

DISSERTATION

SUR

LES TREMBLEMENS DE TERRE

ET LES ÉRUPTIONS DE FEU.

QUI FIRENT ÉCHOUER LE PROJET FORMÉ

PAR

L'EMPEREUR JULIEN

DE REBATIR LE TEMPLE




DE JERUSALEM,

OÙ L'ON PROUVE L'ACTION IMMÉDIATE

*de la Providence, ou un miracle proprement dit, pour
maintenir la vérité des Prophéties contre l'attaque
réunie des Juifs & des Payens,*

Par M. WARBURTON, Orateur de l'honorable
Société de Lincolns-Inn.

*Et cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes
gentes, & Jerusalem calcabitur à gentibus, donec im-
plere sint tempora Nationum. Ltic. XXX. 24.*



A PARIS,

Chez P. G. LE MERCIER, Imprimeur - Libraire,
rue S. Jacques, au Livre d'or.

M. D. CC. LIV.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

THE
FIRST
PART
OF
THE
HISTORY
OF
THE
REIGN
OF
HENRY
THE
FIRST
BY
JOHN
HALLAM
ESQ.
OF
THE
MIDDLE
TEMPLE
COUNSELLOR
AT
LAW
IN
TWO
VOLUMES
VOL. I.
LONDON
PRINTED BY
JOHN JOHNSON, ST. PAULS CHURCH-YARD
1807

THE
SECOND
PART
OF
THE
HISTORY
OF
THE
REIGN
OF
HENRY
THE
FIRST
BY
JOHN
HALLAM
ESQ.
OF
THE
MIDDLE
TEMPLE
COUNSELLOR
AT
LAW
IN
TWO
VOLUMES
VOL. II.
LONDON
PRINTED BY
JOHN JOHNSON, ST. PAULS CHURCH-YARD
1807



PRÉFACE

*Sur les motifs & l'occasion de
cet Ouvrage.*



ETTE Dissertation doit
sa naissance à la fameu-
se controverse sur les
Miracles qui a partagé
l'Angleterre dans ces derniers
tems. Il ne sera point inutile d'en
rapporter l'histoire.

M. Middleton, Docteur de
l'Université de Cambrige, si con-
nu par ses profondes connoissan-
ces dans l'antiquité, fit un voyage
en Italie, dans le dessein d'éclair-
cir plusieurs points intéressans

a ij

de l'Histoire Romaine, en comparant les anciens monumens avec les faits historiques qu'on en a déduit. Ses recherches, accompagnées de cette exactitude & de cette précision qui font leur véritable prix, valurent à l'Histoire des richesses qu'elle ne connoissoit point encore. Il les partageoit assidument avec le Lord Hervey, & le vertueux Pape Clement XII. deux hommes dont il estimoit le mérite, & dont il a toujours respecté la mémoire.

Son étude le conduisit insensiblement à une autre plus sérieuse, & qui touche l'homme de plus près. Les débris des Empires, sont autant de monumens où nous lisons l'Histoire de la providence & l'accomplissement des

Prophéties (a) ; cette vérité n'échappa point aux réflexions de notre observateur : la comparaison de l'ancienne Rome avec ce qu'elle est aujourd'hui, mérita désormais son attention. Résolu de s'affurer du véritable culte dont Dieu veut être honoré , & auquel seul est attaché le bonheur de ses créatures , il commença par examiner les dogmes que nous professons. Heureux si cette nouvelle recherche avoit été suivie de la même impartialité qui avoit fait admirer les précédentes !

Son attachement à la Commu-

(a) In diebus autem regnorum illorum suscitabit Deus cæli regnum quod in æternum non dissipabitur , & regnum ejus alteri populo non tradetur. *Daniel. II. 44. Vide S. Hieron. in cap. XI. Daniel. & S. Aug. in Epist. Joann.*

a. iij

nion dans laquelle il étoit né ; fortifia ces préjugés , dont l'abandon coute infiniment à l'amour propre , surtout dans un sçavant. Il crut voir dans les dogmes que nous professons , la conformité la plus exacte avec ceux du Paganisme (b) ; mais il vit en même tems , (& il le prouva dans un ouvrage fait à ce sujet) , que ces mêmes dogmes rejetés par les Protestans pour justifier leur réforme , avoient été la Doctrine constante de l'Eglise , & formoient une tradition continue de siècle en siècle , depuis les premiers tems du Christianisme , jusqu'à ceux où nous vivons.

(b) *Letter written from Rome shewing an exact conformity between Paganism. and Popery.*

P R E' F A C E. vij

Cette vérité connue & bien prouvée , le Docteur fait ce raisonnement : « les miracles cités » par l'Eglise Romaine en confirmation de ses dogmes , & » qu'elle justifie par des faits historiques depuis sa naissance jusqu'à nos jours , seroient autant d'attestations du Ciel en faveur de la Doctrine qu'elle professe , nous nous trouvons par conséquent forcés ou d'admettre cette Doctrine , ou de rejeter les miracles qu'elle nous objecte. » (c)

Il entre ensuite dans l'examen des miracles , & soit qu'il les compare aux loix de la nature , soit qu'il les envisage dans les témoignages dont ils sont re-

M. Middleton tâche de renverser tous les miracles cités par les Peres.

(c) *Introductory discourse to a larger Work, &c.*

* a iv

viiij P R E' F A C E.

vêtus , il les attribue tous fans distinction à la crédulité des Peres de l'Eglise. Voilà l'état de la question telle qu'elle a été agitée par Mr. Middleton , & ses adversaires. Nous allons maintenant exposer nos réflexions.

Principes
qu'on a omis
dans cette
controverse.

Il est très - facile , je l'avoue , de prouver comme on l'a fait dans cette controverse , l'authenticité des miracles en ne discutant l'autorité qui les établissent que par les regles ordinaires de la critique. Mais il est un autre point de vue , sur lequel on n'a point insisté , & qui en donnant encore plus de force aux témoignages des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques , justifie pleinement la créance que nous leur accordons. C'est la liaison qui se trouve entre les faits miraculeux

qu'ils nous garantissent, & les promesses qu'on trouve à ce sujet dans l'Écriture.

Dieu, dit S. Prosper, a réglé d'une manière si sage les preuves qui devoient nous convaincre de la Divinité de son culte, qu'il n'a pas voulu les commettre toutes à notre foi; mais il en a fournis un grand nombre au témoignage de nos propres yeux, afin que les hommes convaincus par les vérités qu'ils voyent, ne doutassent pas de celles qu'on leur ordonne de croire. (d)

Dieu a établi des preuves sensibles de la Divinité de notre foi.

(d) Deus ita jura promissaque sua ordinavit, ut non omnia fidei tantum credenda committeret, sed pleraque intuenda oculis commendaret. E quibus illa quæ futura sperabantur, ex his quæ videbantur, crederentur implenda. *Sanct. Prosper. seu Autor libri de promiss. Dei. in prolog. Part. 1.*

x P R E' F A C E.

Preuves de
la Divinité de
notre foi sous
Jesús-Christ,
sous les Apô-
tres & leurs
Successeurs.

Nous voyons en effet qu'il n'est aucun tems dans le Christianisme où Dieu ne récompense la soumission de notre raison à la foi, par les preuves les plus sensibles de la Divinité de cette même foi, en conséquence des promesses contenues tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament. Lorsque Jésus-Christ assure aux hommes qu'il est le Messie prédit par les Prophètes, il n'exige pas qu'on l'en croye sur sa parole, il le prouve en faisant voir dans sa personne les marques qui devoient caractériser le Rédempteur. Il appuie la Divinité de sa Mission sur les Prophéties qui l'annoncent, sur les miracles qu'il fait au nom de son Pere, & qui recevoient une nouvelle force des prédictions qui en avoient été faites. *Lisez les Ecri-*

tures , dit ce Divin Sauveur , ce sont elles qui rendent témoignage de moi (e). Si vous n'en croyez pas à mes paroles , croyez aux œuvres que je fais (f)..... les aveugles voyent , les boiteux marchent , les lépreux sont purifiés , les sourds entendent , les morts ressuscitent , les pauvres recoivent l'Evangile (g). Caractères qui suivant le Prophète Isaïe (h) , ne

(e) *Scrutamini Scripturas , quia vos putatis in ipsis vitam æternam habere : & illæ sunt quæ testimonium perhibent de me. Joann. V. 39.*

(f) *Si non facio opera Patris mei , nolite credere mihi. Si autem facio , & si mihi non vultis credere , operibus credite , ut cognoscatis & credatis quia Pater in me est , & ego in Patre. Joann. X. 37. 38.*

(g) *Et respondens Jesus , ait illis : Euntes renuntiate Joanni quæ audistis & vidistis. Cæci vident , claudi ambulant , leprosi mundantur , surdi audiunt , mortui resurgunt , pauperes evangelizantur. Matth. XI. 4. 5.*

(h) *Tunc aperientur oculi cæcorum , & aures surdorum patebunt. Tunc saliet si-*

devoient convenir qu'au Messie.
*Vous avez envoyé vers Jean , dit
le même Sauveur aux Juifs , &
il a rendu témoignage à la vérité.
..... Mais je ne m'en tiens point
au témoignage d'un homme , les
œuvres que je fais , doivent vous
apprendre qui je suis , puisque je
les fais au nom de celui qui m'a en-
voyé (i.)*

Le Sauveur du monde tient la
même conduite à l'égard de ses
Apôtres. Lorsqu'il leur ordonne
d'annoncer aux hommes une doc-

*cut servus claudus , & aperta erit lin-
gua mutorum. Isai. XXXV. 5. 6. & cap.
LXI. 1.*

(i) Vos misistis ad Joannem : & testi-
monium perhibuit veritati. Ego autem
non ab homine testimonium accipio.....
opera enim quæ dedit mihi Pater ut per-
ficiam ea , ipsa opera quæ ego facio ,
testimonium perhibent de me , quia Pa-
ter misit me. *Joann. V. 33. 34. 36.*

trine contraire à nos passions & à nos préjugés , il n'exige pas qu'on les en croye sur leur parole , il les oblige à prouver la puissance de celui qui les envoie , par les œuvres miraculeuses qu'il leur ordonne de faire. *Allez & prêchez le Royaume des Cieux , guérissez les malades , ressuscitez les morts , purifiez les lépreux , chassez les démons (k).* « Avec » de telles preuves , dit le sçavant Eusebe , il étoit bien difficile que les hommes ne crussent pas que J. C. étoit véritablement Dieu ; le contraire , » après de tels miracles , auroit

(k) *Euntes autem predicare , dicentes : Quia appropinquavit regnum celorum , infirmos curate , mortuos suscite , leprosos mundate , demones ejicite ; gratis accepistis , gratis date. Matth. X. 8.*

» dû leur paroître tout-à-fait in-
 » croyable , & même impoffi-
 » ble , puisqu'il étoit évident que
 » ces prodiges ne pouvoient être
 » que des effets d'une puiffance
 » infinie , & l'ouvrage d'un Dieu
 (*l*). »

La même Providence fe ma-
 nifeſte encore à l'égard de tous
 ceux dont la foi vive & animée
 devoit perfuader la doctrine de
 J. C. & contribuer à la propa-
 gation de l'Evangile. Leurs mi-
 racles ſont annoncés par J. C.
 comme ceux de J. C. l'avoient
 été par les Prophètes. Il com-
 mence par leur prédire les ob-
 ſtacles qu'ils auroient à vaincre
 de la part du monde (*m*) ; mais

(*l*) Euseb. lib. 3. demonstrat. Evang.
 p. 138.

(*m*) *Math.* X. 16. 17. 18. 19. &c. *Luc.*

P R E' F A C E. xxv.

il leur prédit en même - tems que le monde succomberoit , & ne pourroit résister à leur foi (*n*). Quelles seront les marques de cette foi victorieuse ? Les voici : *Celui qui croit en moi fera les œuvres que je fais , & en fera même de plus grandes , parce que je vais à mon Pere , & tout ce que vous demanderez à mon Pere en mon nom , je le ferai* (*o*) : & dans un autre en-

XXI. 15. 16. 17. 18. &c. *Joann.* XVI. 2. 3. 4. &c.

(*n*) *Confidite, Ego vici mundum. Joann.* XVI. 33. *Dabo vobis os & sapientiam cui non poterunt resistere & contradicere omnes adversarii vestri. Luc.* XXI. 15. *Et hæc est victoria, quæ vincit mundum, fides nostra. I. Joann.* v. 4.

(*o*) *Amen, Amen dico vobis, qui credit in me, opera quæ ego facio, & ipse faciet, & majora horum faciet; quia ego ad Patrem vado, & quodcumque petieritis patrem in nomine meo, hoc faciam. Joann.* XIV. 12.

xvj P R E' F A C E.

droit , ces signes accompagneront ceux qui croiront en moi , ils chasseront les démons en mon nom , ils parleront de nouvelles langues , les serpens ne leur nuiront point , & s'ils prennent quelque boisson mortelle , elle ne leur fera pas de mal. Ils imposeront les mains sur les malades , & ils feront guéris (p).

Marc. XVI.

17.

Joann. XIV.

12.

Matth.

XXVIII. 19.

Joann. XV.

18.

Luc. XXI. 12.

16, 17. 18.

Ces promesses sont générales , elles ne sont point restrain-
tes aux seuls Apôtres : J. C.
les adresse à tous ceux qui croi-
ront en lui , à ceux qui devoient
prêcher sa doctrine , à ceux dont

(p) Signa eos qui crediderint , hæc sequentur : In nomine meo dæmonia eji-
cient , linguis loquentur novis , serpen-
tes tollent , & si mortiferum quid bibe-
rint , non eis nocebit : super ægros manus
imponent & benè habebunt. *Marc. XVI.*

17.

il

il prédit les souffrances & les
 persécutions, qui ne devoient
 éprouver de la part du monde
 que la haine la plus implacable,
 qui devoient être traînés devant
 les Tribunaux des Gentils, re-
 cevoir la mort des mains de
 leurs propres parens, confesser
 en mourant le nom de J. C. &
 forcer les Puissances de la terre
 d'en reconnoître la divinité. Or
 toutes ces marques ne sont point
 particulieres aux Apôtres ; ils
 ne sont pas les seuls qui ayent
 crû en J. C. qui ayent annoncé
 sa doctrine ; toutes les Nations
 Idolâtres ne se sont point con-
 verties de leur tems ; ils n'ont
 point vu les persécutions dans
 toute leur force ; l'Empire
 Romain inondé du sang des
 Chrétiens ; des Edits barbares

Matth. X.
 16. 17. 18.
 19. 20. 21.
 22.
 Luc. XXI.
 15.
 Joann. XVI.
 33.

b

éteindre dans les parens les sentimens de la nature (q), & des parens insensibles arracher la vie à ceux à qui ils l'avoient donnée. En un mot, ils n'ont point vû l'univers succomber,

(q) « Souvenez vous ici, dit S. Chryso-
 » stôme, des paroles de J. C. & admirez
 » avec moi l'accomplissement de ses Pro-
 » phéties. Car il avoit prédit long-tems au-
 » paravant que toutes ces choses arrive-
 » roient par ce que nous lisons dans l'E-
 » vangile : *Le frere livrera son frere, &*
 » *le pere ses enfans, &c.* Les Empereurs
 » (Diocletien & Maximien) en publiant
 » des Edits si contraires à l'humanité mon-
 » troient, il est vrai, la haine dont ils étoient
 » animés contre les Chrétiens, mais ils ac-
 » complissoient en même-tems sans le sça-
 » voir la Prophétie du Sauveur du monde,
 » qui avoit dit que toutes ces choses arrive-
 » roient. Ce fut donc alors que l'on vit des
 » enfans parricides, des freres livrés à la
 » mort par leurs propres freres, &c. » S.
Chrysoft. Hom. de SS. Beremice & Prof-
doce. Voyez aussi à ce sujet l'ouvrage de
M. Jacquelot sur la divinité de la Reli-
gion Chrétienne.

& la Religion de J. C. victorieuse, comme il l'avoit prédit, du monde entier, monter sur le Thrône de ses persécuteurs.

Les Promesses du Sauveur du monde ont donc une liaison étroite avec des prédictions qui ne devoient s'accomplir que dans des tems postérieurs à ceux des Apôtres, & par une conséquence nécessaire, on ne peut attaquer les promesses, sans attaquer les prédictions, ni donner atteinte aux unes ou aux autres, sans renverser de fond en comble le systême de la Providence, & la Divinité de J. C.

Quand même les paroles de Notre Divin Sauveur, ne seroient point aussi claires, & aussi formelles qu'elles le sont, pourrions-nous être persuadés que les disci-

b ij

ples & les successeurs des Apôtres ont pu convaincre les hommes de la vérité d'une Doctrine contraire à leurs passions & à leurs préjugés, sans leur donner en même tems les preuves qu'on est en droit d'exiger en pareille occasion ? Ceux qui ont éclairé les Gaules, la Germanie, les pays du Nord, & tant d'autres contrées ensevelies dans les ténèbres de l'idolatrie, étoient-ils plus propres à persuader les peuples que ne l'avoient été les Apôtres, & plus exempts qu'eux de prouver la Divinité de leur Mission ? Auroit-il suffi de citer des miracles opérés depuis longtems, dans des endroits éloignés, & dont ces peuples n'avoient peut-être point entendu parler ? L'esprit humain croyoit-il alors plus faci-

lement qu'il ne fait aujourd'hui ?
« Comment des hommes (pour me
servir des paroles de S. Chrysof-
tôme) « qui s'opposoient seuls à
» la persuasion invétérée , & aux
» coutumes de toutes les nations ,
» qui ne leur propofoient à croire
» que les vérités les plus incroya-
» bles , ont-ils pu les convaincre
» comme ils ont fait ? Car ces
» vérités n'étoient rien moins
» que les myfteres les plus subli-
» mes , & la pratique des vertus
» les plus difficiles à des gens
» plongés dans la débauche ,
» abrutis par les plaifirs , livrés
» à leurs paffions , & à toute
» forte de crimes ? Encore une
» fois , comment ont-ils pu les
» persuader , les retirer de leurs
» égaremens , & leur faire em-
» braffer les vérités de notre Re-

« ligion ? Ne faut-il pas avouer
 « que s'ils en font venus à bout
 « sans faire de miracles, c'est le
 « plus grand & le plus étonnant
 « de tous les miracles ? » (r)

Quelle force ne reçoivent pas de ces principes les preuves qui vérifient les paroles du Sauveur du monde ? Qu'on jette les yeux sur les Annales de l'Eglise, on n'y trouvera point un seul Pere, un seul Auteur Ecclésiastique qui ne fasse voir de son tems l'accomplissement des promesses de J. C. accomplissement si visible, que Tertullien l'objecte aux Payens comme la preuve la plus convaincante de la protection du Ciel en faveur de la Religion qu'on persécutoit.

(r) S. Chrysoft. Homil. VI. in 1. ad Cor.

P R E' F A C E. xxiiij

Il adresse ces paroles remarquables au Sénat Romain. *Je ne vous ai donné jusqu'ici que des raisons, venons à des faits évidens : que l'on nous amene sous vos Tribunaux le possédé le plus avéré, que le premier Chrétien quel qu'il soit lui commande de parler, cet esprit malheureux avouera qu'il n'est qu'un démon, & qu'il vous en imposoit en se donnant ailleurs pour un Dieu. De même que l'on produise ici quelqu'un de ceux qui passent pour être inspirés de la Divinité, qui la reçoivent en eux avec la fumée & l'odeur des sacrifices..... Si cette Vierge céleste qui promet des pluyes, si cet Esculape qui enseigne des remèdes, qui prétend avoir sauvé la vie à trois hommes qui l'ont perdue quelque tems après, si ces*

Tertull.
Apol. cap. 3.

xxiv P R E' F A C E.

prétendus dieux n'avouent qu'ils sont des démons au premier Chrétien qui les interrogera , parce qu'ils n'oseront mentir en sa présence. FAITES MOURIR SUR LE CHAMP CE CHRE'TIEN TEMERAIRE.

Tertull. lib.
1. ad Scapul.

Tertullien cite ensuite au Proconsul Scapula des faits semblables qui s'étoient passés sous les yeux des Officiers de ce Magistrat , & à la vûe de tout le peuple Romain. S. Athanase & S. Grégoire de Nazianze, qui font voir que cette preuve admirable de l'accomplissement des promesses de J. C. subsistoit encore de leur tems , défont les Payens de convaincre les Chrétiens d'imposture , & les réduisent au silence. S. Justin , S. Irenée , Arnobe , Origene , Eusebe , Lactance , Minucius , Felix ,

Felix , Théophile Evêque d'Antioche , S. Cyprien , S. Jean Chrysoftôme , S. Grégoire de Nyffe , Prudence , Théodoret (f), & tant d'autres dont les témoignages pourroient à peine être renfermés dans un ouvrage entier , font voir aux Payens de leur tems , l'accomplissement des promesses de J. C. par des faits

(f) Sanct. Justinus in Dialogo cum Tryph. S. Irenæus lib. 2. adversus hæreses c. 57. Theoph. ad Autolyc. lib. 21. Origenes lib. 1. 2. & 7. contra Celsum & Tom. 5. in Joann. Minucius Felix ad Octav. p. 23. ad calcem edit. S. Cypr. S. Cyprianus de Idolorum vanitate pag. 206. Arnobius lib. 1. adversus gentes. S. Chrysoft. de S. Babyla & contra Gentiles. S. Greg. Nazianzenus Carmine ad Nemesium. S. Arhanas. lib. de Incarnat. Verbi. Lactanc. lib. 4. Divin. institut. Eusebius lib. 3. demonstr. Evangel. sub finem. Prudentius in Apotheosi. S. Greg. Niss. in vit. S. Greg. Thaumaturg. Theodoretus. Histor. Eccles. lib. 3. c. 5. &c.

ſenſibles , qui ſe paſſoient tous les jours aux yeux de tout le monde. Eſt-ce là le langage de l'erreur & de l'impoſture ? Eſt-il fondé ſur la nature des hommes de s'expoſer à l'infamie publique pour des faits incertains , dont l'examen étoit facile , & dont la fauſſeté auroit flétri d'un opprobre éternel la Religion qu'on défendoit ? Tant d'hommes que leur érudition rendoit reſpectables aux Payens mêmes , que J. C. avoit promis d'établir dans ſon Eglise pour m'éclairer (1) , ont -ils voulu m'en impoſer ? Si cela eſt , comment l'im-

(1) *Chriſtus dedit quosdam quidem Apoſtolos , quosdam autem Prophetas , alios verò Evangeliſtas , alios autem Paſtores , & Doctores ad conſummationem Sanctorum in opus miniſterii , in ædificationem Corporis Chriſti, Ephes. 4. 11.*

posture s'est-elle maintenue pendant des siècles entiers, sans être découverte, malgré les perquisitions & les recherches des Idolâtres, malgré les apostasies fréquentes des Chrétiens ? Comment a-t-on pu soutenir l'erreur, & courir aux supplices ? Subir des épreuves qui font frémir l'humanité ? Mourir avec joye pour J. C. & le deshonorer par des mensonges ? (u). En un mot

(u) » Etre Chrétien dans ces heureux
 » tems, dit M. Jottin dans ses discours
 » sur la Religion Chrétienne, c'étoit don-
 » ner l'exemple d'une vertu à toute épreu-
 » ve ; l'innocence & l'intégrité des mœurs
 » ornoient les Apologies de ces hommes cé-
 » lébres, leur donnoient cette hardiesse, &
 » cette éloquence que l'art n'imita jamais.
 » Leur grandeur d'ame paroît encore
 » avec plus d'éclat dans les calamités &
 » les souffrances. On a vû le sexe le plus
 » foible, l'âge le plus tendre souffrir ce
 » que nous ne pouvons lire sans horreur,
 » avec une joye & un courage que nous

si tant de Martyrs, dont la constance étonne l'univers pendant trois & quatre siècles consécutifs, n'ont scellé de leur sang la doctrine qu'ils m'ont transmise, que pour me transmettre l'erreur & l'imposture; ce ne sont plus eux qui me trompent, c'est Jésus-Christ qui m'a trompé.

Il ne suffit pas de nous dire que l'erreur a eu ses Martyrs, nous l'accordons. Qu'on trouve dans

» pouvons admirer, mais que nous ne
» pouvons exprimer. Lorsqu'on est capa-
» ble d'endurer les mépris & les injures,
» de se résoudre à passer dans l'esprit des
» hommes pour des fous & des insensés,
» d'être rejeté, avili, persécuté, & après
» tout cela, de conserver la tranquillité
» de son ame, d'aimer ses persécuteurs,
» de ne répondre à leur ingratitude qu'en
» les aimant & en leur faisant du bien
» pour l'amour du Dieu que l'on sert;
» c'est, selon moi, ce qui surpasse toutes les
» idées que nous avons de la véritable
» grandeur. »

'Eglise des miracles incertains, S. Augustin nous en avertit lui-même (a). Que quelques Chrétiens ont été coupables de pieuses fraudes, les Peres ne cessoient d'en faire la recherche, les découvroient, & en punissoient les Auteurs (b).

Mais l'erreur a-t'elle eu des Martyrs pendant trois & quatre

(a) Hæc ubicumque fiunt, ibi sciuntur vix à totâ civitate..... Et quando alibi aliisque narrantur, non tanta ea commendat autoritas, ut sine difficultate vel dubitatione credantur. *S. Aug.*

(b) Οὐ βελόμιστα ζῆν ψευδολογούντες. *S. Just. Apol. 2. ad Antonin. Pium.*

Sciunt, inquit Tertullianus, in Asiâ Presbyterum qui eam Scripturam construxit, quasi titulo Pauli de suo cumulans, convictum atque confessum id se amore Pauli fecisse, loco suo decidisse. *Tertull. lib. 1^o. de Baptismo.*

Confer etiam Epiphan. hæresi 26. *Origen. Homil. 7. in Luc. Euseb. Hist. Eccl. lib. 6. cap. 12. Hyeron. lib. 1^o. de Script. Eccles. &c.*

xxx P R E' F A C E.

siècles consécutifs ? Peut-elle se glorifier des mêmes épreuves que le Christianisme ? Les pieuses fraudes ont elles été jamais universellement reçues ? Tous les miracles sont-ils également incertains ? Voilà l'état de la question, & ce n'est pas par de vaines déclamations (c), mais par des faits

(c) On ne se seroit jamais attendu qu'un homme aussi estimable que M. Middleton par ses talens & par son mérite, eût fondé la plus grande partie de ses raisonnemens sur ce seul principe, *que le Martyre ne donnoit pas plus de poids à l'autorité des Chrétiens touchant les dogmes qu'il nous ont transmis, qu'il n'en donnoit aux Hérétiques sur les erreurs qu'ils défendoient.* 1°. On nous citera peu d'Hérétiques qui aient souffert la mort pour attester leurs erreurs ; il faudroit néanmoins pour que la parité fût égale nous en citer autant que l'Eglise peut citer de Martyrs. Cela ne suffiroit pas encore, il faudroit qu'on nous les représentât tous réunis dans une même communion, & qu'on ne les vit point souffrir la mort pour des erreurs contradictoires les unes aux autres.

P R E' F A C E. xxxj

notoires , qu'il faut nous la résoudre.

Revenons à notre controverse, Parti que prend Monsieur Middleton.
il paroîtra sans doute étonnant qu'un homme éclairé , conduit par lui-même au point d'admettre des dogmes qu'il avoit tou-

En troisième lieu , il faudroit qu'on vît ces Hérétiques ainsi réunis mourir , pendant trois siècles consécutifs , avec la même constance , la même générosité , la même tranquillité d'ame , dans les mêmes tourmens , & les mêmes supplices que les Martyrs dont nous honorons les cendres. Sans cette parité , le principe est faux , & tombe de lui-même.

La conséquence générale qu'on tire de ce principe n'est pas moins absurde: *Donnez-moi douze personnes à qui je puisse persuader que ce n'est pas le soleil qui nous éclaire en plein midi ; & je ne désespere pas d'en convaincre un million de personnes.* Voici ma réponse : *Donnez-moi douze insensés à qui je puisse persuader que les trois angles d'un triangle ne sont pas égaux à deux droits , & je ne désespere pas d'en convaincre un million de Géometres.* La parité est égale de part & d'autre.

xxxij P R E F A C E.

jours combattus , ou de combattre des preuves reçues depuis dix-sept siècles , qui ont suffi pour convaincre l'univers , & qui doivent suffire , à plus forte raison , pour convaincre un homme sensé , ait pris néanmoins le dernier parti. Mais il est un Etre , dont les hommes tiennent leurs lumières , & que les hommes peuvent méconnoître * ; si la raison peut nous faire appercevoir la nécessité de la foi , il n'appartient qu'à la grace de J. C. de l'allumer dans nos cœurs , & de la rendre victorieuse de nos préjugés.

Il tâche de renverser la tradition des premiers siècles.

Il n'ignoroit pas l'attachement de sa Nation aux seuls restes de l'antiquité sacrée qu'elle respecte

* Lux vera quæ illuminat omnem hominem. . . . Mundus eum non cognovit. Joann. I. 9. 10.

P R E F A C E. xxxiiij

encore. Depuis la réforme, personne n'avoit osé donner atteinte à la Tradition des premiers siècles, & une entreprise si hardie de sa part, demandoit au moins qu'il y disposât les esprits; c'est ce qu'il fit par un ouvrage qui sert d'introduction (*d*) à son grand systême sur la primitive Eglise, & qu'il établit comme la base & le fondement de la doctrine Protestante. Ce systême bien éloigné de celui que la Providence nous a manifesté, loin de disposer les esprits, les effraya: d'un côté, les talens & la ré-

(*d*) Discours pour servir d'introduction à un ouvrage plus considérable sur le pouvoir de faire des miracles, qu'on suppose avoir subsisté dans l'Eglise depuis les premiers siècles, où l'on prouve que nous n'avons aucune raison suffisante de croire avec les Peres qu'un tel pouvoir ait subsisté dans l'Eglise après le tems des Apôtres.

xxxiv P R E' F A C E.

putation de l'Auteur faisoient redouter d'avance les armes qu'il alloit fournir aux Incrédules, & ceux-ci se propofoient de les faire retomber sur la Doctrine de J. C. & de ses Apôtres ; on ne leur donna pas le tems de s'en servir : dès que l'ouvrage parut, l'Auteur se vit attaqué de tous les côtés. Messieurs le Moyne, Chapmann, Berriman, & Jackson (e) établirent des faits

(e) Traité sur les miracles, avec un *Post scriptum*, contenant des remarques sur l'introduction de M. Middleton par M. Abraham le Moyne.

Remarques de M. Jackson, sur l'ouvrage de M. Middleton, intitulé : *Recherches libres sur le pouvoir de faire des miracles qu'on pretend avoir subsisté dans l'Eglise, &c.*

Berriman, Histoire des controverses sur le Mystere de la sainte Trinité. Cet ouvrage est fait pour défendre la foi de S. Athanase ; on y trouve un excellent morceau sur le miracle que Dieu fit en faveur

P R E F A C E. xxxv

qui ruinoient ceux du Docteur. Messieurs Church & Dodwel lui disputerent ensuite le terrain, vengerent les Peres, & firent leur Adversaire à se retirer de la primitive Eglise. Les deux derniers (f) ont réfuté l'ouvrage entier, & l'Université d'Oxford pour leur donner des

des Catholiques qui eurent la langue coupée par les Hérétiques sous Hunneric Roi des Vandales.

Les ouvrages de M. Chapmann ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

(f) Défense des Miracles & des Peres de l'Eglise, par Thomas Church, Chanoine de S. Paul, Docteur de l'Université d'Oxford.

Réponses libres aux recherches libres de M. Middleton, par Guillaume Dodwel, Docteur de l'Université d'Oxford.

Derniere Replique à M. Middleton, par Guillaume Dodwel, avec un discours préliminaire, où l'on discute les raisons qui doivent engager les hommes à croire aux miracles.

xxxvj P R E F A C E.

marques authentiques de son estime, les reçût au nombre de ses Membres.

La controverse étoit dès-lors finie, s'il étoit aussi facile de rétracter des erreurs, que de les avancer. Mais le Docteur fut malheureusement trop sensible aux coups qu'on venoit de lui porter; l'esprit se sentit blessé, & le cœur se mit de la partie: Sa plume trempée dans le fiel le plus amer, n'épargna plus ni les Peres, ni leurs Défenseurs; il dictoit encore dans les derniers instans de sa maladie mortelle, & sa fureur ne s'éteignit qu'avec ses jours. Exemple bien triste! & qui vérifioit à son égard la maxime qu'il venoit d'avancer, *que de tous les motifs ceux de la Religion sont les plus capables*

P R E F A C E. xxxvij
d'enflamer le cœur humain.

Ce fut alors que M. Warburton se mit sur les rangs, pour venger les droits de la Providence, & faire voir aux Incrédules que J. C. avoit accompli ses promesses, qu'il est un culte dont il a toujours pris la défense. Dans la foule des événemens qu'on peut citer en faveur de cette vérité, notre Auteur n'en choisit qu'un qu'il se propose de bien prouver, c'est *le prodige qui déconcerta le projet formé par l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jérusalem.*

Cet événement dont M. Warburton démontre en effet l'authenticité, se trouve précisément dans le siècle sur lequel M. Middleton & ses Partisans avoient fait retomber la force

de leurs difficultés, & dont ils avoient le plus maltraité les Peres. » Je trouve, dit le Docteur, » des motifs de me convaincre » que les prétendus miracles du » quatrième siècle sont non seulement en partie, mais en général & sans restriction, les effets de l'imposture, & je ne vois aucun fondement d'admettre avec M. Dodwel (g) quelque exception à ceux qui

(g) C'est le pere de celui d'aujourd'hui; nous avons de l'un & de l'autre d'excellens ouvrages. Les Dissertations sur S. Cyprien sont du pere; il avoit de grandes connoissances dans l'antiquité, beaucoup de candeur & de bonne foi dans le caractère; il crut que le nombre des Martyrs n'étoit point aussi grand que le pense l'Eglise Romaine, & fit à ce sujet la Dissertation de *Paucitate Martyrum*: mais elle fut réfutée solidement par Dom Ruinart, sçavant Bénédictin; & M. Dodwel ne l'estima pas moins dans la suite.

» ont été rapportés par S. Chry-
» sostôme , ni avec le Docteur
» Waterland à ceux que S. Pau-
» lin nous a transmis. En effet ,
» je regarde comme une maxi-
» me incontestable que lorsque
» les Evêques , le Clergé , les
» principaux défenseurs de la
» Religion ont établi sur le men-
» songe de nouveaux dogmes &
» de nouvelles doctrines , il est
» inutile de faire des recherches
» plus amples, & de penser qu'on
» pourroit trouver des attesta-
» tions de l'Être suprême , en fa-
» veur d'une société capable d'un
» tel excès ». (h)

Le Docteur raisonne consé-
quemment : Dieu ne pouvoit
prodiguer à l'erreur & au fana-

(h) Dr. Middleton's introductory dis-
course, p. 30.

tisme les marques distinctives de sa véritable Eglise, c'est l'argument que Tertullien fait valoir avec tant de force contre Hermogene & Nigidius (i). La nécessité des miracles dans les premiers tems du Christianisme étoit fondée, comme nous l'avons déjà dit, sur l'obligation où se trouvoient les successeurs des Apôtres de donner des preuves de la divinité de leur Mission, de prouver à tous les peuples la vérité de la Résurrection de J. C. & l'authenticité de ses miracles, par les œuvres miraculeuses qu'ils faisoient eux-mêmes conformément aux promesses de celui dont ils an-

(i) Nemo veniens ex alterius auctoritate ipse eam sibi ex sua affirmatione defendit. Pro bent se novos Apostolos esse. Volo & eorum virtutes proferri. *Tertull. de Prescript. cap. 30.*

nonçoient

nonçoient la Doctrine. Mais il n'est pas moins vrai d'avancer, (& c'est l'induction du Docteur) que lorsque J. C. prend solennellement la défense d'une Eglise, dès-lors la Doctrine qu'elle professe est à l'abri de tout soupçon.

Dès que l'ouvrage de M. Warburton parut, on sentit la nécessité de concilier le miracle dont il avoit pris la défense, avec les principes que nous venons d'exposer. On mit une distinction entre les œuvres miraculeuses immédiatement émanées de la Providence, & celles dont les Chrétiens de la primitive Eglise s'arrogeoient le pouvoir. On avouoit d'un côté qu'il étoit nécessaire que Dieu maintint la vérité des Prophéties contre l'Empereur Julien, par-

xlij P R E F A C E.

ce qu'elles étoient la base & le fondement du Christianisme ; on nioit de l'autre que l'accomplissement des promesses de J. C. fut nécessaire , parce que ces promesses n'étoient que conditionnelles , & ne devoient avoir leur effet que dans le cas où l'Eglise auroit professé la véritable Doctrine que Dieu lui commandoit d'enseigner.

Cette distinction, loin de résoudre la difficulté, lui donne plus de force : Etoit-il plus nécessaire à J. C. de maintenir la vérité de ses Prophéties sur le Temple de Jérusalem , que de maintenir une Eglise en faveur de laquelle ce Temple avoit été détruit ? Tous les Prophètes , & J. C. lui-même , ne prédissent l'abolition de la Loi Judaïque , la ruine du

P R E F A C E. *xliv*

Temple de Jérusalem, & la dispersion des Juifs, que pour annoncer aux hommes l'établissement d'un culte qui devoit subsister jusqu'à la consommation des siècles. * J. C. l'établit en effet, & en rend son Eglise dépositaire. *Vous êtes Pierre, dit-il au Prince des Apôtres, & sur cette Pierre j'établirai mon Eglise, les portes de l'Enfer ne prévaudront point contre elle (k). Si néanmoins cette même Eglise a rejeté la Doctrine de son divin Maître pour embrasser l'Idolâtrie qu'il étoit venu détruire; si les Successeurs des Apôtres sont retombés dans*

* C'est une vérité qui fait l'objet du premier Chapitre de M. Warbuton.

(k) Tu es Petrus & super hanc Petram ædificabo Ecclesiam meam; portæ inferi non prævalebunt adversus eam. *Matth. XVI 18.*

d ij

l'esclavage , dont le Sauveur du monde étoit venu nous délivrer , combien de tems le véritable culte de J. C. a-t-il subsisté ? Car enfin ôtez ce culte , le Christianisme n'est plus qu'un fantôme , une chimere , un nom qui ne présente aucune idée ; & par une conséquence nécessaire , Dieu n'auroit accompli ses Prophéties sur le Temple de Jérusalem que pour maintenir une Religion imaginaire , ou plutôt pour approuver un culte Idolâtre.

Il y a plus : toutes les promesses de J. C. ne sont pas conditionnelles ; celles qu'il fait à ces généreux Martyrs , qui devoient cimenter de leur sang les vérités qu'ils annonçoient aux hommes , ne supposent aucune condition. Une preuve démon-

strative de cette vérité , c'est que ces promesses ont une connexion nécessaire avec des prédictions qui ne devoient s'accomplir que dans la suite des tems. Les prédictions sont accomplies ; les promesses l'ont donc été , ou J. C. est en contradiction avec lui-même (1).

De ces principes il suit en premier lieu ; que toutes les preuves qui constatent la divinité du Christianisme , soit qu'on l'envisage dans sa préparation sous la loi de Moÿse , soit dans son établissement sous J. C. soit dans sa propagation sous les Apôtres & leurs Successeurs ; ces preuves , dis-je , sont tellement liées les

(1) *Quis igitur durus adeo , & ferreus sensus est qui dubitet impleri pauca , cum tot jam cernat impleta ? S. Prosper. lib. de promiss.*

xlvi P R E F A C E.

unes aux autres, qu'il est impossible d'en renverser une, sans les renverser toutes.

Il suit en second lieu, que la Providence n'a point commise au caprice des hommes la conservation du culte que le Sauveur du monde est venu nous annoncer. Comme il s'est sacrifié pour nous, il exige à juste titre un sacrifice qui devoit nous écarter, celui de cette raison, principe de notre orgueil, & la source de notre peste; il veut l'hommage de notre obéissance à une autorité visible, & toujours subsistante, qu'il a établie comme le fondement & le soutien de la vérité (*m*), & contre laquelle les portes de l'Enfer ne

(*m*) Ecclesia Dei vivi, columna & firmamentum veritatis. I. *Timoth.* III. 15.

P R E F A C E. *xlviij*

prévaudront jamais (*n*). Si quelqu'un, dit-il, n'écoute pas cette autorité, regardez-le comme un Payen & un Publicain (*o*). Il nous a donné le premier l'exemple de cette obéissance, de cette soumission, de cette humilité sans laquelle nous ne pouvons lui plaire, en se soumettant lui-même aux ordres de son Pere (*p*). Il n'a pas choisi les plus sçavans d'entre les hommes pour convertir l'univers, mais douze pauvres pêcheurs (*q*). Il a voulu que la raison commençât par

(*n*) *Portæ inferi non prævalebunt adversus eam. Matth. XVI. 18.*

(*o*) *Si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus & publicanus. Matth. XVIII. 17.*

(*p*) *Humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem Crucis. Phipp. II. 8.*

(*q*) *Infirma mundi elegit Deus, ut con-*

se soumettre, & ce n'est qu'à ce prix qu'il promet de l'éclairer. Otez en effet cette soumission du Christianisme, abandonnez l'esprit humain à lui-même, laissez lui le choix de ce qu'il faudra croire, il ne vous reste qu'un système aussi bizarre que l'imagination des hommes, aussi peu stable que leurs opinions. C'est ce que l'expérience n'a que trop prouvé.

La controverse sur les miracles ayant été terminée à l'avantage des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques, nous donnons avec plaisir au Public un des meilleurs ouvrages qu'elle ait produit quant à la force du raisonnement, & à la certitude des preuves.

L'intention de M. Warburton

findat fortia, ut non glorietur omnis caro in conspectu ejus. I. Car. 1. 27. 29.

n'étoit

n'étoit pas d'entrer directement dans la dispute qui partageoit les compatriotes, mais d'arracher aux Incrédules des vérités importantes, dont l'oubli pouvoit entraîner de fâcheuses conséquences.

Les miracles en général sont des moyens dont l'Être suprême s'est servi dans tous les tems pour manifester aux hommes ses volontés, & les témoignages des hommes sont les seuls canaux qui puissent transmettre ces fortes d'événemens à la postérité. Il étoit donc important de faire voir aux ennemis de la Providence, qu'il est un Dieu jaloux du culte qu'il nous a révélé, qui peut quand il lui plaît renverser les loix qu'il impose à la nature,

1 P R E F A C E.

& frapper les hommes infensibles à sa voix.

Il est auffi des hommes nés pour nous instruire , qui entrent dans l'ordre moral établi par la Providence , & aux témoignages defquels on ne peut se refuser , fans se refuser en même-tems à la raison qui nous éclaire.

M. Warburton tire la preuve de ces deux vérités du prodige , qui fait l'objét de son ouvrage. On y voit d'un coup d'œil le système de la Providence depuis le commencement du monde , jusqu'à l'extinction de l'Idolâtrie ; on y trouve auffi ce que les témoignages des hommes peuvent offrir de plus curieux aux recherches d'un Sçavant. En un mot , le miracle qui fit échouer le pro-

P R E F A C E. *ij*

jet de l'Empereur Julien, présente un spectacle digne de trouver place dans les preuves de fait qui démontrent la vérité de la Religion Chrétienne. *

Les révolutions que cet événement a souffert dans les différens siècles où il a passé, la foule des témoignages où il est pour ainsi dire noyé, l'opposition dans

* Notre intention a été de donner cet Ouvrage de M. Warburton, comme une suite à l'excellent Traité de M. l'Abbé Houtteville, sur la Religion Chrétienne prouvée par les faits. Comme il n'a point été possible à ce dernier Auteur d'entrer dans tous les détails que méritoit chaque fait en particulier, on ne peut que contribuer au bien de la Religion, en mettant sous les yeux du Lecteur chaque trait du Tableau que le sçavant Académicien considère en général, & sous un seul point de vûe. Le meilleur moyen d'arrêter un Incrédule, c'est de lui présenter des faits évidens à combattre.

lij P R E F A C E.

le génie , le caractère , les intérêts de ceux qui l'attestent , & les contradictions apparentes qui doivent en être les suites , forment un labyrinthe où il n'est pas aisé de se retrouver. Parmi les Anciens , la plupart ou n'ont point rapporté toutes les circonstances , ou les ont défigurées par l'addition d'un merveilleux mal entendu (r). Parmi les Modernes , on trouve le fait adopté par des Incrédules (s) , & rejet-

(r) Philostorge , Théophane , Orose , Cédrenus , Nicéphore , &c.

(s) » Je ne crois pas , dit M. Moyle ,
» déroger à mes principes en reconnois-
» sant le miracle qui déconcerta le projet
» de l'Empereur Julien : ce fait est si ex-
» traordinaire dans toutes ses circonstan-
» ces , il est tellement attesté par les Hi-
» storiens , tant Chrétiens que Payens ,
» que je ne vois pas de quel front on pour-
» roit le contredire. On n'eut jamais plus

rés par ceux qui devoient en prendre la défense (1).

» besoin d'un fait miraculeux que dans ces
 » tristes conjonctures où nous allions tout-
 » à coup retomber dans les ténèbres de
 » l'Idolâtrie. Mais Dieu prévint ce mal-
 » heur en interposant sa puissance de la
 » manière la plus visible. Il voulut que la
 » Nation Juive fut jusqu'à la fin l'horreur
 » & l'exécration des hommes, qu'elle er-
 » rât dans l'univers exilée & fugitive, &
 » qu'elle y fut une preuve toujours subsi-
 » stante des vengeances Divines «

*Moyl's Posthumous Works. vol. 2. pag.
 100. &c.*

(1) » On n'avoit pas besoin de tant de
 » miracles pour empêcher la structure d'un
 » édifice. L'opposition des Chrétiens qui
 » profiterent de l'éloignement du Prince,
 » sa mort, & l'élevation de Jovien enne-
 » mi des Juifs, suffisoient pour arrêter
 » tout court ce dessein..... Les uns trou-
 » veront quelque plaisir à multiplier le
 » nombre de ces miracles, comme Théo-
 » doret, & à y ajouter même ce que les
 » Ecrivains modernes en ont dit ; mais il
 » est juste que les autres y trouvent aussi
 » les raisons qu'on peut avoir de suspen-

liv P R E F A C E.

Tous ces obstacles n'ont inspiré que plus d'ardeur à M. Warburton. Des réflexions suivies sur la nature de son sujet l'ont conduit à des principes très-simples, qu'il développe de la manière la plus heureuse; une lumière vive & pure se répand insensiblement sur ce cahos immense, les parties les plus opposées se rapprochent, s'éclaircissent, se prouvent mutuellement; & il en résulte un tout inaccessible aux traits de l'incrédulité.

A l'exception de quelques sentimens qu'il ne nous a point été possible d'admettre, & de quelques endroits qu'il falloit éclair-

» dre sa foi. « *Basnage Hist. des Juifs*, l. VI. chap. 18. 19.

P R E F A C E. *tu*

cir, on s'est fait une loi de ne s'écarter jamais de la substance & du fond des idées de M. Warburton. La vérité dictée par un Protestant aura plus de force que si nous, la présentions nous-mêmes, & les Peres de l'Eglise défendus par ceux qui les avoient abandonnés n'en paroîtront que plus respectables.

Les différens points de vûe sous lesquels l'Auteur envisage son sujet occasionneront peut-être des redites ; mais ce défaut, si c'en est un, se trouve suffisamment compensé par l'évidence & la certitude qui frapperont tout Lecteur attentif. Nous souhaitons que cet Ouvrage soit utile à la Religion dans un tems où l'on se fait un mérite de la combattre,

lvj P R E F A C E.

où l'orgueil & l'incrédulité, l'esprit d'erreur & de séduction, dominant avec tant d'empire (u). Fasse le Ciel que cette Religion sainte, après avoir triomphé des Puissances de la terre, des attaques de l'Esprit humain, & de la fureur de l'Enfer même, triomphe enfin de nos cœurs!

(u). Isti filii mali qui infimas plebes jactantia sui nominis irretitas, vel rotas trahere, vel certè dividere affectant, superbiâ tumidi, pervicaciâ vesani, calumniis insidiosi, seditionibus turbulenti. *S. Aug. contra Parmen. lib. 3.*

F I N.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S .

Contenus dans cet Ouvrage.

- CHAPITRE I. **D**iscours préliminaire sur la nature & la durée de la Religion Ju-
daïque, page 1
- CHAP. II. Caractère de Julien ; sa
conduite à l'égard du Christianisme ,
& ses premières tentatives pour l'a-
néantir , 31
- CHAP. III. Conduite de Julien à
l'égard des Juifs : il entreprend de
rebâtir leur Temple , la Providence
s'oppose à son entreprise. Témoignage
d'Ammien Marcellin , 61
- CHAP. IV. Témoignage de Libanius
& de Julien , 88
- CHAP. V. Où l'on examine la na-
ture des témoignages qui déposent
contre l'Empereur Julien , 124
- CHAP. VI. Examen du témoignage
d'Ammien Marcellin , 140

T A B L E	
CHAP. VII. <i>Témoignages des Peres de l'Eglise ,</i>	pag. 163
CHAP. VIII. <i>Témoignages des Auteurs Ecclésiastiques de la seconde classe ,</i>	210
CHAP. IX. <i>Témoignages des Auteurs Ecclésiastiques de la troisième classe ,</i>	267

S E C O N D V O L U M E .

CHAP. X. <i>Réponses aux objections de M. Basnage ,</i>	page 1
CHAP. XI. <i>Où l'on établit la nature du prodige qui déconcerta le projet de l'Empereur Julien ,</i>	91
<i>Conclusion de cet Ouvrage ,</i>	178

A D D I T I O N S E T R E M A R Q U E S

REMARQUES de M Warburton sur la <i>Théocratie des Juifs ,</i>	183
<i>De S. Jean Chrysostôme sur la Prophétie de JESUS-CHRIST ,</i>	196
<i>Sur la Prophétie d'Isaïe ,</i>	205
<i>Sur la Prophétie de Daniel ,</i>	209
<i>Sur plusieurs traits de la vie de Julien ,</i>	220+268
<i>Sur l'incendie du Temple de Daphné ,</i>	268

DES CHAPITRES.	<i>lix</i>
<i>Sur le systême du Docteur Mead , & quelques difficultés de M. Middleton ,</i>	290
<i>Sur le sentiment de M. Fabricius, au sujet de la Croix que l'Empereur Constantin vit dans les Cieux ,</i>	306
<i>Sur la prédiction de S. Cyrille Evêque de Jérusalem ,</i>	324
<i>Sur un texte de l'Apôtre S. Paul ,</i>	328
<i>Sur la défaite de Brennus ,</i>	349

Fin de la Table des Chapitres.

A P P R O B A T I O N.

J'A I lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Ouvrage traduit de l'Anglois, touchant le projet de l'Empereur Julien, de rebâtir le Temple de Jérusalem. On ne peut que sçavoir gré au Traducteur d'avoir rendu en notre langue & mis dans un nouveau jour, les preuves d'un événement qui assure à notre Religion un triomphe que l'incrédulité ne sçauroit désavouer. En Sorbonne, ce 15 Avril 1753.

Signé, L. DE LA HAYE, Professeur Royal.

DISSERTATION



DISSERTATION
SUR LE PRODIGE
QUI DÉCONCERTA LE PROJET
FORMÉ PAR
L'EMPEREUR JULIEN
DE REBATIR LE TEMPLE
DE JERUSALEM.

CHAPITRE PREMIER.

Discours Préliminaire sur la nature & la durée de la Religion Judaïque.



IEU par un effet de sa miséricorde avoit résolu de rendre aux hommes l'heureux état dont étoit déchu notre premier Pere ; pour disposer à

Tome I.

A

ce bienfait un monde que l'idolâtrie & la corruption du cœur alloient défigurer, il voulut se choisir un peuple qui pût être le dépositaire de son culte & l'adorateur de son saint Nom. C'est en conséquence de ce dessein qu'il jeta les yeux sur la postérité d'Abraham : il récompensa dans elle les vertus de ses ancêtres (a), & la mit en possession de la terre qui lui avoit été promise.

Après avoir fait voir à cette postérité qu'il étoit le maître de l'Univers, il voulut condescendre à devenir son pere, en l'adoptant pour son peuple particulier (b) sous l'idée de divinité tutélaire, de Dieu d'Abraham, d'Isaac & de Jacob ; & pour marquer encore plus expressément le but qu'il se proposoit, il sépara ce peuple du reste des Nations, & prit à son égard les titres de Seigneur,

(a) Non quia cunctas gentes numero vincibatis, vobis junctus est Dominus, & elegit vos, cum omnibus sitis populis pauciores ; sed quia dilexit vos Dominus, & custodivit juramentum quod juravit patribus vestris. *Deut. VII. 7. 8.*

(b) Quia populus Sanctus es Domino Deo tuo, te elegit Dominus Deus tuus, ut sis ei populus peculiaris de cunctis populis qui sunt super terram. *Deut. VII. 6.*

sur le projet de Julien. 3
de Législateur, de Roi ou gouverneur civil.

C'est de là que la religion des Juifs nous est présentée sous l'idée de *loi*; c'est en effet la dénomination qui lui a toujours été propre; & réciproquement la loi Judaïque étoit une véritable *religion*, puisqu'elle portoit toutes les marques qui caractérisent un culte établi par l'Être suprême.

En un mot, ces deux grands mobiles de la conduite des hommes se distingués partout ailleurs & par la différence de leur origine & par celle de leur administration, la *loi* & la *religion* se trouvoient ici comme identifiées & fondues l'une dans l'autre par une incorporation parfaite. Comme dans cette dispensation tout étoit relatif aux Juifs en tant qu'ils formoient un corps, l'œconomie entière de ce corps recevoit la dénomination commune de *loi*.

Le point de vûe sous lequel nous venons d'envisager la constitution des Juifs, nous conduit à la conséquence naturelle que les principales cérémonies de leur *religion* & de leur *loi*, devoient être célébrées dans un

4 *Dissertation*

lieu fixe & déterminé. L'objet immédiat de leur culte sembloit l'exiger ; car les idées de *Dieu tutélaire*, de *Seigneur*, de *Législateur*, & de *Roi* renferment celle d'une résidence locale. L'acte national qui devoit être une conséquence de ces rapports, demandoit par conséquent un lieu distingué pour sa célébration, & dans ce cas tout concouroit à choisir la capitale de la contrée.

Outre que la raison & l'essence des choses prouvent de concert la nécessité de cette pratique, l'institution elle-même du gouvernement des Hébreux, l'ordonne expressément : dès sa naissance & lorsque les Juifs n'avoient point encore de demeure fixe, les sacrifices prescrits par la *loi* devoient être offerts en présence d'un Tabernacle ambulant ; mais dès qu'ils furent en possession d'un établissement & d'un Temple, tous les sacrifices devoient être offerts à Jerusalem. Moyse (c)

(c) Sed ad locum quem elegerit Dominus Deus vester de cunctis tribubus vestris, ut ponat nomen suum ibi, & habitet in eo, venietis ; & offeretis in loco illo holocausta & victimas vestras, decimas & primitias manuum vestrarum,

sur le projet de Julien. §

avoit prédit aux Juifs que Dieu choisiroit une Ville préférablement à toutes les autres, & qu'il y fixeroit son culte. Dieu se déclara dans la suite (d), & dès-lors il ne fut plus

& vota atque donaria . . . cave ne offeras holocausta tua in omni loco quem videris, sed in eo quem elegerit Dominus in unâ tribuum tuarum offeres hostias, & facies quæcumque præcipio tibi . . . non poteris comedere in oppidis tuis decimam frumenti . . . & omnia quæ voveris & sponte offerre volueris, & primitias manuum tuarum, sed coram Domino Deo tuo comedes ea, in loco quem elegerit Dominus Deus tuus. *Deut. XII. 5. 6. 13. 14. 17. 18. Deut. XVI.*

5. 6.

(d) A die quâ eduxi populum meum de terrâ Ægypti, non elegi civitatem de cunctis tribubus Israël, ut ædificaretur in eâ domus nomini meo. . . sed elegi Jerusalem, ut sit nomen meum in eâ audivi orationem tuam, & elegi locum istum mihi in domum sacrificii elegi enim & sanctificavi locum istum, ut sit nomen meum ibi in sempiternum; & permanent oculi mei & cor meum ibi cunctis diebus . . . in templo hoc & in Jerusalem, quam elegi de cunctis tribubus Israël ponam nomen meum in sempiternum; & ultra non faciam commoveri pedem Israël de terrâ, quam dedi patribus eorum: si tamen custodierint opera omnia quæ præcepi eis, & universam legem qua n mandavit eis servus meus Moyses. *II. Paral. C. VI. 5. 6. VII. 12. 16. IV. Reg. C. XXI. 7. 8.*

A iij

permis de sacrifier ailleurs que dans le Temple.

L'essence du culte national consistant dans la célébration des sacrifices , ce culte ne pouvoit durer qu'autant que dureroit une telle célébration ; & comme les sacrifices ne pouvoient être offerts que dans le Temple seul qui avoit été désigné, la destruction finale de ce Temple entraînoit de toute nécessité celle du culte qui avoit été institué.

Rien n'étoit plus conforme à la nature de cette religion , que de déterminer ainsi l'exercice & la célébration de ses cérémonies : le Temple devoit exister tant que les Juifs formeroient un corps , & que ce corps ne dépendroit d'aucun autre : en perdant ce droit , ils devoient donc perdre leur Temple ; il leur devenoit même inutile , puisque le culte qu'ils y rendoient à l'Être suprême ne se rapportoit à eux qu'autant qu'ils formoient une Nation civile , reconnue pour le peuple de Dieu (e).

(e) Si autem aversi fueritis & dereliqueritis justitias meas , & præcepta mea quæ proposui vobis evellam vos de terrâ meâ quam dedi

sur le projet de Julien. ¶

Toutes ces conséquences sont tellement liées les unes aux autres & en même tems si palpables, que lorsque notre Sauveur annonça à la femme de Samarie l'abolition prochaine de la loi de Moÿse, il lui dit que le tems alloit venir où les hommes n'adoreroient plus dans le Temple (f).

D'un autre côté, lorsque les faux

vobis : & domum hanc quam sanctificavi nō mihi meo , pōsitam à facie meā , & tradam eam in parabolam & in exemplum cunctis populis. Et Domus ista erit in proverbium universis transeuntibus, & dicent stupentes : quare fecit Dominus sic terræ huic & Domui huic? respondebuntque, quia dereliquerunt Dominum Deum patrum suorum qui eduxit eos de terra Ægypti. *II. Paralip. VII. 19. 20. 21. 22.*

(f) Mulier crede mihi, quia venit hora quando neque in monte hoc, neque in Jerosolymis adorabitis patrem . . . sed venit hora & nunc est quando veri adoratores adorabunt patrem in spiritu & veritate. *Joan. IV. 21. 23.*

Christus Samaritanæ dixit, *Mulier crede mihi*, hæc autem dicebat simul & necessitatem tollens observandi loci, & culturæ sublimius magisque spirituale genus inducens. Ex his igitur poterat demonstrari quod post hæc neque sacrificia, neque sacerdotium, neque rex apud Judæos futurus sit; nam per urbis everisionem hæc omnia potissimum simul probata sunt. *S. Chryso. orat. adversus Judæos, Erasmo interprete.*

A IV.

témoins suscités contre S. Etienne ; déposerent qu'ils lui avoient entendu dire que Jesus de Nazareth détruiroit le lieu saint, ils en tirerent eux-mêmes la conséquence, en faisant voir que ce n'étoit rien moins que de prétendre anéantir les loix & les traditions qu'ils avoient reçues de Moyse (g).

Si après avoir considéré cette religion dans sa nature, nous l'envisageons dans sa fin ; nous y trouverons toutes les marques d'une religion préparatoire qui conduisoit à une autre plus parfaite, & dont celle des Juifs n'étoit qu'une ombre (h). Pour peu qu'on lise les Prophètes, on est frappé de l'accord qui se trouve en ce genre entre la loi nouvelle & l'ancienne. L'ancien pacte que Dieu

(g) Et statuerunt falsos testes, qui dicerent : Homo iste non cessat loqui verba adversus locum sanctum & legem. Audivimus enim eum dicentem : quoniam Jesus Nazarenus hic, destruet locum istum & mutabit traditiones quas tradidit nobis Moyse. *Act. VI. 13. 14.*

(h) Umbram enim habens lex futurorum bonorum, non ipsam imaginem rerum ; per singulos annos eisdem ipsis hostiis quas offerunt indefinenter, nunquam potest accedentes perfectos facere. *Hebr. X. 1. & VIII. 5.*

sur le projet de Julien. 9

avoit fait avec les hommes, & qui sembloit plus proportionné à leur foiblesse, devoit les conduire par la succession des tems à cette religion sainte où Dieu devoit être adoré, non plus par le sang des taureaux & des victimes (i), mais en *esprit* & en *vérité*, & où ce même Dieu devoit déployer toute la grandeur de sa sagesse, & celle de son amour pour ses créatures. (k).

Les Juifs en lisant attentivement leurs Prophètes, ne pouvoient méconnoître le nouveau pacte (l) dans

(i) Impossibile enim est sanguine taurorum & hircorum auferri peccata. *Hebr. X. 4.*

(k) Ut ostenderet in sæculis supervenientibus abundantes divitias gratiæ suæ, in bonitate super nos in Christo Jesu. *Ephes. II. 7.*

(l) Ecce dies venit, dicit Dominus, & feriam domui Israel, & domui Juda fœdus novum: Non secundum pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die quâ apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terrâ Ægypti: pactum quod irritum fecerunt. Sed hoc erit pactum quod feriam cum domo Israël post dies illos, dicit Dominus: dabo legem meam in visceribus eorum & in corde eorum scribam eam — Domine fortitudo mea... ad te gentes venient ab extremis terræ — in tempore illo vocabunt Jerusalem solium Domini & congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine

lequel l'Être suprême devoit comprendre un jour, non-seulement la nation Juive, mais toutes les nations de l'Univers. De ce principe il suit une nouvelle conséquence, c'est que l'établissement de cette loi qui devoit obliger tous les hommes, exigeoit nécessairement l'abolition de l'ancienne, qui étoit restreinte au peuple Juif, & à une très-petite portion de la terre. La nature des deux religions bien approfondie, démontre évidemment qu'on ne peut admettre l'une sans rejeter l'autre, c'est-à-dire, qu'on ne peut faire revivre dans toute sa rigueur l'ancien pacte qui ne se rapportoit qu'aux Juifs, sans exclure celui qui avoit été annoncé par les Prophètes, & confirmé dans la nouvelle alliance (m).

Domini. *Jer. XXXI. 31. 32. 33. XVI. 19. III. 17.* — & movebo omnes gentes, & veniet Desideratus cunctis gentibus. *Agg. II. 8.*

(m) Reprobatio quidem fit præcedentis mandati propter infirmitatem ejus & inutilitatem: Nihil enim ad perfectum adduxit lex. *Hebr. VII. 18. 19.*

Quid dicit scriptura? Ejice ancillam & filium ejus: non enim hæres erit filius ancillæ cum filio liberæ. Itaque, fratres, non sumus ancillæ filii, sed liberæ — ecce ego Paulus dico vobis

sur le projet de Julien. 31

Si en raisonnant conséquemment à ces principes, la substitution de la loi nouvelle à l'ancienne n'eût été que conditionnelle, & n'eût eu lieu que dans le cas où les Juifs eussent abandonné volontairement une religion incompatible avec celle que Dieu leur promettoit, l'événement nous a convaincu que l'opiniâtreté de cette Nation & son attachement aveugle aux coutumes de ses ancêtres est tel, qu'il n'en auroit pas fallu davantage pour mettre un obstacle aux vûes de la Providence.

Mais celui qui a tout disposé dans l'Univers a tellement constitué cette religion préparatoire, qu'il n'a jamais été au pouvoir des hommes de retarder l'abolition du culte qui devoit s'anéantir, & c'est la belle remarque de S. Chrysostôme, *Dieu, dit-il, en établissant la nécessité d'un culte local, mettoit un obstacle invincible à la fureur des Juifs pour leurs cérémonies légales; car de même qu'un*

quoniam si circumcidamini, Christus vobis nihil proderit — nam in Christo Jesu neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed fides quæ per charitatem operatur. *Gal. IV. & V.*

Médecin en brisant la coupe de son malade, lui ôte l'usage d'une boisson qui lui deviendroit funeste, ainsi l'Etre suprême ôte aux Juifs la source empoisonnée de leurs sacrifices, en détruisant Jerusalem, & en leur rendant la place inaccessible (n).

S'il étoit donc fondé sur les décrets du Toutpuissant que le culte charnel des Juifs ne pouvoit subsister avec celui de l'esprit & de la vérité, que l'abolition de la loi Mosaique étoit nécessaire à l'établissement de l'Evangile, nous avons tout lieu de penser qu'un événement de cette importance devoit avoir été prédit par les Prophètes, & confirmé par

(n) Διά τῆς κατὰ τὸν τόπον... quemadmodum igitur medicus fracto vase ægrotum prohibet ab intempestivo frigidi potûs appetitu, sic & Deus eversâ civitate ipsâ, atque adeo funditûs dirutâ, ut omnibus facta sit inaccessa, Judæos à sacrificiis abduxit. Nam si hoc non agebat, cur religionem illam in unum locum conclusit, qui nusquam non est præsens, qui implet universa? Cur igitur cultum redegit ad victimas, victimas ad certum locum, locum ad tempus, tempus ad unam civitatem contraxit, ac rursus hanc ipsam civitatem subvertit? *S. Chrysof. homil. adversus Judæos pag. 412. edit. Frans. Ducei.*

l'auteur même de la nouvelle alliance.

C'est ce que les Livres saints établissent avec un accord si parfait, qu'il ne reste aux hommes aucune excuse de leur aveuglement, ou de leur opiniâtreté. Les expressions des Prophètes vont mettre dans un nouveau jour les principes que nous avons puisés dans la nature des deux religions, & ces principes à leur tour nous donneront la juste valeur des prophéties ; ce qui coupera court aux sophismes qu'on pourroit faire sur le *sens littéral* de la destruction du Temple.

Le prophète Isaïe prédit aux Juifs que les grâces & les bienfaits du Seigneur devoient se répandre de chez eux sur toutes les Nations de la terre ; il leur annonce le triomphe de l'Évangile sous la figure d'une délivrance temporelle. » Ce sera sur » cette montagne, dit-il, que le » Seigneur des armées préparera à » tous les peuples un festin de viandes délicieuses. . . . il brisera sur » cette montagne les liens qui enchaînoient tous les peuples, & il » déchirera le voile qui enveloppoit

» toutes les Nations ; il terrassera la
 » mort pour toujours. »

Et pour faire sentir aux Juifs l'importance de l'événement qu'il leur annonce , il s'écrie dans les transports de sa reconnoissance.
 » Seigneur vous êtes mon Dieu , je
 » vous glorifierai , & je bénirai votre
 » Nom , parce que vous avez fait
 » des prodiges , & que vous avez
 » fait voir la vérité de vos desseins
 » éternels. » (o)

Cette prophétie nous présente entr'autres un trait remarquable. Après avoir annoncé la délivrance , non-seulement du peuple Juif , mais de toutes les Nations de la terre , elle exprime l'abolition du culte

(o) Domine , Deus meus es tu , exaltabo te & confitebor nomini tuo : quoniam fecisti mirabilia , cogitationes antiquas fideles , amen. Quia posuisti civitatem in tumulum , urbem fortem in ruinam , domum alienorum : ut non sit civitas , & in sempiternum non ædificetur. — Et faciet Dominus exercituum omnibus populis in monte hoc convivium pinguium — & præcipitabit in monte isto faciem vinculi colligati super omnes populos , & telam quam orditus est super omnes nationes. Præcipitabit mortem in sempiternum. *Isai. XXV. 1. 2. 6. 7. 8.*

qu'on rendoit sur la montagne de Sion, par le déchirement du voile qui cachoit aux Gentils les mystères que Dieu devoit opérer. Trois Évangélistes nous assurent conformément à cette idée, que dans l'instant même où le Sauveur du monde consumma l'ouvrage de la rédemption des hommes en expirant pour eux sur l'arbre de la Croix, le voile du Temple se déchira. (p)

S. Paul a connu toute la force de cette prophétie, puisqu'il se sert des termes du Prophète pour exprimer le triomphe de J. C. sur la mort. (q)

C'est en conséquence de tout ce qui avoit été prédit dans l'Ancien Testament, que lorsque Jesus annonça à la femme de Samarie l'abolition prochaine du Temple, cette femme comprit aussitôt qu'on lui parloit de la venue du Messie. « Je » sçais, dit-elle, que le Messie qu'on » appelle le Christ, doit bientôt

(p) Et ecce velum Templi scissum est in duas partes à summo usque deorsum. *Math. XXVII. 51.* & velum Templi scissum est in duo à summo usque deorsum. *Marc. XV. 38.* & velum Templi scissum est medium. *Luc. XXIII. 45.*

(q) *I. Corinth. XV. 54.*

» venir , lors donc qu'il sera venu ,
 » il nous annoncera tout. » (r)

La Providence a voulu que cette liaison entre le culte que devoit annoncer le Messie , & l'abolition de celui qu'on rendoit dans le Temple , fût marquée en termes si clairs dans les anciens Prophètes , qu'on ne pût y former le moindre doute. « Après
 » soixante & deux semaines , dit le
 » Prophète Daniel , le Christ sera
 » mis à mort , & le peuple qui le
 » doit renoncer ne sera plus son peuple. Un peuple avec son chef qui
 » doit venir , détruira la ville & le
 » sanctuaire, elle finira par une ruine
 » entiere , & la désolation qui lui a
 » été prédite , arrivera après la fin de
 » la guerre. Il confirmera son alliance avec plusieurs dans une semaine , & à la moitié de la semaine les hosties & les sacrifices seront
 » abolis , l'abomination de la désolation sera dans le lieu saint , & la
 » désolation durera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin. » (s)

(r) Scio quia Messias venit , qui dicitur Christus , cum ergo venerit ille , nobis annuntiabit omnia. *Joan. IV. 25.*

(s) Et post hebdomadas sexaginta duas occi-
 C'est

C'est cette prophétie que J. C. confirma de nouveau, lorsqu'en arrivant à Jerusalem, il pleura sur cette ville malheureuse en lui adressant ces paroles. « Si tu connoissois » au moins en ce jour qui t'est donné » ce qui te peut apporter la paix ! » mais maintenant tout est caché à » tes yeux, car il viendra un tems » malheureux pour toi où tes enne- » mis t'environneront de tranchets, » qu'ils t'enfermeront & te ferreront

detur Christus : & non erit ejus populus qui eum negaturus est. Et civitatem & Sanctuarium dissipabit populus cum duce venturo, & finis ejus vastitas, & post finem belli statuta desolatio. Confirmabit autem pactum multis hebdomadâ unâ ; & in medio hebdomadis deficiet hostia & sacrificium ; & erit in Templo abominatio desolationis & usque ad consummationem & finem perseverabit desolatio. *Daniel. IX. 26. 27.*

Orti 3. xxi. Populorum vobis ipsi... quod autem de Romanis hæc dicta sint (à Daniele) & ipse Josephus, quemadmodum ante docuimus, asseveravit Quid igitur vobis reliquum est quod loquamini ? Cum reliquas captivitates prædicunt Prophete, certum & præfinitum tempus expresserunt ; huic nullum tempus præfinitum, quin potius contrarium addunt ; videlicet captivitatem usque ad consummationem duraturam. Sanctus Chrysof. orat. 3. adversus Judæos. Def. Erasmi. Interpret.

» de toutes parts, qu'ils te renverse-
 » ront par terre toi & tes enfans qui
 » sont au milieu de toi, & qu'ils ne
 » te laisseront pas pierre sur pierre,
 » parce que tu n'as pas connu le
 » tems auquel Dieu t'a visitée (t). »
 Deux autres Evangélistes nous in-
 forment encore que lorsque les Dis-
 ciples conduisirent leur maître vers
 le Temple pour lui en faire remar-
 quer la structure, Jesus leur dit,
 » vous voyez toutes ces choses, &
 » moi je vous le dis & vous en assu-
 » re, il ne restera pas pierre sur
 » pierre de tout cet édifice. » (u) Ses

(t) Et ut appropinquavit videns civitatem
 stetit super illam, dicens : Quia si cognovisses
 & tu, & quidem in hac die tuâ, quæ ad pacem
 tibi, nunc autem abscondita sunt ab oculis tuis.
 Quia venient dies in te : & circumdabunt te :
 & coangustabunt te undique ; & ad terram pro-
 sternent te, & filios tuos qui in te sunt, & non
 relinquent in te lapidem super lapidem : eò
 quòd non cognoveris tempus visitationis tuæ.
Luc. XIX. 41. 42. 43. 44.

(u) Et egressus Jesus de templo, ibat & acces-
 serunt discipuli ejus, ut ostenderent ei ædifica-
 tiones templi. Ipse autem respondens dixit illis.
 Videtis hæc omnia ? Amen, dico vobis, non
 relinquetur hic lapis super lapidem qui non
 destruetur. *Matth. XXIV. 1, 2. & Marc. XIII.*
 1. 2.

Disciples lui ayant demandé quand arriveroit ce désastre, Jesus leur répondit, lorsque vous verrez dans le lieu saint l'abomination de la désolation prédite par le Prophète Daniel. (x) Et il nous marque ailleurs la durée de cette désolation, » Jerusalem, dit le même Sauveur, sera » foulée aux pieds par les Gentils, » jusqu'à ce que le tems des Nations » soit accompli. (y)

(x) Cum ergo videritis abominationem desolationis quæ dicta est à Daniele Prophetâ, stantem in loco Sancto. *Matth. XXIV. 15.*

(y) Et cadent in ore gladii, & captivi ducentur in omnes gentes, & Jerusalem calcabitur à gentibus : donec impleantur tempora nationum. *Luc XXI. 24.*

Ὅτι ἰὲρ περιστασίας τῶτο δευδείξωμεν πάλιν..... age rursus, & hoc ex abundantia demonstramus, quod templum nunquam instaurabitur, neque ad pristinum vitæ statum restituendi Judæi sunt..... is enim (Christus) cum ingressus Hierosolimam vidisset templum, dixit, futurum ut Hierosolima conculcetur à gentibus multis, donec implerentur tempora gentilium : videlicet tempus significans usque ad consummationem mundi. Ac rursus hæc de Templo comminatus est, loquens discipulis, non mansurum lapidem super lapidem in eo loco qui non diruatur : videlicet explanatè prædicans eum prorsus abolendum & in perpetuam solitudinem redigendum. Verum Judæus omnino re-

L'événement a justifié la prédiction de J. C. C'est une vérité que l'histoire des Chrétiens, des Juifs & des Payens nous atteste, & dont personne ne doute aujourd'hui ; il ne reste de difficulté que sur les expressions générales des prophéties que nous venons de rapporter. Les Commentateurs diffèrent entre eux sur la durée précise que J. C. fixe à la désolation de Jerusalem ; quelques-uns, comme M. Hammond, supposent que cette désolation ne doit essentiellement durer que jusqu'à l'établissement du Christianisme dans l'Empire Romain ; d'autres, comme M. Clarke, l'étendent à la conversion future des Juifs.

Pour se frayer une route lumi-

ficit hoc testimonium, nec recipit ea quæ diximus ; inimicus, inquit, meus est qui talia loquitur, ego illum adegi in crucem, & quomodo recipiam illius testimonium? Atqui hoc ipsum prodigiosum est, ô Judæe, quod cum tu crucifixeris eum, ille posteaquam à te crucifixus est, tuam civitatem evertit, tuam gentem dissipavit, tuum populum per univèrsum orbem dispersit. Videlicet reipsa declarans se resurrexisse ac vivere, atque nunc agere in cœlis.
Santus Chrysof. orat. 3. adversus Judæos.
Erasm. Interpret.

sur le projet de Julien. 21

neuse au milieu des ténèbres que laissent les prophéties, lorsqu'elles sont conçues en termes généraux, je crois que le meilleur moyen est d'approfondir la nature des choses que les Prophètes se proposent de nous expliquer. Tout se réduit à cette question : J. C. a-t-il voulu nous exprimer par ses paroles une destruction finale du Temple de Jérusalem, ou s'il n'a point prétendu nous l'insinuer, quelle est l'espece de rétablissement qu'il semble annoncer aux Juifs ?

Pour répondre à cette question j'examine la nature des deux cultes qui font l'objet de la prophétie. Il est évident, comme nous l'avons déjà prouvé, que ces deux cultes ne peuvent subsister ensemble, & que l'abrogation de la loi de Moïse étoit une conséquence nécessaire de la vocation des Gentils. En effet, approuver la loi de Moïse, c'est approuver l'état où se trouvoient les Juifs avant la venue du Messie, & par conséquent leur restreindre un pacte que J. C. étend à toutes les Nations. Concilier l'existence du Christianisme avec de tels principes,

c'est admettre les deux contradictions les plus manifestes.

Voici la conséquence qui suit de ce raisonnement : si la co-existence du Judaïsme & du Christianisme renferme une contradiction si palpable, s'il est d'ailleurs démontré que le culte des Juifs étoit borné par son essence au Temple de Jerusalem, l'intention de la Providence en détruisant ce Temple est de le tenir enseveli sous ses ruines tant que le Christianisme aura lieu, c'est-à-dire, jusqu'à la fin des siècles. Nous sommes maintenant aussi certains de cette vérité que si les Prophètes nous l'avoient énoncée dans les termes les plus clairs & les plus expressifs. D'où il suit 1°. que la destruction du Temple qui fait l'objet de leurs prophéties, est non-seulement une destruction totale & entière, mais encore une destruction *finale*, une *extinction réelle* du culte que les Juifs rendoient dans ce même Temple. 2°. Que le rétablissement de ce peuple, quelque soit son époque, ne peut être pris dans le *sens littéral*, mais dans le sens adopté par tous les Pères de l'Eglise lorsqu'ils parlent

sur le projet de Julien.

de la conversion future des Juifs.

Si l'on objecte encore (& que n'objecte-t-on point aujourd'hui?) qu'il n'est pas naturel de croire que dans un événement de cette importance les Prophètes eussent employé des expressions générales & indéterminées, si les conséquences que nous déduisons de leurs prophéties étoient les véritables.

Je réponds en premier lieu, que lorsque la Providence nous a donné sur un événement toute la certitude que nous étions en droit d'exiger, nous ne pouvons ni ne devons en exiger davantage. En second lieu, nous voyons dans ce cas ce que nous ne manquons jamais d'observer dans toutes les démarches de la Providence, que les voies dont elle se sert sont la source d'une infinité de biens utiles que nous n'apercevons pas du premier coup d'œil. Dieu en nous mettant dans la nécessité de ne rien conclure des prophéties qu'après avoir bien médité leurs objets, nous force d'avoir sans cesse devant les yeux des principes & des vérités que nous pourrions méconnoître sans cette étude salutaire; étude que

l'esprit humain n'entreprit jamais sans se former les idées les plus grandes & les plus nobles de la divinité.

Supposons que la religion des Juifs eût été telle dans sa nature, qu'à la naissance du Christianisme il eût été *convenable*, & non *nécessaire* d'abolir le culte qu'on rendoit dans le Temple ; comme il y a toute apparence que dans ce cas même la Providence en proscrivant l'ancien culte n'auroit jamais souffert le rétablissement du Temple, nous devons être assurés qu'elle nous auroit marqué son intention dans les prophéties, de la manière la plus précise & la plus claire. La raison en est simple : les prophéties n'ont été faites que pour manifester aux hommes les volontés de l'Être suprême ; or les hommes n'auroient pu conclure d'une simple convenance la destruction *finale* des cérémonies observées dans le Temple ; les Prophètes se seroient donc énoncés de façon à ne laisser aucun doute sur la destinée de ce Temple.

Le contraire arrive dans le cas contesté entre les Juifs & nous. La nature

sur le projet de Julien. 27

nature de la loi *mosaïque* & celle de la loi *nouvelle* établissant une contradiction manifeste dans la co-existence de ces deux loix, il n'en faut pas davantage à tout homme raisonnable pour déterminer le sens des prophéties, & les évaluer au degré de certitude qui auroit résulté de la déclaration la plus expresse. Une telle déclaration seroit donc inutile dans le cas présent ; & outre les raisons que Dieu peut avoir eu de nous donner les prophéties sous la forme où nous les voyons, on ne peut disconvenir qu'il en résulte à notre égard un grand avantage. C'est la connoissance que nous acquérons en méditant les Prophètes, en comparant leurs prophéties, en approfondissant l'histoire de la Providence ; connoissances qui nous auroient peut-être échappé, si Dieu s'étoit expliqué comme l'exigent nos esprits forts.

On peut objecter en outre, que les raisons alléguées jusqu'ici ne prouvent à la rigueur qu'une abolition *virtuelle* de la loi de Moïse, & non une extinction *réelle* de cette même loi. Je m'explique.

De toutes les prophéties concernant la ruine de Jerufalem & l'établissement du Chriftianifme, on ne peut conclure qu'une défenfe exprefle de l'Être fuprême de lui offrir désormais les facrifices qu'il avoit réprouvés ; or une telle défenfe n'emporte point avec elle la *néceffité* d'ôter aux Juifs l'exercice de leur culte : lorsque Dieu n'approuve point une religion, est-il obligé de s'opposer à l'opiniâtreté de ceux qui voudroient l'exercer malgré les défenfes ?

Je répons que la maniere dont la Providence abolit une religion préparatoire, lorsque celle qui doit prendre fa place vient à s'établir dans l'univers, n'est point une matiere fur laquelle on puiſſe raifonner d'après une expérience journaliere : nous n'en avons jamais eu qu'un exemple, & nous n'en aurons jamais d'autre. Abandonnons donc pour un instant les notions communes que nous pourrions puiser dans la *convenance* des chofes, & l'*analogie* des faits.

Je conviens qu'en raifonnant conféquemment aux idées que nous

sur le projet de Julien. 27

nous formons sur la nature d'une religion en général, nous ne pouvons concevoir une abolition *actuelle* de tout ce qui appartient à un culte, sans donner atteinte au libre-arbitre; mais je soutiens en même tems que ces idées générales souffrent une restriction considérable lorsque nous les adaptons à la religion des Juifs. La partie essentielle de cette religion, sa base & son fondement étoit un culte local, principe qui n'a jamais été commun à aucune autre religion. Dieu pouvoit donc ôter aux Juifs sans blesser les droits de la justice, ni ceux de la liberté des hommes, un Temple qui ne leur avoit été donné que pour un tems, & s'il le leur a ôté, comme les Prophètes l'ont prédit, comme J. C. leur a annoncé, comme l'Histoire des Chrétiens, des Juifs & des Payens nous l'atteste, il est incontestable que l'intention de la Providence étoit non-seulement de proscrire la religion des Juifs, mais d'en abolir même l'exercice; & par une conséquence nécessaire elle ne rendra point à ce peuple, tant que la religion Chrétienne aura lieu, le Tem-

ple auquel l'exercice de son culte étoit restraint. La religion Judaïque bien approfondie, nous conduit donc à un principe que nous ne pouvons adapter à toute autre religion, & qui nous dévoile en même tems la conduite de la Providence dans la révolution la plus étonnante que nous connoissions.

Je ne prétens pas étendre aux circonstances accessoires de la religion des Juifs, ce que je viens d'établir touchant la partie essentielle de leur culte. La *Circoncision*, la *Purification*, la distinction des mets ne sont qu'*abrogées* ; mais aussi ces sortes de cérémonies, que l'Être suprême abandonne à l'opiniâtreté de ce peuple, ne sont qu'un objet particulier, & ne se rapportent qu'indirectement au corps entier de la Nation. Les *sacrifices*, le seul acte national qui représentoit l'alliance contractée avec le Dieu de leurs peres, ne subsistant plus, toutes les cérémonies subordonnées à ce culte principal, perdent la vertu qu'elles retiroient de leur source, & ne servent plus qu'à caractériser aux yeux de l'Univers la désolation d'un peuple réprouvé depuis tant de siècles.

Telle a été la fin de la théocratie des Juifs & le commencement du Christianisme ; époque la plus importante que nous ayons dans l'économie de la grace. Au règne de Dieu sur les Hébreux, succéda celui de Jesus - Christ sur toutes les Nations ; (2) c'est de Jerusalem (a) que s'est élevée cette montagne sainte à laquelle toutes les Nations de la terre sont accourues, où l'Univers prosterné devant son Créateur l'adore *en esprit & en vérité* ; ce n'est donc point à la politique des princes, à la sagesse des philosophes, aux systèmes de l'esprit humain que la religion chrétienne doit son établissement. Un pouvoir supérieur aux hommes a

(2) Et dedit ei potestatem, & honorem, & regnum : & omnes populi, tribus, & linguarum ipsi servient. *Daniel VII. 14.*

(a) Et erit in novissimis diebus preparatus mons domus Domini in vertice montium, & elevabitur super colles, & fluent ad eum omnes gentes ; & ibunt populi multi & dicent : Venite & ascendamus ad montem Domini & ad domum Dei Jacob, & docebit nos vias suas, & ambulabimus in semitis ejus : quia de Sion exhibit lex, & verbum Domini de Jerusalem. *Isai. II. 2.*

établi ce que les hommes ne détruiront jamais. (b)

Revenons à la conséquence qui résulte de tout ce que nous avons prouvé dans ce Chapitre : s'il est vrai que l'abolition du culte qu'on rendoit dans le Temple de Jerusalem étoit nécessaire à l'établissement du Christianisme, il s'ensuit évidemment que la Providence ne peut approuver le rétablissement de ce culte tant que la religion Chrétienne aura lieu ; & c'est ce qu'il nous falloit prouver avant d'entrer d'une manière plus directe dans l'objet principal de cet Ouvrage.

(b) Potestas ejus potestas æterna, quæ non auferetur, & regnum ejus quod non corrumpetur. *Daniel VII. 14.*



CHAPITRE II.

Caractère de Julien ; sa conduite à l'égard du Christianisme , & ses premières tentatives pour l'anéantir.

IL a été un tems où les puissances de ce monde se sont opposées au progrès de l'Évangile ; & comme elles ont réuni leurs forces pendant des siècles entiers pour anéantir ou décréditer la religion de Jésus-Christ, on devoit bien s'attendre à la voir subir toutes les épreuves que l'esprit humain peut imaginer , & à l'en voir triompher , si elle étoit véritable.

La première espèce d'attaque qu'éprouva le Christianisme , fut celle de la force ouverte , parce que c'étoit la plus naturelle au génie de ses agresseurs : le monde entier devenu l'esclave du despotisme , & accoutumé depuis longtems au joug de la tyrannie , donnoit à cette force toute l'étendue dont elle étoit susceptible ; la violence fut employée à

C iv

différentes reprises, & repoussée autant de fois par le courage & la constance des Martyrs : C'étoit en mourant qu'ils triomphoient, & en versant leur sang qu'ils faisoient plus de Chrétiens que le monde n'en pouvoit détruire. (a)

Le courage & la patience des Martyrs au milieu des tourmens & des supplices les plus affreux, forment sans doute une des preuves les plus éclatantes de la divinité de notre religion. La maniere dont on les a persécuté, la constance avec laquelle ils ont souffert, présente un spectacle si frappant, & où le doigt de Dieu est si visiblement marqué, que c'est renoncer à la raison que d'attribuer à des ressources purement humaines la propagation de l'Évangile. Mais si d'un côté des preuves de cette nature sont particulieres à la religion Chrétienne, si elle seule est en droit de se les revendiquer, il faut néanmoins convenir qu'en général la force &

(a) Cruciate, torquete, damnate, atterite nos . . . , plures efficimur quoties metimur à vobis, semen est sanguis Christianorum. *Tertull. Apolog. cap. 5.*

La violence ne font pas toujours les moyens les plus propres à déraciner de l'esprit des hommes, les opinions qu'ils auroient une fois embrassées. Tout ce que la force ouverte peut faire dans ce cas, (& où elle ne réussit pas même toujours) c'est d'arrêter les progrès; & tout ce qu'on peut faire de mieux ensuite, c'est de faire servir les autres avantages que donne le pouvoir, à étouffer l'erreur dans les deux sources qui peuvent la produire, l'esprit & le cœur; à toucher & à éclairer; à persuader & à convaincre; à prendre l'homme par lui-même, par la douceur, s'il n'est aveugle que parce qu'il est opiniâtre; & par la conviction, s'il n'est opiniâtre que parce qu'il est aveugle. L'idolâtrie s'est évanouie, lorsque les ténèbres ont été dissipées; l'arianisme, quoique protégé par toutes les forces d'un Empire, n'a pu tenir contre celui de la vérité; & toutes les Sectes nées dans le sein du Christianisme, n'ont été détruites que parce qu'elles ont été convaincues.

Cette méthode, plus directe & plus raisonnable que toute autre, exige une connoissance parfaite du

cœur humain , & de la doctrine qu'on entreprend de combattre ; de tous les Empereurs qui ont mérité le titre de persécuteurs , on en trouve très-peu qui ayent rassemblé ces deux qualités. Marc Antonin a eu la première , & n'a cependant employé que la force ; (b) Julien a été le

(b) M. Moyle dit dans le second volume de ses Ouvrages posthumes , p. 274. *qu'il devoit être bien triste pour les Chrétiens de se voir persécutés par un aussi grand homme , & un homme aussi sage que Marc Antonin.* Nous pensons au contraire que rien n'est plus glorieux à la religion qu'ils professoient. Pour nous en convaincre , examinons le caractère de leurs persécuteurs. Nous avons d'un côté les Nérons , les Domitiens & les Maximiens ; de l'autre les Trajans , les Antonins & les Valériens. Si tous les persécuteurs avoient été du caractère des premiers , qu'auroient répondu les Déistes aux preuves de la religion Chrétienne tirées des persécutions ? *Qu'on ne doit pas s'étonner sans doute que le Christianisme attaqué par des monstres en horreur aux Dieux & aux hommes , n'ait pas succombé sous les coups de tels persécuteurs.* Si tous les tyrans au contraire avoient été des Princes aussi sages que les Trajans , les Antonins & les Valériens , nos Déistes n'auroient pas manqué de repliquer , *qu'il falloit que la morale des Chrétiens eût été bien étrange pour mériter le ressentiment de ces Princes , qui aimoient les hommes autant qu'ils en étoient aimés ?* Mais lorsqu'on

seul qui les ait réunies dans sa personne, & qui les ait fait valoir avec toute l'habileté, la ruse & l'adresse du plus savant politique.

On se trouve ici forcé de l'avoüer; il semble que la Providence n'ait choisie cet homme extraordinaire, comme le dernier appui du paganisme, que pour faire voir à l'Univers que le pouvoir des hommes avec la réunion de tous les avantages possibles, étoit capable d'opposer à l'Evangile. Il n'étoit réservé qu'à lui seul d'attaquer le Christianisme jusque dans sa source, c'est-à-dire, dans ces preuves si célèbres qui l'ont rendu depuis le commencement du monde l'objet particulier de la Providence; & il n'étoit réservé qu'à

voit les Monarques les plus sages comme les plus barbares inonder l'Univers du sang des Chrétiens; que répondront les incrédules? En faudroit-il davantage pour convaincre un esprit sensé, que ce n'est point dans le génie & le caractère des persécuteurs, qu'il faut chercher la cause des persécutions, mais dans les décrets d'une Providence qui avoit résolu de faire voir aux hommes que toute leur force & leur pouvoir n'est que foiblesse, lorsqu'ils s'opposent aux conseils éternels de l'Être suprême.

l'Évangile seul de pouvoir triompher de ces fortes d'attaques.

Né avec un contraste singulier de vertus & de vices, Julien eut toutes les qualités qui pouvoient former le persécuteur le plus redoutable ; la haine qu'il portoit à l'Empereur Constance, le meurtrier de sa famille, fit naître ses préjugés contre le Christianisme, & son attachement aux Philosophes Payens contribua désormais à les nourrir. Il aimoit éperduément la Littérature des Grecs, qu'il ne croyoit véritablement animée, que dans l'ancienne Théologie ; (c) science favorable à ses penchans, & qui les fortifioit sans qu'il s'en apperçût ; il en fit une étude assidue, on trouve même dans ses ouvrages quelques traces de la belle Littérature ; mais loin de s'étudier à épurer ce goût, il l'avilit par l'obscurité des matieres qui en devinrent l'objet. La Théurgie, doctrine favorite des Sophistes qu'il aimoit tant, flatoit son ambition, parce qu'elle lui promettoit le diadème ; sa vanité, parce qu'il vouloit

(c) Vide Epist. Jul. xliij.

roître Philosophe ; & sa haine ,
orce qu'il vouloit être persécuteur.
a foi s'éteignit peu à peu dans son
œur, la superstition en prit la place,
la fureur où le portoit souvent l'es-
it du fanatisme, ne put bientôt s'af-
uvir que dans le sang des victimes.
Il dissimula jusqu'à ce qu'il se vit
vêtu de la pourpre, & sa dissimu-
ation en ce genre, étoit peut-être
n des plus grands coups de politi-
ue. Il parvint à tromper les plus
clairés ; il aimoit les Payens, mais
rendit leur silence nécessaire en
s tenant dans la crainte ; il haïssoit
s Chrétiens, mais il les força à le
ouer ; il n'ignoroit pas les soupçons
ue son attachement aux Sophistes
voit fait naître dans l'esprit de
onstance, il résolut de les détruire,
c y réussit : il feignit de l'inclination
l'état Ecclésiastique, il fit même la
onction de Lecteur dans l'Eglise de
Nicomédie, dont son oncle étoit
vêque : l'hypocrisie la plus odieuse
ut désormais le masque sous lequel
l cachoit aux Chrétiens les projets
qu'il méditoit contre eux, & à la
veille même de les exécuter, il
osoit encore adorer le Dieu qu'il
alloit persécuter.

Cette duplicité de cœur qui en faisoit un monstre , ne laissoit entrevoir que les espérances les plus flatteuses de sa personne. Il pratiquoit les vertus qui pouvoient le singulariser , & il affectoit même celles qu'il n'appartient qu'à la véritable religion de donner aux hommes. Il aimoit la retraite , soit par goût ou par habitude , il étoit souple & insinuant, dur envers lui-même, libéral envers les autres , respectant la valeur & aimant le mérite ; ces qualités jointes à un amour affecté pour la justice , & à un courage supérieur à tout obstacle , commencèrent par lui gagner les cœurs , & finirent par l'élever sur le trône.

Il y monta l'an 360 , à l'âge de 28 ans & demi ; il avoit été créé César le 6^e de Novembre de l'année 355 : devenu le maître absolu de lui-même , & de l'Empire que lui laissoit la mort de Constance , il leva enfin le masque , quitta ces apparences trompeuses dont il avoit couvert son apostasie , rouvrit les Temples , (d) & commença de

(d) *Planis absolutisque decretis aperiri*

offenser publiquement l'idolâtrie, & des traits de fanatisme qui font d'effroi.

impla, arisque hostias admoveri ad deorum cultum. *Am. Marcell. L. XXII. C. 5.* Son confident Libanius le complimente sur le commerce intime qu'il avoit avec les Dieux, sur la familiarité dont ces mêmes Dieux l'honoroient. *Καὶ μόνος, dit-il, σὺ τὰς ἐκείνων σακας μορφὰς εὐδαιμόνων εὐδαιμόνων θεορὸς, ἰ μόνῳ σοὶ φωνῆς θεῶν ὑπῆρξεν ἀκούσαι. gat. ad Julian.*

C'étoit sans doute quelque initiation; car Libanius nous assure dans un autre endroit, que Julien avoit été initié dans tous les mystères, & admis en communion avec les démons. M. l'abbé de la Bléterie nous rapporte une de ces cérémonies extraordinaires d'après S. Grégoire Naziance & Theodoret. On dit que le Philosophe qui devoit initier le jeune Prince, l'ayant mené dans un Temple, le fit descendre dans une caverne souterraine. Quand les évocations furent achevées, on entendit tout à coup un bruit effroyable; on vit paroître des spectres de feu, Julien encore novice fut saisi de frayeur, & fit le signe de la Croix. Tout disparut instant: & la même chose étant arrivée jusqu'à deux fois, Julien ne put s'empêcher de parler à Maxime, qu'il admiroit la vertu de ce ne des Chrétiens. Maxime qui vit chanceler le profélyte, lui dit d'un air d'enthousiaste; moi donc, croyez-vous avoir fait peur aux Dieux? Non, Prince; mais les Dieux ne veulent point avoir de commerce avec un profane

Ce fut alors qu'il développa dans toute son étendue le projet qu'il méditoit depuis longtems, d'éteindre la religion de J. C. Ce projet se réduisoit à deux principaux chefs; 1°. aux moyens les plus propres à décréditer insensiblement parmi les hommes le culte qu'il détestoit; 2°. à établir sur ses ruines le Paganisme réformé dans ses dogmes & dans sa morale. Nous allons exposer en peu de mots les deux branches de ce système, en exposant quelques traits de sa conduite à l'égard des deux religions qui en faisoient l'objet.

Son premier soin fut de voiler par des apparences de modération le titre odieux de persécuteur, tandis qu'il feroit éprouver aux Chrétiens la persécution la plus cruelle, en épuisant contre eux son artifice & sa politique. Les exemples des Empereurs Payens qui l'avoient précédé, lui prouvoient par une longue

comme vous. Julien se paya de cette raison, ne troubla plus la cérémonie, & s'y laissa initier. *Vie de l'Emper. Jul. p. 68.* Voyez aussi ce que j'ai dit sur les mystères, dans la divinité de la mission de Moïse.

suite

ite d'expériences, le peu de succès
il devoit attendre de la violence
de la force ouverte. La vertu des
emiers Chrétiens avoit rendu leurs
natives inutiles, & le grand nom-
e de ceux qu'il comptoit pour ses
ets, lui faisoit envisager les sien-
s comme très-dangereuses. Il
ma donc un nouveau plan, plus
odéré en apparence, mais plus
rible en lui-même que celui de
prédécesseurs. Des réflexions de
sieurs années le mettoient en état
suffire à l'entreprise, quelque
te qu'elle fût, & sa haine lui ré-
doit du succès.

Il étoit convaincu, dit Libanius,
on ne gagne rien à vouloir forcer
consciencés, que ni le fer, ni le
, ne feront jamais paroître vrai
qu'on juge faux, que si la main
isfe, le cœur la défavouë tôt ou
, & que l'ame en déplorant la
lesse de son corps, demeure
chée au premier objet de son
e. (e)

Nam qui corpore ærotant, eos vinculis
rictos interdum sanare queas : at minus
n de diis persuasionem, neque ferro, ne-
gne expuleris. Si manus immolet, animus
Tomé I. D

En conséquence il défendit aux Payens de forcer les Chrétiens à sacrifier. *Je ne veux pas*, disoit-il, *qu'on traîne aux Autels les Galiléens, ni qu'on leur fasse le moindre tort : ils sont plus insensés que méchans. Tâchons, s'il est possible, de leur faire entendre raison, & de les gagner par la douceur. Nous ne devons pas les haïr, mais les plaindre : ils ne sont déjà que trop malheureux de se tromper dans la chose du monde la plus essentielle.* (f)

Pour donner des exemples de cette modération cruelle, il rappella ceux qui avoient été bannis

manum arguit, & corporis infirmitatem accusat, & eadem quæ prius, admiratur; atque hæc non opinionis mutatio, verum imago quædam, & umbra mutationis est, &c.

(f) Λόγω δὲ πεισθησάτω χριστι, καὶ διδασκίτω τοῖς ἀνθρώποις, &c. Quippe oratione persuadeti, docerique satius est homines, quam verberibus ac contumeliis, corporumque suppliciis. Ergo iterum ac sæpius eos admoneo qui in veram religionem voluntate suâ feruntur, ne quâ injuriâ Galilæos afficiant; neve in eos impetum faciant, aut contumeliis vexent. Etenim misericordiâ potius illi quàm odio digni sunt, qui maximis in rebus calamitatem patiuntur. Est autem ut bonorum omnium reverâ maxi-

pour cause de religion, & les rétablit dans les droits de la société civile : & comme si la charité seule eût guidé toutes ses démarches, il affecta de réconcilier les différentes sectes du Christianisme. Dans cette vue il faisoit souvent venir au Palais les Evêques & les laïques divisés sur la doctrine, (g) & là, jouant le rôle d'arbitre le plus fourbe, & de pacificateur le plus dangereux qui fut jamais, il réussissoit aux yeux des Payens à jeter sur toutes ces Sectes un ridicule qu'on ne manquoit jamais de faire retomber sur le Christianisme en général. Il favorisoit les chefs de parti, & se prêtoit même

nam pietas & religio : sic contra maximum malorum, impietas. *Julianus Bostrenis. Epist. II.*

(g) Utque dispositorum roboraret effectum, dissidentes Christianorum antistites, cum plebe discissa, in palatium intromissos monebat civiliter, ut discordiis consopitis, quisque nullo etant religioni suæ serviret intrepidus. Quod agebat ideo obstinatè, ut dissensiones augerent centiâ, non timeret unanimantem postea plebem, nullas infestas hominibus bestias, ut sint sibi ferales plerique Christianorum, expertus; sæpeque dictitabat : Audite me, quem Alamanni audierunt & Franci, *Amm. Marcell.*

D ij

à leurs entreprises ; tantôt il entretenoit un juste équilibre pour qu'aucune Secte ne prévalût sur l'autre , tantôt il en augmentoit la confusion en faisant naître de nouveaux sujets de discorde ; faisant déchirer l'Eglise par ses propres enfans , & allumant partout le feu des dissensions , persuadé qu'une guerre si animée ne finiroit jamais que par la destruction mutuelle de toutes les Sectes qui y étoient intéressées ; & que le Christianisme affoibli par lui-même , tomberoit plus infailliblement que par le fer & le feu des persécutions.

(h)

(h) Qui cùm videret res nostras Martyrum morte clariores fieri , & eâ causâ non solum viros , sed & teneros pueros , virginesque in-nuptas , plerosque ex omni sexu & ætate pro religione ad mortem prosilire , cruciabatur & dolebat. Cæterùm movere bellum manifestè no-lebat. *Omnes*, inquiebat, *ad martyrium, quasi ad alvearium apes, convolabant.* Hæc autem non ab alio , sed à majoribus suis didicerat ; etenim tyranni Ecclesiam infestârunt , & pöpuli quoque perpetuò in nos insurrexerunt , cùm adhuc parva religionis scintilla esset. Eam tamen non extinxerunt , neque confregerunt , sed ipsi potius confracti sunt. Augebatur quotidie scintilla hæc , ferebaturque in sublime , & omnem undique orbem invadebat , cùm occiderentur.

L'autorité des loix, d'autant plus utile à ses vûës, qu'il en étoit l'arbitre, fut le fondement sur lequel il établit la tolérance de toutes les religions; & par une conséquence nécessaire, cette tolérance devint plus dangereuse que la force ouverte. D'un côté l'on vit une infinité de Chrétiens qui ne l'étoient que par habitude, ou qui n'avoient embrassé cette religion, que parce qu'elle étoit celle des Souverains, accourir aux Temples des Idoles, grossir la foule des idolâtres dans les cérémonies publiques, & fournir tous les jours

lurerentur, suspenderentur, præcipitarentur, æstibus objicerentur omnes fideles. Etenim carnes sicut lutum calcabant, & mare & fluctus sicut pratium intuebantur, ad gladium sicut ad pedem & coronam corruerant, omniaque tormentorum genera ita contemnebant, ut ea non solum generose & fortiter ferrent, sed & acriter & cum voluptate. Enim verò sicut arborum rigatæ magis crescunt, ita & fides non oppugnata, magis floret; & vexata, incrementa majora sumit. Neque horti aquis irrigati ita germinant & fœcundi sunt, ut Ecclesie si Martyrum irrigentur sanguine. Hæc omnia atque plura cum rex ille sciret, meticolosior erat quam ut manifestè cum nostris congeret *S. Chrisost. Homil. XL. in Invent. & Maxim. Martyr. p. 486. Edit. Front. Ducal.*

de nouveaux triomphes au Paganisme. De l'autre, les Tribunaux ne furent plus occupés qu'à punir par des exactions inouïes les Chrétiens qu'on accusoit d'avoir converti des Païens, ou de les avoir excité à brûler les Temples des Idoles. De ce nouveau principe on en vit naître un autre plus dangereux : ce fut celui qui dégradait la religion Chrétienne du titre de religion dominante, pour en revêtir le Paganisme ; dès-lors les immunités, les prérogatives & les revenus dont Constantin avoit enrichi l'Eglise pour enrichir les pauvres, passèrent des mains des Chrétiens dans celles des Idolâtres. Il fallut rendre ce qu'on avoit reçu. Ni les pauvres, ni les veuves, ni les orphelins ne furent à l'abri des poursuites ; il suffisoit d'être Chrétien pour être coupable. Il falloit choisir entre l'indigence & l'apostasie, cesser d'être Chrétien ou cesser d'avoir des entrailles pour ses propres enfans. Julien alla plus loin, & comme il connoissoit le pouvoir de l'intérêt sur les hommes, il les prit par leur foible ; les Payens seuls se virent en possession des charges militaires,

les magistratures & des postes les plus avantageux ; ne laissant aux Chrétiens que leurs larmes , & une vie cent fois plus dure que la mort. Toutes ces attaques qui se succédoient avec rapidité , auroient suffi seules pour changer tout-à-coup la face de l'Empire , si une religion qui met les hommes au dessus des souffrances , ne les mettoit en quelque sorte au dessus de l'humanité.

Jaloux de voir dans l'Eglise les Basiles , les Grégoires de Naziance , les Césaires , les Diodores de Tarse , les deux Apollinaires , & beaucoup d'autres , effacer par leur éloquence & leur érudition , celle des Sophistes du Paganisme ; plus jaloux encore de les voir s'en servir à persuader la doctrine de J. C. il défendit aux Chrétiens d'enseigner les humanités & les sciences. (i) L'objet immédiat

(i) On trouve cet Edit parmi les ouvrages de Julien ; c'est l'Épître XLII. où il défend expressément aux Professeurs Chrétiens d'enseigner la Littérature. Mais comme S. Gregoire de Naziance , Sozomene , Theodoret & Ruffin furent qu'on défendit aux Chrétiens d'étudier les Belles-Lettres ; des critiques modernes ont trouvé quelque difficulté à concilier cette

de cette conduite , étoit d'empêcher la jeunesse de prendre aucune

espèce de contradiction. Baronius & M. de Valois , qui n'ont point lû dans l'Edit de Julien la défense d'étudier la Littérature , ont conclu contre les Auteurs Ecclésiastiques que cette défense n'avoit point été portée. Messieurs de Tillemont & Fleuri ne pouvant se résoudre à rejeter l'autorité de ces Auteurs qui devoient être bien instruits du fait , ont cru qu'il y avoit un autre Edit qui étendoit aux études la première loi de Julien. Ce qui confirme M. de Tillemont dans ce sentiment , c'est que l'Épître XLII. est conçue en termes obscurs & indéfinis : elle me paroît au contraire des plus précises & des plus claires , & je ne trouve aucune contradiction entre l'Edit de Julien & ce qu'ont avancé les Peres. Il me semble que la défense d'étudier la Littérature est renfermée dans celle de l'enseigner , comme une conséquence dans son principe. Pour nous en convaincre , examinons quel étoit le but de Julien. *Si les Professeurs , dit-il , trouvent dans nos Auteurs des idées peu convenables à la majesté des Dieux , qu'ils aillent expliquer Matthieu & Luc dans les Eglises des Galiléens. . . . Ces gens qui ont pour principe de croire à l'aveugle , doivent se tenir dans l'ignorance & la barbarie de leur origine. . . . On ne doit pas néanmoins empêcher la jeunesse Chrétienne de fréquenter nos écoles.*

Il est donc clair que le but de Julien étoit d'attirer la jeunesse Chrétienne aux écoles des Payens , ou de la condamner à l'ignorance si

impression

impression désavantageuse au Paga-

elle refusoit d'y venir ; le premier parti mettoit les enfans à la discrétion des Payens , & le second les mettoit hors d'état d'écrire un jour en faveur du Christianisme : les deux membres de ce dilemme sont en faveur de Julien comme on le voit , & suivent évidemment de la défense qu'il fit aux Professeurs Chrétiens d'enseigner la Littérature. S. Gregoire , Socrate , Sozomene , Theodoret & Ruffin avoient donc raison de prétendre que Julien avoit défendu d'étudier les Belles-Lettres , puisqu'on ne pouvoit plus le faire sans exposer la foi. Ce qui confirme encore ce que je viens d'avancer , c'est que les Professeurs Chrétiens ne pouvant plus enseigner aux enfans la Littérature profane, les plus sçavans d'entr'eux firent à l'usage de la jeunesse , des Poëmes , des Tragédies , & d'autres compositions classiques, dont les sujets étoient tirés de l'Histoire Sainte. Si Baronius & M. de Valois avoient fait attention à cette circonstance , ils n'auroient point conclu contre les Peres. Ammien Marcellin, ou Payen qu'il étoit, ne put s'empêcher de lâmer la défense de Julien , preuve convaincante qu'elle s'étendoit bien loin. *Il défendit, cet Auteur, aux Maitres de Rétorique & de Grammaire qui faisoient profession du Christianisme de donner désormais, des leçons ; défense dure, & qu'on devoit ensevelir dans un oubli.* Illud autem erat inclemens, obruent perenni silentio, quòd arcebat docere Marros Rhetoricos & Grammaticos ritus Christi cultores. *Amm. Marcell. Lib. XXII.*

10.

Tome I.

E

nisme, & en même-tems d'introduire peu-à-peu l'ignorance dans l'Eglise en la privant des secours de la Littérature. *Les Galiléens*, disoit cet Apostat, *qui ont pour principe de croire à l'aveugle, doivent se tenir dans l'ignorance & dans la barbarie de leur origine*; mais la Religion Chrétienne destinée à subir sous son regne la dernière épreuve de sa divinité, fit voir aux Payens même qui plaignoient son infortune, qu'elle pouvoit se passer d'un secours auquel elle ne devoit ni sa naissance ni sa propagation.

Ces procédés ne pouvant encore le satisfaire, il s'efforça de supprimer tout ce qu'on avoit écrit en faveur du Christianisme. Ce fut dans cette vûë qu'il écrivit à Ecdicius Préfet d'Egypte, & à Porphire Trésorier général, de rassembler avec soin, & de lui envoyer tous les Livres qui composoient la Bibliothèque de George Evêque d'Alexandrie. *Les hommes, dit-il, ont des goûts différents, le mien a toujours été d'avoir des Livres. . . . Vous me rendrez un service d'ami de retrouver tous ceux qui appaztenoient à George. Il en avoiz*

beaucoup de Philosophie & de Rhétorique, beaucoup qui traitoient de la doctrine impie des Galiléens; je voudrois qu'on eût perdu l'espèce de ces derniers. Mais de peur qu'on n'en ait détourné avec eux d'autres plus utiles, qu'on les fasse aussi chercher. (k)

Il ne qualifioit jamais les Chrétiens de ce titre glorieux qui le faisoit ressouvenir du nom de notre Rédempteur : il porta même le fanatisme jusqu'à vouloir en abolir le souvenir, & défendit par un Edit solennel de ne jamais donner aux Sectateurs de J. C. que le surnom de Galiléens, édit peu digne d'un Prince qui se piquoit d'esprit, mais la haine n'en a pas toujours. S. Grégoire de Naziance assure que l'horreur dont il étoit saisi lorsqu'on prononçoit en sa présence le nom de J. C. fut le motif de cet Edit. (l)

(k) *Epist. IX. & XXXVI.* Πολλά μὲν γὰρ ἦν φιλόσοφα παρ' αὐτῷ, πολλά δὲ ῥητορικά, πολλά δὲ ἦν καὶ τῆς τῶν δυσσεβῶν Γαλιλαίων διδασκαλίας, ἀβελόι μὲν ἠφανίσται πάντη. *Epist. IX.*

(l) Γαλιλαίως ἀντὶ χριστιανῶν ὀνομάσας τὸ καὶ καλεῖσται νομοθετήσας. *Gregor. Nazanz. Orat. II. contra Jul.*

Necque verò huc usque tantum progressus

Un homme devenu la proie d'une passion qui lui commandoit avec tant d'empire, devoit être désormais capable des plus grands écarts. Les voyes les plus viles, & les sentimens les plus bas ne lui coûterent plus; ses lettres nous en fournissent un exemple si odieux en lui-même, & si flétrissant pour sa mémoire, qu'il ne faut pas moins que son propre témoignage pour le rendre croyable.

Titus Evêque de Bostre vint à la tête de son Clergé lui présenter une apologie, où il prouvoit le zèle avec lequel il inspiroit au peuple le respect qu'on devoit aux Souverains, & l'obéissance que méritoient les loix. Après un acte aussi

est ejus furor, sed ex orbe terrarum exterminaturum se Galilæorum nationem pollicebatur; sic enim nos appellare solitus erat. . . . at enim probè noverat nomen illud quod necessitudinem aliquam cum Christo designat, non hominibus tantum, sed & angelis, & superioribus virtutibus, magno esse ornamento. . . . Christiana se dogmata exterminaturum comminatus est. Ubi nunc igitur ille? Ubi verba imperatoris blasphema? Ubi insolens illa lingua? Cinis, & pulvis, & vermium cibus evasit. *S. Chrysof. Homil. de S. Babytâ p. 642. Edit. Front. Ducæi.*

Sur le projet de Julien. 53

authentique de la fidélité d'un sujet envers son Prince, on ne croiroit jamais que toute la reconnoissance de Julien, fut de résoudre la perte de ce Prélat. Il écrivit aussitôt à ceux de Bostre, que Titus s'étoit déclaré leur délateur, qu'il les avoit dépeint comme des gens capables des derniers excès, si le Clergé ne les avoit contenu dans le devoir.

Et pour punir, disoit-il, la conduite de ce Pasteur, qui s'approprie le mérite de votre obéissance, je vous exhorte à le chasser de votre ville. (m)

C'est ainsi qu'il armoit ses sujets les uns contre les autres, se dépouillant à leur égard du titre de pere, foulant aux pieds les droits les plus sacrés de l'humanité, & sacrifiant

(m) L'Auteur des Caractéristiques nous donne dans son III^e. Volume une traduction entière de cette lettre, comme une preuve des sentimens & des bonnes qualités qu'il trouve dans son Heros, telles que *la douceur, la modération, la générosité, &c.* Ce qu'il y a de surprenant, c'est que cet Auteur ne passe pas sous silence le trait que nous venons de citer; c'est au Lecteur équitable à prononcer si Julien étoit tel que l'Auteur des Caractéristiques nous le représente.

E iij

à sa haine, le repos même de son Empire.

On trouve dans l'Histoire de Socrate qu'il établit une taxe proportionnelle aux biens de ceux qui refusoient de l'encens aux Idoles. C'étoit une persécution dans les formes. Il est vrai qu'il ne fit aucun Edit pour persécuter les Chrétiens, jusqu'à la mort. Les loix de tolérance étoient trop formelles; mais il approuvoit par ses démarches ce qu'il défendoit par les loix, & on trouvoit le moyen d'obéir au Prince sans désobéir au Législateur. Pendant son regne qui fut fort court, l'Eglise vit couler le sang de plusieurs Martyrs; il ne préposoit d'ordinaire aux gouvernemens des provinces, que ceux dont il connoissoit le zèle aveugle & barbare envers les Chrétiens, fermant les yeux jusques sur la fureur du peuple; & lorsque les Eglises persécutées apportoient aux pieds du Trône leurs gémissemens & leurs larmes, il insultoit à leur douleur avec une cruauté mêlée de dédain, (n) se

(n) Ἰν εἰς τὴν βασιλείαν τῶν ἑρατῶν εὐδύτερον

contenant de leur répondre que la religion qu'ils professoient, ordonne de souffrir sans murmure. Cette conduite justifie ce que rapportent les anciens, que s'il étoit revenu victorieux de son expédition contre les Perses, il étoit résolu d'éteindre dans le sang des Chrétiens la haine qu'il leur portoit. (o)

proprietate... Quare quod ipsis à lege admirabilè imperatum est, quò faciliùs in regnum cœlorum veniant, nos ad id hominibus opem tulimus, eorumque pecunias omnes ab Edessenorum ecclesiâ tolli iussimus, ut militi dividantur, & facultates ut nostris privatis attribuantur: quò illi pauperes facti sapiant, neque regno cœlesti, quod nunc etiam sperant, priventur.
Julian. Epist. XLIII.

(o) Vide Libanium in orat. de ulciscendâ Juliani nece. *Greg. Naz. II. Orat. contra Julian. Ruff. Eccles. Hist. lib. I. c. 36.*

Je laisse maintenant à juger si Julien étoit tel que nous le représente l'Auteur des Caractéristiques, le plus grand ennemi de la persécution, un Prince qui ne demandoit aux Eglises que la restitution des terres que l'Etat leur avoit accordé, & des Ecoles publiques dont il étoit en droit de disposer; en un mot, un homme qui bien loin d'attenter sur les biens ou les personnes de ses sujets, épargna même ceux qui s'opposoient à la Religion dominante & qui se faisoient un mérite d'insulter publiquement à un Culte établi par les Loix. Vol. I. p. 25. IV^e. Edit.

Telles furent les premières attaques de Julien : elles furent d'abord suivies d'un heureux succès, mais ce succès fut aussi court, qu'il fut rapide ; la facilité de faire des profélites les rendoit sans doute moins estimables à ses yeux, parce qu'il ne gaignoit que des hommes dont la religion consistoit à n'en avoir aucune, & dont aucune religion n'auroit voulu. Il dévorait intérieurement le chagrin & le désespoir de ne pouvoir affoiblir le christianisme par tous les ressorts qu'il venoit de mettre en usage, de ne pouvoir entamer cette constance & cette grandeur d'ame qui a caractérisé dans tous les siècles l'Eglise de J. C. Le nombre des Martyrs fut considérable sous son regne, comme nous l'avons déjà dit ; mais ce nombre n'étoit rien en comparaison de ceux de tout âge, de toute condition, de tout sexe qui demandoient à mourir, & dont on n'exauça pas les vœux. Si ces généreux Confesseurs n'eurent point la consolation de nous attester leur foi par l'effusion de leur sang, ils eurent du moins celle de nous prouver qu'il

n'est aucun genre de persécution capable d'ébranler la Religion sainte que nous professons.

Passons à la réforme que Julien prétendoit introduire dans le Paganisme. Il commença par le dogme, & s'efforça de couvrir l'absurdité des traditions payennes du voile de quelques allégories morales & philosophiques. (p) Le Platonisme qu'il chérissoit étoit une source féconde, où il pouvoit puiser ces sortes d'allégories; il s'appliqua donc à spiritualiser en quelque sorte la Théologie des Payens, à la dépouiller de cette forme grossière, de cet amas monstrueux de dogmes mal assortis, qui choquent l'esprit & humilient la raison. Le grand principe sur lequel se fondeoit Julien, c'est que le sens allégorique étoit l'ancien esprit de la lettre, que les Poètes les plus respectables de l'antiquité n'ont caché ce sens mystique sous l'enveloppe des fictions, que pour mettre au-dessus de la portée du vulgaire des mystères qu'on ne devoit point

(p) Voyez le discours qu'il a fait en l'honneur de la mere des Dieux.

exposer à sa profanation ; qu'il faisoit percer cette enveloppe pour pénétrer dans les vérités les plus relevées de la physique , de la morale & de la théologie.

Nous n'entrerons point ici dans le détail des conséquences que Julien tire de son principe ; ces conséquences sont autant d'explications des dogmes particuliers qu'il prétend trouver sous l'emblème des fictions poétiques. Il est vrai qu'il réussit à présenter sous une forme moins dégoûtante tout ce que le polythéisme contenoit de plus affreux chez les anciens ; mais outre que les traits qu'il y ajoûte ne lui appartenoient point originairement , & que dans ce nouveau tableau de l'idolâtrie on ne reconnoît plus la religion du peuple , mais celle des Philosophes , il ne réussit pas néanmoins à détruire ce fonds inépuisable de contradictions , qui suffit seul pour renverser tout ce système. Ceux qui veulent un détail plus particulier de cette matière , à laquelle nous ne pouvons , ni ne devons nous arrêter , n'ont qu'à consulter les ouvrages de Julien , & les Lettres

qu'on vient de publier sur la Mythologie.

La réforme de la morale contenoit deux principaux chefs. Celle des mœurs dans les Payens, & celle de la discipline dans les Prêtres idolâtres. Dans l'un & dans l'autre, on voit, qu'il s'efforce d'introduire dans le Paganisme les vertus les plus belles de la religion qu'il détestoit. La paix & l'union, l'amour de nos freres, la charité & la compassion pour les malheureux sont copiées d'après l'évangile d'une manière si frapante, qu'on ne peut y méconnoître un homme instruit, & forcé malgré lui d'aimer la vertu qu'il persécute. Un trait sur l'aumône suffit pour en juger.

» Qu'on me montre un homme,
» dit-il, qui se soit appauvri par
» ses aumônes. Les miennes m'ont
» toujours enrichi malgré mon peu
» d'économie. . . . J'en ai souvent
» fait l'épreuve lorsque j'étois particulier. . . . Donnons donc à tout
» le monde, plus libéralement aux
» gens de bien; mais sans refuser
» le nécessaire à personne, pas même à notre ennemi. Car ce n'est

» pas aux mœurs, ni au caractère ;
 » c'est à l'homme que nous donnons.
 » Il est honteux, dit-il ailleurs, que
 » les Galiléens nourrissent leurs pau-
 » vres & les nôtres.

Quant à la réforme de la discipline dans les Prêtres idolâtres, il entreprenoit encore de la faire sur le modèle de la primitive Eglise. Dans sa lettre à Arsace (q), il exige des sacrificateurs des mœurs exemplaires, & une conduite sans reproche ; que ceux qui s'approchent des Autels s'abstiennent du Théâtre, des lieux prophanes, & de l'exercice des emplois moins honorables que celui dont ils sont revêtus ; que leur caractère les porte à la douceur & à l'humilité, & que toutes leurs actions se ressentent de la majesté des Dieux dont ils sont les Ministres. S. Grégoire de Naziance & Sozomene nous rapportent qu'il avoit fait des établissemens pour ceux qui devoient enseigner la Théologie, des règles pour les différentes parties de l'Office divin,

(r) *Epist. XLIX.* Ἀρσακίῳ ἀρχιερεὶ Γαλατίας. Fragmentum orationis aut Epistolæ.

pour les jours & les heures, où l'on devoit célébrer le service; qu'il avoit résolu d'établir des Hôpitaux pour les pauvres, des Monastères pour ceux qui voudroient se retirer du monde, des rits initiatoires & expiatoires, des instructions pour les convertis, des règles de pénitence pour ceux qui avoient offensé les Dieux; en un mot, d'imiter en tout la discipline de l'Eglise. (r)

CHAPITRE III.

Conduite de Julien à l'égard des Juifs: il entreprend de rebâtir leur Temple, la Providence s'oppose à son entreprise.

L'INDIFFERENCE des Payens pour le culte de leurs fausses Divinités, la corruption de leurs mœurs, & plus encore le courage inflexible, & la patience avec laquelle les Chrétiens souffroient tous les maux

(r) *Gregor. Naz. I. Orat. c. extra Jul. Sermon. I. v. cap. 16.*

qu'on leur suscitoit, mettoient des obstacles aux succès dont Julien s'étoit flatté. Sa fureur étoit trop allumée pour différer davantage à la satisfaire, il se résolut enfin à porter au Christianisme le coup qui devoit l'anéantir pour toujours, si cette religion n'avoit été, comme il le prétendoit, qu'un système de l'esprit humain.

- Son but principal, comme nous l'avons déjà vû, étoit d'opposer la révélation à elle-même. Toutes les tentatives venoient s'y réunir comme à un centre commun. En allumant dans l'Eglise le feu de la discorde, il avoit réussi pour un tems à la rendre odieuse, & à assoupir, mais non à étouffer la douceur qui caractérise l'Évangile de J. C. C'étoit toujours un triomphe, il est vrai, mais il n'étoit qu'apparent; il s'agissoit d'en venir à la seule preuve qui ait droit sur l'esprit des hommes, c'est de les convaincre; & c'est en conséquence que ce Prince apostat résolut de prouver à l'univers la fausseté des titres sur lesquels nous nous appuyons.)

Les titres des Juifs sont aussi les

sur le projet de Julien. 63

nôtres : ils en étoient seuls dépositaires d'un tems immémorial avant la venue du Messie. Il est prouvé que lors de ce grand événement ces titres subsistoient dans toute leur pureté, tant par la vérification solennelle & par les citations sans nombre qu'en firent J. C. & ses Apôtres, que parce que les Juifs eux-mêmes en sont convenus dans tous les tems & dans tous les âges. Ce fut alors que nous les reçûmes de leurs mains, & nous les possédons de concert avec eux depuis dix-sept siècles révolus, sans qu'ils puissent nous accuser d'avoir rien altéré, & sans que nous puissions leur intenter la même accusation.

Que l'on se rappelle maintenant tout ce que nous avons exposé sur l'ancienne & la nouvelle alliance, sur leur liaison étroite, & sur les témoignages mutuels qu'elles se rendent l'une à l'autre, & l'on verra la providence se développer aux yeux des hommes par une suite d'événemens qui étant liés les uns aux autres, & prédits depuis le commencement du monde, formeront le spectacle le plus frappant, & le plus

capable de faire voir aux incrédules qu'il est un culte dont l'Être suprême veut être honoré.

Ils y verront l'accord le plus parfait entre les prophéties de l'ancienne & de la nouvelle loi, ces prophéties accomplies à la lettre, imprimer à ces deux loix le sceau de la divinité dont elles sont émanées. Ils y verront l'arrêt déplorable de la réprobation des Juifs, prononcé par tous les Prophètes, confirmé par J. C. & exécuté d'une manière si terrible, qu'il étonne encore tous les peuples.

Ils y apprendront que cette nation malheureuse, n'est aujourd'hui privée de la protection du Dieu de ses peres, & dispersée parmi les nations de la terre, que parce qu'elle a refusé de partager avec elles les bénédictions du Seigneur, *parce qu'elle a choisi ce qu'il avoit rejeté, ces sacrifices & ces solemnités qui lui étoient en abomination; & qu'elle ne s'est pas souvenue de cette Montagne sainte à laquelle toutes les nations de la terre sont accourues.* (a)

(a) Audite cœli, & auribus percipe terra,
Ils

Ils liront sur le front de ce peuple *le péché de Juda écrit avec une plume de fer, & gravé avec la pointe d'un diamant*, parce que ce tems malheureux si souvent prédit, est enfin écoulé, où *le Christ* devoit être mis à mort, où *le peuple qui l'a renoncé n'est plus son peuple. Jerusalem & le Sanctuaire sont détruits, les hosties & les sacrifices sont abolis, l'abomination de la désolation est arrivée dans le lieu saint, & cette désolation qui dure encore depuis tant de siècles, durera jusqu'à la consommation & jusqu'à la fin*, comme un témoignage tou-

quoniam Dominus locutus est. Filios enutrivit, & exaltavi; ipsi autem spreverunt me. Cognovit bos possessorem suum, & asinus præsepe Domini sui: Israel autem non me cognovit, & populus meus non intellexit. Væ genti peccatrici, populo gravi iniquitate, semini nequam, filiis sceleratis: dereliquerunt Dominum, blasphemaverunt sanctum Israel, abalienati sunt retrorsum... ne offeratis ultra sacrificium frustra, incensum abominatio est mihi... & vos qui dereliquistis Dominum, qui obliti estis montem sanctum meum... numerabo vos in gladio, & omnes in cæde corruetis. Pro eo quod vocavi, & non respondistis: locutus sum & non audistis: & faciebatis malum in oculis meis, & quæ nolui, elegistis, *Isai. chap. I. & LXV.*

jours subsistant du nouveau pacte que le Christ a fait avec les hommes en mourant pour eux.

Telles sont les preuves de l'accomplissement des prophéties, preuves de fait & à la portée de tout le monde; il ne faut pour les vérifier ni se jeter dans des raisonnemens bien abstraits, ni entrer dans des discussions bien pénibles; il ne faut que consulter les annales des peuples; voilà les monumens qu'il faut détruire, avant de renverser la Religion de Jesus-Christ.

Julien qui sentit toute la force de cette preuve, comprit bientôt que le seul moyen de ruiner la liaison parfaite qui se trouve entre les prédictions des anciens Prophètes & celles de J. C. la conformité des unes & des autres avec l'événement attesté par l'histoire, étoit d'attribuer tout ce grand système à un heureux hazard, & de faire voir que la providence n'y prenoit aucune part.

Et pour y parvenir, il résolut de rendre aux Juifs leur premier état, à la Palestine ses anciennes prérogatives, au Temple sa première splendeur; en un mot, de faire

trionpher avec éclat la loi ancienne aux dépens de la nouvelle. Tenir une telle conduite, c'étoit opposer *la révélation* à elle-même, & l'arracher en même-tems aux deux religions qui se l'attribuent.

Il écrivit en conséquence au corps entier, ou à la communauté des Juifs, pour leur faire part du dessein qu'il avoit formé de les retirer de l'oppression sous laquelle ils gémissent depuis si long-tems, & de leur rendre leur ancienne liberté; il ne leur demandoit pour reconnaissance que de redoubler leurs vœux pour la prospérité de son règne; il alloit même jusqu'à leur promettre que s'il revenoit victorieux de son expédition contre les Perses, il rebâtiroit à ses dépens la ville de Jerusalem, & y passeroit avec eux le reste de ses jours pour y adorer le vrai Dieu de l'univers. (b)

(b) Πανὸ ὑμῶν φορτικώτερον γένηται, &c., Superiora tempora non tam vobis ob servitutum molesta fuere, quàm quod tabulis in jussu principis emissis obnoxii essetis, im mensumque aurum in ararium inferretis; quam rem ego magnâ ex parte meis vidi ocu-

Après de telles propositions, on peut bien penser qu'ils reçurent avec joie celle qu'on leur fit ensuite de commencer le rétablissement de Jérusalem par celui de leur Temple: sans ce Temple, comme nous l'avons déjà vû, leur culte n'est qu'une chimère, puisque les sacrifices, la

lis tum multò magis ex ipsis tabellis quæ contrà vos asservabantur, perspexi: quin & paratum jam iterùm contrà vos vectigal, prohibui, & impietatem hanc detestabilem compressi, tabulasque incendi, quæ in meis scriniis ad vos opprimendos custodiebantur, ut nemini liceat deinceps tantæ impietatis rumorem in vos spargere. . . . Ego verò cum longè majoribus beneficiis vos ornare vellem, fratrem Julum Patriarcham omni observantiâ dignum, hortatus sum, ut & tributum quod vobis imperatum dicebatur, prohibeat, & nemini in posterum liceat vectigalia ejusmodi à vobis exigere, quò summa vobis securitas, & otium sit in meo regno, & majore studio pro meo regno vota faciatis Deo optimo, & opifici, qui mihi dignatus est suis purissimis manibus coronam imponere. . . . Id vos imprimis curare, atque contendere debetis, quò & ipse perfico bello ex animi sententiâ gesto, sanctam urbem Jérusalem, quam multos jam annos habitatam videre desideratis, meis laboribus resectam incolam, & unà vobiscum in eâ optimo Deo gratias agam, *Julian. reipubl. Judæorum Epist. XXV. Petavio interprete.*

seule partie essentielle de leur religion, ne peuvent être offerts qu'à Jérusalem.

C'est ce qui les a porté plus d'une fois à vouloir rétablir ce Temple malgré les puissances auxquelles ils étoient assujettis. La première tentative fut faite sous le règne d'*Adrien*, & la seconde sous celui de *Constantin*. (c) Des raisons d'état firent échoïer la première, & celles de la religion furent un obstacle à la seconde. *Adrien* les punit comme des rebelles, & *Constantin* comme des impies. *Julien* au contraire les y invitoit, & comme de bons sujets de l'Empire, & comme de fidèles serviteurs du vrai Dieu.

Si l'on demandoit ici des preuves pour autoriser le système que j'attribue à cet Empereur, il me suffiroit de renvoyer à celles qu'il nous a dévoilées par sa conduite. Les preuves de ce genre sont toujours les moins suspectes; le meilleur moyen de connoître les hommes, c'est d'étudier leurs démarches. Il avoit projeté la

(c) Sanctus Chrysoft. adversus Judæos pag. 4m.

ruine du Christianisme , personne n'en doute : il n'est pas moins vrai que son grand principe étoit de s'écarter de la force ouverte , autant que sa haine pouvoit le lui permettre : c'est de ce principe que partent toutes ses démarches pour amortir les influences de la révélation sur l'esprit des hommes. Tantôt il s'efforce de la rendre odieuse , soit en mettant les Chrétiens aux prises les uns avec les autres , soit en élevant & en fomentant de nouvelles sectes pour décréditer les anciennes , soit en les condamnant toutes à l'ignorance. Tantôt il attaque la religion d'une manière directe & par des preuves ; ou d'une manière indirecte , en épurant la morale des Payens pour l'opposer à celle des Chrétiens. Mais comme des tentatives de cette nature ne peuvent prescrire contre les preuves de fait qui autorisent la révélation , que ces preuves ne peuvent être combattues que par des faits de même genre , & qui soient contradictoires aux premiers , il est incontestable que si Julien a pris ce dernier parti , on ne peut lui supposer d'autre dessein que celui d'avoir

voulu saper la révélation par ses fondemens. La preuve qu'il attaque rassemble les prophéties les plus claires, tant de l'ancien que du nouveau Testament; la maniere dont il l'attaque est la plus simple & la plus aisée, il ne s'agit que de rebâtir un Temple; si l'on étudie maintenant le caractère de Julien, & ses inclinations naturelles, si l'on approfondit ses démarches, que l'on suive cette haine invétérée pour une religion qu'il connoissoit à fond, & qu'il n'a cessé de combattre, que lorsqu'il a cessé de vivre: toutes ces circonstances réunies prouveront en dernier ressort le dessein que je lui suppose.

Je ne crois personne assez déraisonnable pour exiger que Julien se fût manifesté par un édit, ou qu'il eût déclaré publiquement la résolution qu'il avoit prise, avant de s'être assuré du succès. S'il eût été tel qu'il le souhaitoit, il n'y a pas de doute que cet Empereur Sophiste n'eût fait retentir l'Univers du bruit de son triomphe sur *les Galiléens*. Son projet ayant été anéanti d'une maniere qui en le couvrant

d'opprobre, lui ôtoit toute espérance de pouvoir jamais réussir, il seroit encore plus absurde d'exiger que sa plume ou celle des Sophistes en eût divulgué le secret. En effet la réserve avec laquelle ils parlent de ce désastre, lorsque l'occasion s'en présente, leurs déguisemens affectés, cette obscurité recherchée, qu'ils tâchent de répandre sur cet événement lorsqu'ils ne peuvent le passer sous silence, décèlent selon moi une mortification secrète, qu'on tâche envain de dérober aux yeux des hommes.

Les Chrétiens contemporains pouvoient à la vérité n'avoir pas dans les commencemens des raisons assez fortes pour attribuer à Julien le systême tel que nous venons de le développer; mais dès que ce Prince leva le masque, ils n'hésiterent plus à y reconnoître leur persécuteur, ils l'en accusèrent tous d'une voix. L'Eglise étoit trop attentive à ses démarches pour être la dupe de sa politique dans les protestations qu'il fit aux Juifs. Les ruines du Temple étoient les trophées de la victoire de J. C. tout projet par conséquent

conséquent qui auroit eu pour objet le rétablissement de ce même Temple, ne pouvoit que l'allarmer.

Aussi voyons-nous que les Auteurs Chrétiens s'accordent unanimement dans ce qu'ils rapportent du projet de Julien. Ils croient la chose tellement indubitable, qu'ils se contentent de l'appeller en général, un projet pernicieux, & qui tendoit à la ruine du Christianisme. (d) Mais Sozomene va plus loin, & nous assure que non-seulement Julien, mais tous les Payens qui eurent part à cet œuvre, furent conduits par les mêmes vûes, c'est-à-dire, par ceux de la haine, qu'ils suspendirent pour un tems à l'égard des Juifs, quoique de leur aveu même

(d) Τέλος ἐπαφῆκε καὶ τὸ Ἰουδαίων φῦλων ἡμῖν — καὶ ἀποκρυπτόμενος εὐνοίας πλάσματι τὴν ἠπίνοϊαν — Gregor. Naz. . . . καὶ κατ' ἄλλον δὲ τρόπον ὁ βασιλεὺς τὰς Χριστιανὰς βλάβειν σπεύδων — Socrat. . . . Διετέλες καὶ κατὰ τῆς εὐτερείας — καὶ τὰς Ἰουδαίους καθόπισσε κατὰ τῶν εἰς Χριστὸν πεπιστευκότων — Theod. Ὅτι προσάξας φησὶ Ἰουλιανὸς τὰ Ἱεροσόλυμα ἀνοικοδομεῖσθαι, ὡς ἂν τὰς περὶ αὐτῶν δεσποτικὰς προῤῥήσεις ἀκύρως ἐλέγξει. Philost. apud Photium.

elle ne fût pas moins implacable que celle qu'ils portoient aux Chrétiens. (e)

Quand même ce motif de l'Empereur Julien ne seroit point prouvé aussi clairement qu'il l'est, il est néanmoins indubitable que son entreprise devant être suivie de l'anéantissement des Prophéties, la Providence n'en pouvoit permettre le succès.

Outre la satisfaction de répandre sur le nom Chrétien l'opprobre & l'ignominie, il ne manquoit pas de motifs accessoires pour accélérer l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Il aimoit à voir couler le sang des victimes, & par cette raison les sacrifices des Juifs devoient lui plaire: il trouvoit dans ce peuple la haine qui l'animoit lui-même, & quelque noire qu'elle fût dans les Juifs, il pouvoit bien se flatter de leur être supérieur en ce point. Il

(e) Πάντα δὲ τὰ ἄλλα δεύτερα ἦν τῷ πονημένῳ, βασιλεῖ καὶ τοῖς ἄλλοις Ἑλλήσι, καὶ πᾶσιν Ἰουδαίοις. Οἱ μὲν γὰρ ἔτε Ἰουδαίους ἐνοουῖντες, ἐκοινωνῶν αὐτοῖς τῆς σπευδῆς, ὑπολαβόντες δὲ νασται κατορθῶν τὸ ἐγχείρημα, καὶ ψευδεῖς ἀπελέγξαι τῷ Χριστῷ τὰς προρρήσεις. Sozom.

sur le projet de Julien. 75

goutoit le plaisir de la vengeance en favorisant une entreprise qui avoit excité la juste indignation de son oncle. A tous ces motifs particuliers, nous pouvons ajouter celui que lui attribue Ammien Marcelin, la gloire d'immortaliser son règne. (f)

Comme l'Empereur avoit d'autres vûes que de donner aux Juifs des marques de sa bienveillance, il ne s'en rapporta pas uniquement à eux pour l'exécution de son projet. Il s'en mêla lui-même, & tout ce qui se fit dans la suite étoit immédiatement appuyé sur l'autorité impériale. Il assigna pour cet effet des sommes immenses sur les revenus publics, & il en donna la surintendance à Alypius (g) son favori, auquel il associa le Gouverneur de la Province. Alypius étoit du nombre de ces hommes que Julien avoit com-

(f) Imperii sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare. *Amm. Marcell. L. XXIII. Chap. 1.*

(g) La XXIX. & XXX. Epître de Julien lui sont adressées; dans la dernière il l'appelle; Ἀδελφεὶ ποθεινότατε, καὶ φιλικώτατε.

blé de ses bienfaits , (*h*) & qui s'en rendoit digne par un attachement inviolable à la personne de son Maître. Mais le lien qui les unissoit le plus étroitement , étoit celui de deux cœurs également infectés de malice , & d'une aversion naturelle pour le nom Chrétien : qualités qui rendoient Alypius plus propre que tout autre aux vûes de l'Empereur. Il ne tarda pas à se joindre aux Juifs , & on peut juger de l'ardeur avec laquelle on se porta de part & d'autre à l'exécution. On commença par assembler une quantité prodigieuse de matériaux , les Juifs de l'un & l'autre sexe , de tout âge , & de toute condition , se transporterent à Jerusalem , & se partagerent entre eux les différentes fonctions dont ils devoient s'acquitter. On ne tarda pas à enlever les débris du Temple , on creusa , & on entra dans les anciens fondemens.

L'Histoire de cette entreprise célèbre (sans parler des Auteurs Chrétiens qui la rapportent) nous a été transmise par un Historien contemporain , d'un rang distingué , & at

(*h*) Voyez l'Épître XXIX.

taché à la Cour. Ammien Marcellin, l'Historien dont nous parlons, distingua toujours dans Julien l'Homme & le Souverain, & sçut donner à ces deux qualités la juste valeur qu'elles avoient dans la personne de son Maître. Il possédoit cet Art si utile, & en même tems si rare, de démêler dans les intérêts des Princes les ressorts qui les font agir. Il avoit étudié à fond celui qu'il vouloit faire connoître à la postérité, & dans les jugemens qu'il en porte, on voit le double caractère de l'honnête homme, & de l'homme éclairé. Il avoit une teinture suffisante des doctrines qui étoient en usage de son tems, & sans pousser d'un côté jusqu'au fanatisme ses préjugés contre la foi, il respectoit de l'autre la superstition de ses ancêtres; en un mot, il étoit Payen, se donnoit pour tel, & agissoit en conséquence. (i)

(i) Quelques critiques ont prétendu qu'Ammien Marcellin étoit Chrétien; à leurs raisons nous opposerons ici celles de M. de Valois qui nous paroissent très-sensées. « Petrus Pi-
» thœus, dit-il, ad latus Ammiani sui manu
» suâ notavit, cum Christianum fuisset, prop-
» terca quod in libro XXVII. scripsit, *Antif-*

Après un caractère de cette nature, il faudroit pousser le scepticif-

» *tites quosdam provinciales*, id est, Episcopos
 » Christianorum, *parco victu, vili veste, &*
 » *demissis oculis, perpetuo numini, verisque*
 » *ejus cultoribus ut parcos commendari & vere-*
 » *cundos.* An ideò Ammianus Christianus ha-
 » bendus est, quod Deum Christianorum per-
 » petuum numen, id est, Deum æternum, &
 » Christianos Antistites, *veros perpetui numinis*
 » *cultores appellat?* quasi non veros perpetui
 » numinis cultores Ammianus vocaverat Gen-
 » tiles ipsos ac sui similes, quibus quidam etiam
 » Christianorum Episcopi in provinciis sancti-
 » tate vitæ & verecundiâ commendarentur ac
 » placerent. Ita tamen de Ammiano sensit &
 » Claudius Chiffletius, tum verbis ejus supra
 » laudatis, tum aliis levissimis conjecturis
 » adductus. Sed qui attentè legerit, quæ præ-
 » ter cætera in fine libri XIV. de Adrasti
 » vel Nemesei, quæ in libro XVI. de Mercurio,
 » quæ in libro XXI. de numine The-
 » midis, de Haruspicina, de auguriis, variif-
 » que artibus futura prænoscenti, veteres
 » Theologos suos & Physicos, ac mysticos
 » secutus scripsit, profectò fateri cogetur
 » eum cultui Deum addictum ac devotum
 » fuisse. Certè de diis gentium tanquam de
 » suis semper loquitur; de Christianis sacris,
 » mysteriisque non item. Nunquam Christia-
 » nis se adjungit; nunquam & nusquam eorum
 » se numero adscribit. Julianum apostata-
 » rum principem suum. Hæc fecit, hanc præci-
 » pius ob causam mihi dicitur toties & tanto-
 » pere laudare, quod à Religione Chris-

me jusqu'à l'extravagance pour former le moindre doute sur l'autorité

» tianâ ad numinum cultum desciverit. Quâ
 » tamen erat prudentiâ , adeò modestè atque
 » sincère , ac nonnunquam etiam benevolè de
 » christianis rebus commemorat , ut aliqui
 » unum ex nobis putaverint. Nimirum , si-
 » cuti existimo , vir bonus , integer & sa-
 » piens Religionem Christianam non sequi ,
 » tutò se posse intelligebat : eandem princi-
 » pibus suis acceptam , & toto ferè orbe Ro-
 » mano diffusam palam damnare non aude-
 » bat. Sed & forsitan Religionum diversi-
 » tates non improbat , persuasumque ha-
 » buit (sicut & de notitiâ Dei Symmachus)
 » unâ viâ non posse pervenire ad tam grande
 » secretum. » *Præf. in poster. Amm. Editionem.*

On pourroit encore ajouter d'autres raisons à celles de M. de Valois, je me contente d'une seule, tirée des paroles même que cite M. Chifflet pour nous prouver qu'Ammien Marcellin étoit Chrétien. *Christianam Religionem absolutam & simplicem anili superstitione confundens ; in quâ scrutanda perplexitius quàm componenda gravius , excitavit discidia plurima ; quæ progressa aluit concertatione verborum. Amm. Lib. XXI. Cap. 16.* Les Critiques observent avec raison qu'Ammien Marcellin par ces mots *aluit concertatione verborum* veut indiquer la fameuse dispute sur la *Consubstantialité* du Verbe, dispute que firent naître les mots τὸ ὁμοῖον & τὸ ὁμοιωῖον, dont les significations sont différentes. Si l'on suppose qu'Ammien Marcellin étoit chrétien, rien n'est ici plus déplacé que l'épichète d'*anilis*

de cet Historien. Et il ne seroit pas moins ridicule de mettre en question

superstitio qui ne peut retomber que sur le dogme de la Consubstantialité du Verbe, l'un des principaux de la Religion Chrétienne. Rien au contraire n'est plus naturel, si l'on suppose qu'il étoit Payen; dans ce cas il devoit avoir de la génération du Fils de Dieu, les mêmes idées que les sages du paganisme ont toujours eu de la paternité & de la filiation de leurs Dieux, généalogies qu'ils tournoient souvent en ridicule & qui le méritoient en effet, puisqu'elles étoient puisées non dans une révélation faite par la sagesse incréée, comme le sont les Dogmes du Christianisme, mais dans une raison défigurée par le péché de notre premier Pere, dont nous reçûmes pour héritage les ténèbres & l'ignorance. Il est vrai qu'Ammien Marcellin témoigne pour nos Martyrs un respect & une estime peu commune dans les payens, *qui deviare, dit-il, à Religione compulsi, pertulere cruciabiles pœnas, ad usque gloriosam mortem intemeratâ fide progressi sunt, nunc Martyres appellantur, &c.* Sentimens bien differens de ceux de Marc Antonin qui traitoit leur grandeur d'ame d'une opiniâtreté feroce *ψιλή παράταξις*; la différence de ces deux opinions vient de ce que l'un avoit étudié à fond le génie du Christianisme, & que l'autre n'en connoissoit que la superficie. Ammien Marcellin dit que notre Religion est simple & précise, *Religionem absolutam & simplicem*, & il regarde comme une action glorieuse, celle d'expirer pour sa défense, *mortem gloriosam*. Je ne vois dans toutes ces

si Julien a formé le projet de rebâ-
tir le Temple de Jerusalem, que de

expressions que le caractère d'un payen, mais d'un payen honnête homme, & d'un sçavant sans préjugé, pénétré de respect pour la Divinité en général, & pour tous ceux qui l'honoroient. En rassemblant les faits sur lesquels Ammien Marcellin fait des réflexions, on est forcé de conclure, comme l'a prouvé M. de Valois, qu'il admettoit le Polytheisme, & je ne vois pas d'autre motif des témoignages favorables qu'il donne aux Chrétiens, que les exemples des Evêques célèbres par l'innocence de leur vie & la pureté de leurs mœurs, exemples qui prêchent les vertus chrétiennes avec plus d'éloquence que les discours les mieux étudiés. Julien même est forcé de convenir que le Christianisme a été la ruine des Dogmes de Straton & d'Epicure. La règle que j'établis ici pour juger du caractère & de la Religion d'Ammien Marcellin, ne peut convenir qu'aux originaux, & non aux compilateurs & aux abrégiateurs. On connoît la réflexion de M. Vattier sur l'Histoire Arabe des Sarrazins par George Elmacine qui faisoit profession de la Religion Chrétienne; quand il parle de quelque chose, dit le Traducteur, concernant la Religion de Mahomet, on diroit qu'il est Mahométan: quand il parle des Catholiques, qu'il est Catholique: quand il parle des Jacobites de même, grande perfection à mon avis, &c. Réflexion ridicule selon moi, car s'il est vrai de dire, qu'un Historien ne doit paroître d'aucune

demander si César a été assassiné en plein Sénat.

Jettons maintenant les yeux sur l'état déplorable où se trouvoit l'Eglise pendant tous ces préparatifs. Depuis sa naissance elle avoit eu à combattre les préjugés des peuples, l'orgueil des Philosophes, & la fureur des Potentats : elle en avoit triomphé ; la force de la superstition n'avoit pû tenir contre celle de la vérité ; la simplicité majestueuse de l'Evangile avoit dissipé les sophismes des Grecs, & la rage des Tyrans étoit venue s'amortir aux pieds des Confesseurs de Jesus-Christ. Il restoit encore une épreuve, c'étoit de lui opposer, non le fer & le feu des persécutions, mais sa propre doctrine combattue dans ses preuves, & attaquée avec tant de force, que suivant les loix ordinaires de la nature elle devoit s'attendre à voir ses ennemis triompher, & ses oracles flétris d'un opprobre éternel. C'étoit un défi public, & il ne s'adressoit pas moins qu'au Dieu

Secte ni d'aucun parti, il est faux de prétendre qu'il doive les embrasser toutes successivement.

sur le projet de Julien. 83

des Chrétiens; on défioit son pouvoir de parer aux coups qu'on alloit porter à son Eglise, & on alloit voir dans peu qui devoit vaincre après un combat de quatre siècles, ou du Christianisme ou de l'Idolâtrie.

A peine l'attaque est-elle commencée, que la providence se déclare & donne aux Chrétiens la protection qui leur avoit été promise par leurs Pasteurs. (k)

Pour exposer ici aux yeux du Lecteur le triomphe illustre, le spectacle éclatant que le Ciel produisit en faveur de l'Eglise, je n'aurai point recours aux témoignages des Chrétiens; nos incrédules pourroient les soupçonner de collusion avec la Providence; je ne me servirai dans ce Chapitre & le suivant

(k) Τότε δὴ Κύριλλος ὁ τῶν Ἱεροσολύμων, Ἐπίσκοπος, τὸ τῆ προφήτου Δανιηλ κατὰ νῦν λαμβανῶν, &c. Quo quidem tempore Cyrillus Hierosolymorum Episcopus, memor Vaticanii Danielis Prophetæ quod Christus etiam in sacris Evangeliiis confirmavit, palam multis adstantibus prædixit, futurum brevi ut in eo Templo lapis super lapidem non maneret, sed Servatoris oraculum compleretur. *Socrat. Hist. Eccl. lib. III. cap. 20.*

que du témoignage des Payens. Je commence par celui d'Ammien Marcellin, que je transcris en entier.

» Julien, dit-il, qui avoit été trois
» fois Consul, entra pour la qua-
» trième fois dans cette souve-
» raine Magistrature, s'associant
» pour Collègue Salluste Préfet
» des Gaules. Il paroissoit étrange
» de voir un particulier associé à
» l'Empire, événement dont l'Hif-
» toire ne nous fournit pas d'exem-
» ple depuis les régnes de Dioclétien
» & d'Aristobule. Quoique l'esprit
» de ce Prince fut sans cesse occupé
» de la variété des événemens qu'il
» falloit prévoir, & des différens
» préparatifs pour les expéditions
» qu'il méditoit, il avoit néan-
» moins l'œil à tout, & se parta-
» geoit en quelque façon lui-même.
» Il entreprit, pour éterniser la gloi-
» re de son règne par quelque action
» d'éclat, de rebâtir à des frais im-
» menses le fameux Temple de Je-
» rusalem qui après plusieurs guer-
» res sanglantes n'avoit été pris
» qu'avec peine par Vespasien &
» par Tite. Il chargea du soin de
» cet ouvrage Alypius d'Antioche

sur le projet de Julien. 89

» qui avoit autrefois gouverné la
» Bretagne à la place des Préfets.
» Pendant qu'Alypius & le Gouver-
» neur de la Province employoient
» tous leurs efforts à faire réussir
» cette entreprise, *d'effroyables tour-*
» *billons de flammes qui sortoient par*
» *des élancemens continuels des en-*
» *droits contigus aux fondemens, bru-*
» *lerent les Ouvriers, & leur rendirent*
» *la place inaccessible ; enfin cet élémé-*
» *nt persistant toujours avec une espèce*
» *d'opiniâtreté à repousser les Ouvriers,*
» *on fut obligé d'abandonner l'entre-*
» *prise. (1)*

(1) Julianus jam ter Consul adscito in Collegium trabæ Sallustio Præfecto per Gallias, quater ipse amplissimum inierat magistratum: & videbatur novum, adjunctum esse Augusto privatum, quod post Diocletianum & Aristobulum nullus meminerat gestum. Et licet accidentium varietatem sollicitâ mente præcipiens, multiplicatos expeditionis apparatus flagranti studio perurgeret: diligentiam tamen ubique dividens, imperiique sui memoriam magnitudine operum gestiens propagare, ambitiosum quondam apud Hierosolimam templum, quod post multa & interneciva certamina obsidente Vespasiano posteaque Tito agrè est expugnatum, instaurare sumptibus cogitabat immodicis: negotiumque matuandum Alypio dederat Antiocheni, qui olim Britan-

C'est ainsi que la Providence a non-seulement vengé ses droits à la face de l'Univers, mais qu'elle a voulu conserver à tous les siècles la mémoire de cette entreprise impie par le témoignage le plus authentique. En effet quand l'incrédule le plus opiniâtre, & l'infidèle le plus endurci assigneroient eux-mêmes les qualités requises à un Historien pour obliger les hommes à croire les faits qu'il rapporte, ils n'en produiroient aucune, qu'on ne puisse leur prouver évidemment dans Ammien Marcellin. Il étoit Payen, & par conséquent exempt de tout préjugé favorable aux Chrétiens. Il étoit sujet, courtisan, admirateur de Julien, par conséquent bien éloigné de rien rapporter qui pût flétrir sa mémoire. Il aimoit la vérité, & il nous a fait voir plus d'une fois, qu'il avoit pour l'imposture tout le mépris

nias curaverat pro Præfectis. Cùm itaque rei idem fortiter intaret Alypius, juvaretque Provinciæ rector, metuendi globi flammaram propè fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinariùs repellente, cessavit inceptum. *Ammian. Marcell. lib. XXIII. c. 7.*

qu'elle mérite; il étoit né avec un jugement exquis que l'étude de la Philosophie & la connoissance des hommes avoit perfectionné; il étoit par conséquent moins propre que tout autre à s'en laisser imposer; il étoit non-seulement contemporain de l'événement, mais dans le tems même, il n'étoit point éloigné de Jerusalem. Il a rapporté ce même événement non sur les premières relations qui en coururent, où l'erreur peut se mêler aisément avec la vérité, mais après un examen réfléchi & des recherches exactes de tout ce qui s'étoit passé. Il ne nous l'a point transmis comme un fait incertain, que la défiance accompagne, mais comme un fait notoire dont on ne faisoit pas plus de mystère en Asie que de l'entreprise & du succès de l'expédition des Perses. Il ne l'a point inséré dans son Histoire avec cette partialité qui se découvre toujours par l'intérêt que l'on a de rejeter les faits qui nous sont contraires, ou d'admettre ceux qui nous sont favorables; son Histoire nous fournit bien des exemples d'un caractère tout opposé; il

a rapporté la défaite de Julien à tête reposée, avec gravité, avec sagesse, s'écartant également & de ce qui pouvoit déshonorer la mémoire de son Prince, en disant trop, & de ce qui pouvoit blesser la vérité, en disant trop peu. Le titre qu'il ambitionnoit le plus étoit celui d'un Historien fidèle & impartial, c'est par ce motif qu'il préféra la solitude à la Cour. Il ne choisit même la Ville de Rome pour le lieu de sa retraite, que pour y profiter plus à loisir des secours de la Littérature.

CHAPITRE IV.

Témoignages de Libanius & de Julien.

NOUS nous proposons de faire voir dans ce Chapitre que l'évidence dont est revêtu le prodige que nous avons rapporté, ne se borne pas au témoignage d'Ammien Marcellin, que Libanius favori de Julien, & Julien lui-même, ont été forcés de le reconnoître; que leur
aveu

aveu, tout enveloppé qu'il est dans une obscurité captieuse, & un embarras d'expressions étudiées, parle avec autant de force en faveur de la vérité, que le témoignage le plus expressif.

Je peserai la valeur de leurs textes avec d'autant plus de soin, qu'on ne les a examinés jusqu'à présent qu'avec peu d'exactitude, & qu'on a même affecté de les regarder comme indignes d'une critique sérieuse.

Libanius (a) dit en parlant de la mort de Julien » que les Perses à la » vérité furent informés par un dé- » fecteur de l'état où la fortune avoit » réduit les affaires. Mais, ajoute-t'il, » il n'y avoit pas un seul homme » parmi nous dans la ville d'Antioche » qui en scût la moindre chose : (b)

(a) Libanius de vitâ suâ.

(b) Ἀνθρώπων μὲν οὐδὲς — ces paroles me paroissent affectées, je soupçonne que Libanius ne les employe que pour décréditer une espèce de prédiction qui faisoit alors beaucoup de bruit parmi le peuple, & à laquelle notre Sophiste donna lieu. Dans le tems que Julien se préparoit à livrer aux Perses la fameuse bataille qui lui couta la vie, Libanius rencontra par hazard dans les rues d'Antioche

» Il est vrai que ce malheur (la
 » mort de Julien) paroissoit avoir
 » été prédit *par des tremblemens de ter-*
 » *re arrivés dans la Palestine*, qui
 » avoient renversé quelques Villes,
 » & endommagé d'autres. Il sem-
 » bloit que les Dieux nous présa-
 » geoient par ces désastres quelque
 » événement funeste. En effet pen-
 » dant que nous adressions nos
 » vœux au Ciel pour détourner les
 » malheurs qui nous menaçoient, il
 » vint un Courier, &c. (c)

Le second passage est tiré de
 l'Oraison funébre de Julien. Il s'ex-
 prime ainsi :

» Le Temple d'Appollon réduit ,

un Chrétien de ses amis qui enseignoit la
 Grammaire, & lui demanda d'un ton railleur ce
 que faisoit alors le Fils du Charpentier (J. C.)
Un cercueil pour votre héros, répondit le
 Grammairien.

(c) τῷ μὲν δὴ Πέρσῃ, παρ' αὐτομόλου τι-
 νὸς μαθεῖν ὑπῆρξεν, ἐν ᾧ τῷ εἶν τύχης. Ἡ μὲν δὲ
 τοῖς Ἀντιοχεῦσιν, ἀνθρώπων μὲν εἰδείς. Σεισμῶν
 δὲ ἐγίγνωτο τῶ κακῶ μῆνυται, πόλεων τῶν ἐν
 τῇ Παλαιστίνῃ Συρία, τ' μὲν μέρη. Τὰς δὲ
 ὄλας κατενεκόντες. Εἰδοκεὶ γὰρ ἡρῶν ὁ Θεός,
 μεγάλοις πάθεσι, μέγα σημαίνειν. Εὐμῆνον
 δὲ μὴ τὰ ὄντα δοξάζειν, πικρόν, &c.

en cendres. Ces secousses terribles qui ont ébranlé l'Empire, étoient des présages de cet accident (la mort de Julien) & de tous les maux que nous ne tardâmes pas d'éprouver. (d)

Les tremblemens de terre dont il est parlé dans ces deux passages, & que Libanius dit être arrivés avant la mort de Julien, sont évidemment les mêmes dans le sentiment de notre Sophiste. Le premier texte les borne à la Palestine; le second les fixe au tems de l'incendie du Temple de Daphné; circonstances qui prises conjointement nous indiquent le tremblement de terre arrivé à Jérusalem, lors de l'entreprise de Julien; & quoique ce Sophiste défigure ici l'événement par l'omission d'une circonstance véritable, & l'addition d'une fausse, soit qu'il le fasse à dessein, ou par défaut de mémoire, néanmoins les indices du tems & du lieu, deux marques qui caractérisent le phénomène qu'il rappor-

(d) Τῆτο ἦν νεὸς Ἀπέλλωνος πυρὶ κατακαυ-
 ρένος — τῆτο σεισμῶι γῆν πᾶσαν δοῦντες μελ-
 λίσσας ἀγγελῶι ταραχῆς τε καὶ ἀκοσμίας.

H ij

te, l'empêchent de nous en imposer, s'il a eu dessein de le faire; & tout concourt à nous prouver cette intention de sa part.

Que l'on réfléchisse aux circonstances qu'il attribue aux tremblemens de terre qui furent selon lui les présages de la mort de Julien, *ils renverserent des Villes dans la Palestine, & ébranlerent tout l'Empire.* Il est clair que ces deux circonstances n'ont été confondues que pour nous faire prendre le change, & jeter un voile sur le tremblement de terre arrivé à Jerusalem, le seul digne de remarque qui se soit fait sentir pendant le règne de Julien; car les secousses terribles *qui ébranlèrent tout l'Empire, & dont il fait mention dans son second texte, n'arriverent que 18 mois après la mort de Julien, sous le premier Consulat de Valentinien & de son frere, comme nous l'apprend Ammien Marcellin. (e)*

(e) Kal. Aug. Consule Valentiniano primùm cum fratre, horrendi terrores per omnem orbis ambitum grāssati sunt subiti. — Concutitur omnis terreni stabilitas ponderis, mareque dispersum retrò fluctibus evolutis abscessit. — Innumera quædam in civitatibus & ubi

Libanius connoissoit si bien cette époque qu'il la fait valoir dans son discours à Théodose comme une preuve certaine de la colére des Dieux, de ce qu'on ne vengeoit pas la mort de Julien. (f)

reperta sunt ædificia complanarunt. *Amm. Marcell. L. XXVI. C. 10.*

(f) Ὁ πολὺς δὲ φόβος ὅτε τῆδε, ὅτε ἐν Ῥώμῃ, Δαιμόνων ὀργὴν μινύει, δι' ἣν οἱ μὲν ἀπίθνησκον, οἱ δὲ ἐμελλον. ὁ φόβος ΓΗΝ τε ἔσειε καὶ ΘΑΛΑΤΤΑΝ. C. 10.

L'objet de ce Discours est de prouver à l'Empereur Théodose que les Chrétiens avoient assassiné Julien pendant le combat qu'il livroit aux Perses. Eutrope & Ammien Marcellin qui étoient dans l'action, ne parlent point de ce meurtre, ils nous donnent au contraire à entendre, aussi-bien que Rufus Festus, que la Flèche qui blessa l'Empereur étoit partie d'un Escadron de Cavalerie Persienne. On pourroit encore citer à Libanius le témoignage de Julien même : dans la harangue qu'il fit dans sa tente avant de mourir, il remercia les Dieux de n'avoir pas reçu la mort de la main des Conspirateurs (*Clandestinis infidiis*) mais de voir une carrière si brillante terminée par une fin des plus glorieuses, *sed in medio cursu florentium gloriarum hunc merui clarum è mundo digressum*) notre Sophiste néanmoins s'offre de prendre les Chrétiens à partie, & de bien prouver son accusation : de toutes les preuves qu'il allègue, voici celle qu'il regarde

Mais il oublie bientôt dans un autre endroit de ses ouvrages ce

comme la plus forte. (μάλιστα ἀπέβλεπον) Sapor, dit-il, voulut récompenser celui de ses soldats qui avoit blessé l'Empereur Julien : personne ne se présenta pour recevoir la récompense, c'est donc aux Chrétiens qu'on doit imputer cette mort. Voilà un raisonnement des plus singuliers ; dans une nuée de traits qui volent de toutes parts, est-il possible de les suivre tous de vuë, & de distinguer l'ennemi que l'on frappe ? Libanius avoit-il oublié ce qu'il venoit d'avancer dans l'Oraison Funèbre de Julien qu'un Perse nommé Achimenides avoit lancé le trait qu'il fait partir maintenant de la main d'un Chrétien. ὑπ' Ἀχαιμενίδου τινὸς κατέβηνεκλαι. Au reste les contradictions, & les faux raisonnemens ne sont pas les seuls défauts qui régneront dans ce discours ; en général je le crois indigne de son Auteur, & je suis persuadé qu'on ne trouveroit pas dans toute l'Antiquité une harangue plus pitoyable. Si les Peres de l'Eglise n'avoient pas mieux raisonné, quel champ n'auroient ils point fourni aux railleries piquantes de nos Esprits forts ?

Je trouve l'origine de la calomnie inventée par Libanius dans un stratagème de Sapor pour diviser l'armée qu'il venoit de vaincre. La joie que lui causa sa victoire le porta d'abord à vouloir récompenser celui qui l'avoit délivré d'un ennemi aussi redoutable que Julien, mais voyant qu'après bien des recherches, personne ne se présentoit, il tacha de tirer parti de son incertitude, en accusant les

qu'il vient d'avancer ici, & confond encore les deux tremblemens

Romains d'être eux-mêmes les Auteurs du meurtre. En conséquence il fit donner des ordres aux Perses qui étoient encore à la poursuite, de reprocher ce crime à leurs ennemis toutes les fois qu'ils pourroient les atteindre. Lorsque Jovien envoya ses Ambassadeurs pour convenir avec les Perses des Articles de la paix, la première question que leur fit Sapor, fut de s'informer si la mort de Julien avoit été vengée. Pourquoi tant d'inquiétude dans une affaire qui le regardoit si peu? Ce ne pouvoit être sans doute ou que pour diviser les Romains, ou supposé que la paix se fit, pour affecter une grandeur d'ame qu'il n'avoit peut-être pas.

Ces fortes de stratagèmes ne sont point inconnus parmi les Militaires. Henri V. s'en servit fort à propos après la Bataille d'Azincourt; le Duc de Bourgogne pour venger la mort de ses deux freres morts en combattant pour Charles VI. envoya son Gantelet au Roi d'Angleterre, (c'étoit la manière de déclarer la guerre dans ces tems) Henri V. ne voulant point s'attirer à dos un ennemi aussi puissant, & profitant de l'occasion qui se présentoit de fomenter la discorde entre la maison d'Orléans & celle de Bourgogne, assura que les freres du Duc n'avoient point été tués par les troupes Angloises, mais par celles de la faction d'Orléans où ils combattoient, & qu'il étoit en état de le prouver. Il le prouva au Duc de Bourgogne à peu près comme Sapor aux Romains, ou comme Libanius aux Chrétiens.

de terre , pour n'en faire qu'un seul. (g)

Ce déguisement de Libanius est trop affecté : l'obscurité qu'il veut répandre sur le tremblement de terre arrivé dans la Palestine , & dont il fixe si bien l'époque , qu'on entrevoit malgré lui l'événement qu'il voudroit nous cacher , est une preuve des plus complètes du triomphe de l'Eglise. Il n'embroüille tous ces phénomènes , que pour empêcher la postérité de les bien distinguer ; & je suis persuadé que c'est dans ce piège que Sozomene a donné tête baissée , lorsqu'il assure que le tremblement de terre rapporté par Libanius , est arrivé du vivant de Julien , comme un désastre par lequel Dieu vouloit punir son apostasie. (h)

(g) Ἡ μὲν γε γῆ , καλῶς τε ἤθετο τῆ πάθης — ἀποσεισαμένη , καθάπερ ἵππος ἀναβάτην , πόλεις τόσας καὶ τόσας. Ἐν Παλαιστίνῃ πολλὰς τὰς λιβύων ἀπάσας, &c.

(h) Ἀμέλειτοι παρὰ πάντα τὸν χρόνον ταυ-
 ῖσι τῆς βασιλείας ἀγανακτῶν ὁ θεὸς ἐφαίνετο
 — τῆς τε γὰρ γῆς συνεχῶς ὑπὸ χαλεπωτά-
 των σεισμῶν τινασσομένης — συμβάλλω
 δὲ ἐξ ἧν ἐπιθόμην , ἢ βασιλεύοντος αὐτῆ ἢ
 κατὰ τὸ δεύτερον χῆμα τῆς βασιλείας ὄντος

Voyons

Passons maintenant au témoignage de Julien. Nous avons déjà parlé de la lettre qu'il écrivit à la communauté des Juifs. Elle paroît avoir été écrite au commencement de son règne, & lorsqu'il fit sa première entrée à Constantinople. (i) L'objet principal de cette let-

καὶ τὸ συμβὰν τοῖς πρὸς Αἰγυπτίον Ἀλεξάνδρῃσι γέγονε πάθος, &c. Lib. VI. cap. 2.

(i) Sozomene fait mention de cette lettre en ces termes : καὶ πατριάρχαις, καὶ ἀρχιεροῖς αὐτῶν, καὶ αὐτῷ δὲ τῷ πλήθει ἔγραψεν ἕχεται ὑπὲρ αὐτῆ καὶ τῆς αὐτῆ βασιλείας. Nonobstant ce témoignage, ceux qui nous ont transmis cette lettre ont mis au frontispice ces paroles ; εἰ γνήσιος, comme s'ils avoient douté qu'elle fût véritable. Voici probablement ce qui leur a fait soupçonner l'authenticité de cette pièce. 1°. L'Auteur traite d'impies les injures & les vexations dont on accabloit les Juifs, Nation dont la sainteté lui paroïssoit par conséquent bien respectable, ce qui étoit fort opposé aux sentimens de Julien. 2°. Il dit qu'il avoit jetté lui-même les délateurs dans des précipices, ce que la bienséance ne permet pas de penser d'un Empereur. 3°. Il appelle les Patriarches des Juifs, ses freres ; ce qui n'est point dans le caractère de Julien. 4°. Il promet de passer avec eux le reste de ses jours à Jerusalem, pour y adorer le vrai Dieu, sentimens auxquels les Payens n'auroient point applaudi. Les critiques ont

tre, est de leur faire sçavoir le dessein qu'il avoit formé de rebâtir

pensé que toutes ces circonstances prouvoient la supposition de la lettre ; & ce qui les a sans doute confirmé dans cette opinion, c'est l'usage que les Juifs ont fait de cette pièce, pour faire soupçonner à la posterité l'authenticité du miracle qui fut un obstacle à leur rétablissement. On voit en effet ce stratagème dans la seconde partie d'un Ouvrage, intitulé : *Zamach*, écrit dans le seizième siècle par le Rabbin David Gans, & dont *Wagenseilius* tire le texte suivant pag. 231. *Julianus Cæsar præcepit ut restitueretur templum sanctissimum, magno cum decore & pulchritudine, huicque rei ipse sumptus suppeditavit. Verùm cœlitus impedimentum injectum est ne perficeretur fabrica, nam Cæsar in bello Persico periit.*

De toutes les circonstances qu'on nous oppose ici, il n'y en a aucune qui ne convienne à une hypocrisie portée au suprême degré, & c'étoit le caractère de Julien. Ce que nous dit saint Gregoire de la conférence dont cette lettre fut suivie, fait voir qu'elle est authentique. L'Empereur assura les principaux d'entre les Juifs, qu'il avoit trouvé dans les Livres saints, que le tems de leur délivrance & de leur rétablissement étoit enfin arrivé. Ὑπιθαλάζων τε δῆθεν ἐκ τῶν παρ' αὐτοῖς βίβλων καὶ ἀπορρήτων, ὡς νῦν αὐτοῖς ἀποκείμενον εἶναι κατελθεῖν εἰς τὴν ἑαυτῶν καὶ νεῶν ἀναδείμασαι καὶ τῶν πατρίων τὸ κράτος ἀνανεώσασαι καὶ ἀπεκρυπτόμενος ὠνοίας πλάσματι τὴν ἐπίνοιαν &c. J'ai toujours pensé que la prophétie que

sur le projet de Julien. 99
leur Ville, dès qu'il seroit de re-
tour de son expédition contre les

Julien citoit aux Juifs, & à laquelle les paroles de saint Grégoire paroissent faire allusion, est le vingt-septième verset du neuvième Chapitre de Daniel, que les Septantes ont rendu par ces mots. Συλλελασθε θοθήσεσθαι ἐπὶ τὴν ἐρήμωσιν, Comme les Juifs Hellénistes n'étoient pas plus éclairés que Julien sur le véritable sens de ces paroles, il est tout naturel de croire que notre Empereur Sophiste abusoit de l'obscurité qui s'y trouve, & se les appliquoit à lui-même, afin de se donner pour un nouveau Cyrus. Car les anciens nous assurent que c'étoit-là le véritable but de cette conférence; & soit que notre Apostat abuse en effet de la prophétie de Daniel rendue par les Septantes, soit qu'il ait eu recours à quelque autre passage des Livres saints, sa qualité de *Libérateur* des Juifs exigeoit tout le bien qu'il venoit de leur faire, & surtout *l'exemption des Tributs*, qui fait un des principaux objets de sa lettre. Il régne trop d'affectation dans cette lettre, pour la croire uniquement dictée par des sentimens de compassion sur la misère des Juifs; le rapport qu'on y voit avec le stratagème que saint Grégoire vient de nous rapporter, est si frappant & si conforme au caractère de Julien, qu'il ne me faudroit point d'autres preuves de l'authenticité de cette pièce.

Je n'y trouve qu'un seul trait, difficile à concilier avec la grandeur & la majesté d'un

I ij

Perfes. Il est probable que son intention étoit effectivement de n'accomplir ses promesses qu'après avoir terminé cette expédition; mais comme ses tentatives réitérées pour décréditer le Christianisme ne réussissoient pas selon ses desirs, il eut enfin recours aux derniers efforts de sa malice.

Nous pouvons soupçonner avec raison que les propositions avantageuses dont cette lettre étoit remplie, avoient attiré bien des Juifs à la Cour. L'ardeur avec laquelle on se portoit à leurs intérêts, leur faisoit envisager dans la personne de Julien plus qu'un demi-profélyte; mais Julien se flattoit à son

Prince, quelque défaut qu'on lui suppose d'ailleurs; c'est la maniere dont il punit lui-même les délateurs des Juifs, faisant en même-tems l'Office de Juge & de Bourreau. Cette action est si révoltante, que M. l'Abbé de la Bletterie est tenté de la regarder comme supposée. Je serois de son avis, si outre le propre témoignage de Julien, nous n'avions encore de lui d'autres traits semblables confirmés par saint Grégoire de Naziance, & que M. l'Abbé de la Bletterie n'a pas manqué de citer. *Voyez la pag. 314. de la seconde édition de la vie de Julien.*

tour, que l'attachement obstiné de ce peuple aux sacrifices de l'ancienne loi, le conduiroit insensiblement à l'Idolatrie.

Saint Chrysostome & saint Grégoire de Naziance nous apprennent en effet, que les Juifs ne tardèrent pas à se rendre aux sollicitations de l'Empereur. Dès la première entrevûe Julien voulut être informé des véritables raisons qui les empêchoient d'offrir des sacrifices comme la Loi l'ordonnoit, surtout dans un tems où il prétendoit avoir besoin plus que jamais de la protection du Ciel. Les Juifs lui répondirent, que la Loi ne leur permettoit d'offrir des sacrifices que dans le *Temple de Jerusalem*. C'étoit la réponse la plus favorable qu'il pût desirer, & il la fit bien servir au but qu'il se proposoit. Julien n'ignoroit pas ce que la Loi prescrivoit à ce sujet ; la lettre qu'il écrivit aux Juifs en est un garant bien sûr ; il connoissoit d'ailleurs l'Écriture, il l'avoit étudiée dans sa jeunesse, & l'on peut bien croire qu'il avoit approfondi la partie

qui l'interessoit davantage , le détail des sacrifices , genre de culte auquel il avoit un attachement desordonné. Le discours qu'il nous a laissé contre la Religion Chrétienne , prouve encore ce que j'avance ; il y déclare expressément , quoique par incident , qu'il étoit de la nature de la Loi Mosaique de n'offrir des sacrifices qu'à Jerusalem ; mais comme ce discours est postérieur à l'entrevûe qu'il eut avec les Juifs , nous ne prétendons pas en tirer avantage.

On s'apperçoit du premier coup d'œil que cette conférence n'étoit qu'une scène faite à plaisir , & que Julien ne vouloit qu'un prétexte qui pût voiler son impiété. Demander aux Juifs la protection du Ciel , c'étoit couvrir avec décence les derniers efforts d'une malice qui vouloit , à quelque prix que ce fût , l'exécution de son projet ; les Juifs y donnerent les mains , & le succès fut tel que nous l'avons rapporté.

L'époque de ce grand événement doit se fixer au commencement de l'année CCCLXIII. comme il pa-

roît par les paroles d'Ammien-Marcellin citées ci-dessus. Julien passoit alors son quartier d'hiver à Antioche, & se préparoit à son expédition contre les Perses, pour laquelle il ne partit que vers le mois de Mars. Ce fut dans cette Ville qu'il reçut la nouvelle du désastre auquel on s'attendoit si peu. La lettre d'Alypius dut être un coup de foudre pour cet Apostat, & l'on peut juger de son désespoir lorsqu'on lui détailla des circonstances qui ne laissoient aucune ressource à son impiété. Nous ne sçavons point ce qu'il en dit alors, ni ce qu'il en pensa; mais nous allons voir quels furent ses sentimens lorsque le tems lui permit de faire des réflexions plus mûres.

On trouve parmi les écrits de cet Empereur un fragment considérable d'une oraison ou d'une lettre, dont nous sommes redevables au P. Petau. Dans cette oraison ou cette lettre, qu'on l'appelle comme on voudra, il prescrit une méthode de réformer le Paganisme, & de l'opposer à l'Évangile. Cette pièce & les ouvrages qu'il a fait

contre la Religion Chrétienne, étoient les deux principaux ressorts qui faisoient mouvoir tout son système. L'un décrédoit la Religion, l'autre accrédoit le Paganisme ; ces deux ouvrages furent faits à peu près dans le même tems ; saint Jérôme dit expressément que les Livres de Julien contre la divinité de notre Foi, furent écrits durant son expédition contre les Perses. (κ) Libanius prétend au contraire, que Julien les fit pendant son quartier d'hiver à Antioche ; mais on

(κ) *Epist. lxxxiiij. ad magnum oratorem.* Son Historien nous dit que pendant le cours de ses travaux militaires, il n'interrompoit jamais celui des études qu'il s'étoit prescrites ; qu'il passoit les nuits à lire ou à écrire, malgré la rigueur des saisons, & les fréquentes incursions des Barbares. Il imitoit en cela Jules César, dit Ammien-Marcellin, *somno ut solebat depulso ad æmulationem Caesaris Julii quædam sub pellibus scribens.* Libanius nous dit aussi que la vie de ce Prince étoit partagée entre deux principaux objets, la Religion & l'Etat ; & il est probable que cet Auteur avoit alors sous les yeux les ouvrages de son Héros. Οὗτος γὰρ ἐστὶ μερίσας αὐτῷ τὸν βίον εἰς τε τὰς ὑπὲρ τῶν ὀλίων βουλὰς, εἰς τε τὰς περὶ βωμῶν διατριβὰς. Lib. de ulciscendâ Juliani nece.

peut aisément concilier ces deux sentimens, en supposant que l'une des deux pièces avoit été écrite durant son quartier d'hiver, & l'autre pendant son expédition contre les Perses. Les paroles de Julien justifient ce que j'avance : En parlant des honneurs que l'on avoit coutume de rendre aux Dieux, il dit (1) que *ce n'est point à l'espace de trois ans, ni à celui de trois mille ans, qu'on doit rapporter l'établissement de ce culte, consacré par l'usage constant de tous les siècles & de toutes les Nations.* Il est évident que par les *trois ans* dont il parle, il fait allusion aux efforts qu'il avoit employé pour faire revivre l'idolatrie, ce qui s'accorde parfaitement bien avec la date du parfait rétablissement de cette même idolatrie, qu'on doit rapporter à son expédition contre les Perses, & cette expédition tombe justement dans la troisième année de son ré-

(1) — ἡς ἐνομοθέτησαν ἐκ ἐνιαυτοῦ τρεῖς, ἔδὲ τριχίλιοι πᾶς δὲ ὁ προλαβὼν αἰὼν ἐν πᾶσι τοῖς τῆς γῆς ἔθνεσιν, Pag. 294. Spanh. edit.

gne ; car Julien fut proclamé Auguste au printems de l'année CCCLX. & l'expédition contre les Perses, commença l'an CCCLXIII.

La disgrâce que Julien venoit d'éprouver devant Jerusalem, & l'impression qui dut lui rester d'une plaie si sensible, paroît évidemment dans le fragment dont nous venons de parler. Après avoir justifié les Dieux sur la profanation de leurs Temples & le mépris qu'on avoit de leur culte, il s'exprime ainsi :

» Que ceux par conséquent qui ont
 » vû, ou qui ont entendu parler de
 » ces hommes assez sacrilèges pour
 » insulter aux Temples & aux ima-
 » ges des Dieux, ne forment aucun
 » doute sur la puissance & la supé-
 » riorité de ces mêmes Dieux.....
 » qu'ils ne prétendent pas nous en
 » imposer par leurs sophismes, &
 » nous épouvanter par le *cri de la*
 » *Providence*. Il est vrai que les Pro-
 » phètes parmi les Juifs nous ont
 » reproché tous ces désastres, mais
 » que diront-ils eux-mêmes de leur
 » propre Temple enseveli trois fois
 » (m) sous ses ruines, & qu'on n'a

(m) Le Sçavant M. Fabricius croit que les

» pû rétablir jusqu'à présent; ce n'est
 » pas que je veuille insulter à leur

mots *τρίτον ἀνασπαρτέντος* sont un aveu formel de l'obstacle que la Providence mit au projet de Julien. Ce sentiment a été suivi par M. l'Abbé de la Bletterie, & d'autres Auteurs; les réflexions suivantes m'ont empêché de l'adopter.

1°. Le mot *ἀνασπαρτέντος* exprime une démolition proprement dite: or lorsque la Providence déconcerta le projet de Julien, elle n'attendit pas pour s'y opposer qu'il fût exécuté, elle commença par y mettre des obstacles; le Temple ne fut point achevé, & par conséquent ne fut point détruit. On ne peut donc point à la rigueur se servir des paroles de Julien contre lui-même, sans faire violence au texte.

2°. Les mots *ἐγυρομένους δὲ ἐδὲ νῦν* ne peuvent s'appliquer à un Temple détruit depuis deux mois; l'application seroit peu naturelle: je crois que les trois démolitions dont Julien veut parler, sont celles qui furent faites 1°. par les Assyriens, 2°. par Hérode, fils d'Antipater, 3°. par Vespasien. Quoique Hérode ne détruisit le Temple que pour le rebâtir avec plus de magnificence, cet événement fut cependant tel que Julien peut en tirer l'argument dont il se sert contre les Juifs, pour justifier les démolitions auxquelles les Temples des idoles ont été sujets. Un Sçavant fort distingué croit que Julien comprend dans le nombre des trois démolitions, la profanation du Temple sous Antiochus. Ce sentiment ne me paroît pas hors

» infortune, puisque j'ai moi-même
 » (n) voulu rebâtir ce Temple en
 » l'honneur de la Divinité qu'on y
 » invoquoit. Je ne cite cet exemple
 » que pour faire voir qu'il n'est rien
 » de durable dans les choses humai-
 » nes, & que les Prophètes, qui
 » n'avoient d'autre occupation que
 » celle d'amuser les bonnes gens,
 » ne nous ont rapporté que des rê-
 » véries. Tout cela ne prouve pas
 » à la vérité, que leur Dieu ne soit
 » grand, mais il est certain qu'il n'a
 » eu parmi les Juifs, ni de bons
 » Prophètes, ni de sçavans interprê-
 » tes de sa volonté. La raison en est
 » claire, ils ne se sont jamais ap-
 » pliqués à cultiver & à perfection-
 » ner leur esprit par l'étude des scien-
 » ces humaines : ils n'ont jamais ten-

de vraisemblance, & la vraisemblance est toujours préférable aux explications forcées.

(n) Ὅσπερ τοσούτοις ὑστερον χρόνοις ἀνασ-
 τήσασθαι διενόηθην αὐτὸν... On pourroit ici
 faire valoir ces paroles comme un aveu for-
 mel de Julien, dire qu'il a voulu rebâtir le
 Temple de Jerusalem, c'est avouer clairement
 qu'il n'a pû en venir à bout; mais il est plus
 à propos de joindre cet argument à celui que
 nous allons tirer du texte entier.

» té d'ouvrir des yeux que fermoit
» l'ignorance , ni de dissiper des té-
» nébres qu'entretenoit leur aveu-
» glement. Ils sont semblables à ces
» hommes qui à travers des nuages ,
» & des exhalaisons grossières , ap-
» perçoivent la lumière éclatante du
» Firmament : cette vuë trop indis-
» tincte leur fait confondre la splen-
» deur éthérée avec un feu terrestre
» & impur. Aveugles qu'ils sont sur
» tout ce qui les environne, ils s'é-
» crient comme des forcenés : Crai-
» gnez , tremblez , habitans de la ter-
» re , le feu , la foudre , le glaive ,
» & la mort ! Employant avec em-
» phase les expressions les plus ter-
» ribles pour désigner la chose du
» monde la plus simple, la propriété
» destructive du feu. Mais il est plus
» convenable de ne parler qu'en par-
» ticulier de toutes ces choses , qu'
» pour le dire en passant, font bien
» voir que ces prétendus Maîtres de
» la sagesse qui se vantent de nous
» donner les idées les plus saines de
» la Divinité, sont bien inférieurs à
» nos Poètes. (o)

(o) Μηδεις εν απαλατω λογοις μηδεται

Si l'on consulte le fragment dont on a tiré ce passage, on s'aperce-

παρλίτω περὶ τῆς προνοίας ἡμᾶς. . . . Quamobrem nemo nos verbis illudat, neque de providentiâ nos perterrefaciat. Nam qui ista nobis objiciunt Judæorum Prophetæ, quid de Templo suo dicent, quod cum tertio sit eversum, nondum ad hodiernum usque diem instauratur? Hæc ego non ut illis exprobrarem in medium adduxi: ut pote qui Templum illud tanto intervallo à ruinis excitare voluerim, in ejus honorem Numinis, quod ibidem invocatum est. Sed ideò commemoravi ut ostenderem, nihil humanis in rebus immortale esse posse: tum verò delirasse qui ejusmodi scriberent, Prophetas istos quibus cum stolidis aniculis negotium erat. Nihil enim opinor prohibet magnum quidem ipsum esse Deum, sed bonos Prophetas atque interpretes non habere; hoc autem inde accidit quod animum suum politioribus disciplinis repurgandum minime tradiderunt, ut & clausos nimium oculos aperirent, & insidentem iis caliginem abstergerent atque ut homines ingens per densiores tenebras lumen, non purè ac liquidò contuentes; & idipsum non sinceram lucem, sed ignem arbitrati, cum nihil eorum quæ propinqua sunt, discernant, vehementius exclamant: *Horrescite, matuita: ignis, flamma, mors, gladius, frænea*: pluribus vocabulis eandem in igne nocendi vim exprimentes. Sed de iis privatim ostendere satius est, quanto illi qui se disputandi de Deo magistros profiterentur, Poetis nostris inferiores hac in parte

vera que ce n'est qu'une pure digression, mais qui vient fort à propos. Dans les deux discours dont nous venons de parler, Julien ne pouvoit passer entièrement sous silence une entreprise qui avoit tant fait de bruit, ç'auroit été découvrir à coup sûr la mortification qu'il en avoit reçue; d'un autre côté sa qualité de Monarque, & son mépris pour ceux qu'il combattoit, lui interdisoit toute dispute réglée: il ne pouvoit qu'avouer le fait ou le nier: l'un auroit rendu complet le triomphe de ses adversaires; l'autre en blessant la vérité, auroit blessé la délicatesse de ses amis, & l'auroit décrédité dans l'esprit de ses admirateurs. Il choisit donc un milieu, & en exposant aux Payens les prophéties des Juifs comme les effets de l'enthousiasme & d'une imagination échauffée, il affoiblit à leur égard le triomphe de l'Eglise, & ne laisse à sa place qu'un événement purement naturel.

En observant que les Prophètes

fuerint. Julian. fragment. Orat. Petavio interprete. P. 541.

de l'ancien Testament, qui déclament en effet contre l'idolâtrie & les Temples des Idoles dont ils ont prédit la ruine, n'avoient aucun sujet de triomphe, puisque le Temple de Jerusalem avoit été détruit jusqu'à trois fois, & qu'il étoit même encore enseveli sous ses propres ruines, il vient adroitement au but qu'il se propose, de se justifier sur le projet qu'il avoit entrepris. Il commence par déclarer que bien loin d'avoir aucune mauvaise intention contre les Juifs, il avoit au contraire désiré le rétablissement de leur Temple; mais qu'il veut les convaincre que ni la ruine de ce Temple, ni celle des Idoles, ne pouvoit s'attribuer à la colère des Dieux, & qu'on ne pouvoit en assigner d'autre cause que la fragilité des choses humaines. Convaincu qu'il étoit intérieurement d'un principe tout opposé, il fait ses efforts pour l'attribuer à l'ignorance & à la superstition des anciens Prophètes; il déprime leur caractère, pour affaiblir en même-tems la source dont le Christianisme tiroit toute sa gloire; il dépeint ces Prophètes comme
des

des gens qui avoient méprisé les lumières de la raison, qui avoient préféré l'ignorance aux avantages de la Littérature, & qui ne méritoient d'être écoutés que des esprits foibles. Ces accusations retomboient aussi, mais indirectement, sur les Chrétiens : & les Payens pouvoient en faire l'application avec d'autant plus de vraisemblance, que la plupart des ouvrages des Peres sont remplis de déclamations contre la Littérature des Grecs. L'intention de cet Empereur Sophiste se dévoile encore avec plus d'évidence dans la comparaison qu'il tire de l'Astre du jour, son Idole favori ; il n'oppose ici le feu primitif & élémentaire au feu terrestre, vengeur de son impiété, que pour en imposer aux Payens par de grands mots, & des expressions si sublimes, qu'on n'y comprend rien, mais qui sont toujours propres à éblouir le vulgaire. Les Chrétiens qui ne craignoient plus la colére d'un Apostat, après avoir éprouvé la protection du Ciel, faisoient retentir l'Univers du récit de leur victoire ; c'est à cette occasion que Julien leur met ces paroles dans

la bouche : *Craignez, tremblez, habitans de la terre, le feu, la foudre, le glaive & la mort !* Expressions, dit-il, par lesquelles on veut désigner la propriété destructive du feu. Mais il change tout-à-coup de langage, en disant que le respect exige qu'on ne parle de toutes ces choses qu'en particulier. Et c'est ici que le génie du Paganisme vient à son secours fort à propos, car s'il attribue aux Chrétiens *le cri de la Providence*, on peut bien lui attribuer celui du mystère, ressource ordinaire des Payens, lorsqu'ils étoient réduits à l'extrémité, par des revers aussi humilians que ceux qu'éprouva notre Apostat. Il étoit en effet plus que tems de quitter la partie : il avoit avoué bien clairement le projet de rebâtir le Temple des Juifs ; de tout son discours on ne pouvoit que conclure la honte de sa défaite, & le triomphe de l'Eglise : ne pouvant plus rien dire, il exhorte les Payens à un silence respectueux, & remet *le mystère* de la chose, à une conférence particuliere ; c'étoit le meilleur parti.

Avant de finir ce Chapitre, ¶

prie le Lecteur de me permettre les remarques suivantes.

1°. Les paroles de Julien n'auroient aucune liaison, ne formeroient aucun sens, & rien ne seroit même plus absurde, si on les regardoit comme des expressions générales, & indéterminées. Les Chrétiens envisageoient les malheurs dont la Providence avoit affligé dans tous les tems les Temples des Idoles & le culte des fausses Divinités, comme un argument décisif contre le polythéisme. Julien devoit répondre à cette objection, & il l'entreprend en effet; mais au lieu d'adresser directement sa réponse aux Chrétiens, il la rétorque adroitement contre les Juifs, & il les attaque dans un tems où ils devenoient nécessaires à sa justification. Il caractérise les Prophètes d'une manière si ambiguë, & avec si peu de précision, qu'on peut les prendre également ou pour ceux de l'ancienne Loi, ou pour les Rabbins les plus distingués de son siècle. Il leur reproche des expressions qui n'ont jamais été d'eux, & que les Chrétiens seuls étoient en droit d'appliquer à l'événement qui

avoit déconcerté son projet ; ces expressions jointes *au cri de la Providence* qu'il leur met dans la bouche , font voir clairement que tout ce long circuit , & ce fatras de raisonnemens , n'aboutit qu'à vouloir déprimer le triomphe de l'Eglise.

2°. Si l'on détermine ce passage au sens que je viens de lui donner , la conduite artificieuse de Julien , paroît dans tout son jour. La Religion Chrétienne triomphoit alors de trois ennemis redoutables , des *Payens* par l'incendie du Temple de Daphné , (p) des Juifs par l'anéantissement du

(p) Lorsque Julien se rendit à Antioche , l'Oracle d'Apollon si célèbre à Daphné Fauxbourg de cette Ville , avoit cessé depuis quelque tems de rendre des réponses. L'Empereur conjura l'Oracle de déclarer la cause de son silence : Apollon répondit qu'il ne parleroit pas qu'on n'eût enlevé les cadavres dont il étoit entouré ; parmi ces corps morts , Julien distingua bien celui dont se plaignoit l'Oracle , il fit exhumer le corps de *S. Babilas* que les Chrétiens portèrent à Antioche en chantant ces paroles du Pseaume 96 : *Que tous ceux qui adorent les Ouvrages de Sculpture , & se glorifient dans leurs Idoles , soient couverts de confusion.* Peu de tems après la foudre tomba sur le Temple de Daphné , & réduisit en cendres l'Idole qu'on y adoroit. On accusa

projet de Julien , & de *Julien* lui-même qui avoit armé contr'elle les Payens & les Juifs. C'étoit ce triomphe qui portoit à l'Empereur le coup le plus sensible. Quant à l'incendie du Temple de Daphné , son désespoir avoit une consolation apparente , les Payens avoient accusé publiquement les Chrétiens de cette incendie : mais quant au rétablissement du Temple de Jerusalem , il étoit plus difficile de s'en tirer , & nous avons vû qu'il s'est bien donné de garde d'en parler ouvertement. Qu'a-t'il fait ? Il a rétorqué sur le Temple des Juifs l'argument que les Chrétiens tiroient de celui de Daphné , & cette récrimination lui servoit à deux fins. 1°. A lui fournir l'occasion de ce qu'il devoit dire sur son projet ; 2°. & c'est ce qu'il avoit en vûë , à le dire d'une maniere obscure , par des circonlocutions auxquelles on ne pût rien comprendre , & qui pussent l'amener insensiblement à son objet ; par exemple , en employant

les Chrétiens de cette incendie , dit Sozomene , mais ils prouverent le contraire. *Voyez M. l'Abbé de la Bletterie , vie de Julien , pag. 361. & les notes qui sont à la fin de cet Ouvrage.*

ces expressions τῶν περὶ αὐτὸ πάντες ὄντες ἀθέατοι, il ne veut insinuer autre chose, sinon que l'ignorance est la source de notre penchant à croire les miracles; il le fait voir par les expressions qu'il ajoute, & qui ne peuvent désigner que le désastre arrivé à Jerusalem. Πῦρ, φλόξ, θάνατος, μάχαιρα, ῥομφαία; car ce fut à Jerusalem où les éruptions de feu, les cadavres épars, & les Ouvriers à demi brûlés présentoient le spectacle le plus affreux; au lieu qu'à Daphné on ne fit d'autre perte que celle d'un édifice. Par ce stratagème on voit que la rétorsion qu'il fait de l'objection des Chrétiens sur les Juifs, paroît naturelle, & n'est aucunement forcée. C'étoit l'usage des Chrétiens de se servir dans les événemens remarquables du langage de l'écriture, rien même n'étoit plus fréquent que cet usage sous le règne de Julien, (q) & il est tout naturel

(q) Théodoret rapporte le fait suivant, qui prouve bien ce que nous avançons. Pendant le séjour de Julien à Antioche, une veuve nommée *Publie*, femme respectable par son âge & sa vertu, & qui étoit à la tête d'une Communauté de Vierges Chrétiennes, enga-

de penser qu'ils ne l'oublierent pas dans une occasion aussi importante, non plus que les prophéties tant de l'ancien que du nouveau Testament que le Ciel venoit de confirmer de la manière la plus éclatante; une preuve si consolante pour l'Eglise, & si accablante pour les Payens, ne pouvoit qu'exciter la rage & le désespoir d'un homme sur lequel le bras du Seigneur s'étoit appesanti.

3°. J'ai dit que les expressions employées par Julien ne peuvent s'appliquer à l'incendie du Temple de Daphné; 1°. parce qu'elles présentent des images toutes différentes, & qui ne reviennent point à ce sujet;

geoit ses Sœurs à chanter avec plus de zèle les louanges de Dieu, lorsque Julien venoit à passer dans le voisinage. On choissoit ces paroles de l'Ecriture: *Les Idoles des Nations ne sont qu'or & argent, l'ouvrage de la main des hommes, &c.* Julien piqué de cette offense leur ordonna de se taire. Mais à la première occasion ayant encore entendu ces paroles du Pseaume 67, *que Dieu se leve & que ses ennemis soient dissipés*, il se fit amener *Publie*, & ordonna à un de ses Gardes de lui donner des soufflets; elle les reçut avec joye, & ne fit qu'inspirer plus d'ardeur à ses Compagnes. Voyez *M. de Tillemont*, tom. 7, pag. 402.

2°. parce que cet événement n'avoit point décrédité Julien dans l'esprit des Payens, qui pour la plupart regardoient les Chrétiens comme les auteurs de cette incendie, tandis que d'autres la regardoient comme l'effet de l'imprudence d'un étranger.

3°. Si Julien n'avoit eu que cet événement en vûë, il se seroit expliqué aussi clairement qu'il le fit, dans le tems même que ce désastre arriva; non-seulement on en accusa les Chrétiens, mais on les punit en conséquence, on fit fermer leurs Eglises, on les profana, on lava leur prétendu crime dans leur sang. Après une réparation si publique, rien n'auroit été plus déplacé dans la conduite de Julien, que cette réserve, cette obscurité, ces détours, ces expressions ambiguës, pour réfuter un fait dont il n'étoit plus question, il y avoit long-tems. Cette conduite nous décèle donc de sa part un événement qui lui tenoit plus à cœur, & le rapport qu'il met entre cet événement & les Prophètes qu'il veut tourner en ridicule, manifeste clairement l'entreprise dont il s'efforce de voiler le mauvais succès

sur le projet de Julien. 121

succès aux yeux de la postérité. Le tems n'étoit point venu d'insulter publiquement à la Providence, & de reconnoître dans les transports de sa rage le triomphe du Dieu qu'il avoit persécuté.

4°. Après avoir fait voir que Julien dans le passage que nous venons de citer, convient du mauvais succès de son entreprise ; la manière dont il fait cet aveu, ajoute un nouveau poids à son témoignage, & confirme tout ce que nous en avons déduit. En effet, Julien ne pouvoit garder un profond silence sur tout ce qui venoit d'arriver ; un homme qui réformoit le Paganisme, & qui s'engageoit ouvertement dans des controverses contre la Religion Chrétienne, ne devoit pas taire ce qu'on objectoit publiquement aux Payens ; le silence dans cette conjoncture auroit été l'aveu le plus formel de sa défaite. D'un autre côté, s'il avoit reconnu formellement le prodige, nos incrédules auroient eu raison de regarder son témoignage comme supposé ; mais qu'on trouve ce témoignage énoncé tel qu'il doit l'être dans le caractère

de Julien, c'est-à-dire, d'un homme forcé par les conjonctures de ne pouvoir se taire entièrement, ni de parler trop ouvertement; voilà, selon moi, ce qui déterminera toujours, & l'autenticité de ce témoignage en lui-même, & le sens que nous lui avons attribué.

Comme il y avoit trois sortes de personnes intéressées dans ce fameux projet, *les Payens, les Juifs, & les Chrétiens*, nous croirions manquer d'une évidence complète si chacun d'eux ne nous fournissoit des preuves dans la matiere présente.

Nous finirons donc ce Chapitre par le témoignage d'un fameux Rabbín, qui ne vivoit à la vérité que dans le siècle postérieur à l'événement, mais qui rapporte le fait sur les mémoires que les Juifs en avoient conservés. Le célèbre Rabbín Gedaliah Ben Joseph Jechaia, dans son Histoire intitulée *Schalscheth Hakkabbala*, s'exprime ainsi.

Dans les jours de R. Channan & de ses freres, environ l'an du monde 4349, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement dans toute la terre, qui détruisit le Temple que les

sur le projet de Julien. 123

Juifs avoient élevé à grands frais par ordre de l'Empereur Julien l'Apostat. Le lendemain de ce desastre le feu du Ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui étoit de fer dans cet édifice, & consuma un grand nombre de Juifs. (r)

On peut faire deux remarques sur ce témoignage. La première c'est que le Rabbín n'a pû prendre ce récit, ni dans les Ecrivains Payens, ni dans les Chrétiens. Les uns & les autres conviennent unanimement qu'il n'y eut que les fondemens de posés; & comme nous n'avons aucune raison de penser qu'il ait inventé la circonstance qu'il rapporte, nous devons conclure qu'il l'a trouvée telle dans les annales des Rabbins, & ceux-ci pouvoient l'avoir prise

(r) In diebus R. Channan & Sociorum ejus, anno circiter orbis conditi 4349, memorant libri annalium, magnum in orbe universo fuisse terræ motum, collapsumque esse Templum quod struxerant Judæi Hierosolymis præcepto Cæsaris Juliani Apostatæ, impensis maximis. Postridiè ejus diei (quo mota fuerat terra) de cælo ignis multus cecidit, ita ut omnia ferramenta illius ædificii liquecerent & amburerentur Judæi multi atque adeo innumerales. Apud Wagenheil. Tela ignea Satana.

L ij

dans les Mémoires des travaux immenses , & des frais considérables que coûterent ces fondemens. 2^o. Cet Historien assure que ce fut par ordre de l'Empereur ; & comme il ne trouvoit dans ce fait aucun rapport au Christianisme (puisque l'aveuglement des Juifs ne leur permet pas d'y faire attention) il n'a trouvé pareillement aucune difficulté d'avouer que ce desastre fut l'effet de la colère de Dieu ; principe qui engageoit ses Confreres à croire le desastre d'une maniere conforme à leur Religion.

CHAPITRE V.

Où l'on examine la nature des témoignages qui déposent contre l'Empereur Julien.

NOUS nous sommes contentés jusqu'ici d'exposer les témoignages de nos propres adversaires, comme de simples monumens que nous fournit l'histoire ; nous allons présentement examiner leur *nature*,

pour en déduire celle du fait miraculeux que nous nous proposons d'établir.

Pour accréditer un faux miracle, il faut principalement que le fait qu'on ose donner pour tel, ne soit connu que d'un très-petit nombre de personnes ; qu'il soit obscur en lui-même ; qu'il interesse peu ; qu'il ne puisse pas devenir aisément l'objet des recherches & des observations. Ces circonstances peuvent quelquefois, je l'avoue, convenir à un vrai miracle, mais elles ne doivent lui porter aucune atteinte toutes les fois (comme il arrive toujours) que ce miracle est accompagné d'autres circonstances qui réparent suffisamment ce qui lui manque d'ailleurs. Mais ce seroit pousser l'impudence au-delà de ses bornes, & se fier d'une manière bien étrange sur la crédulité des peuples, que de vouloir étayer l'imposture sur un fait de notoriété publique, sur une action qui se feroit passée aux yeux de tout un peuple, & de toute une Nation ; ce seroit moins prétendre en imposer aux hommes, que vouloir se

décréditer soi-même ; & c'est par cette raison que les prestiges dont les hommes ont été témoins dans tous les tems , répondent si bien à la description que nous en fait l'Écriture. Il n'appartient qu'à l'imposture de *préférer les ténèbres à la lumière , parce que ses actions sont mauvaises , & qu'elles paroîtront toujours telles , lorsqu'on examinera les faits qu'elle nous oppose , dans les circonstances qui précèdent , qui accompagnent ou qui suivent ces mêmes faits.* C'est sur ces trois caractères que nous allons examiner l'événement qui fait l'objet de cet ouvrage.

Circonstances qui ont précédé l'aneantissement du projet de Julien.

Le projet de rebâtir le Temple de Jerusalem étoit une transaction publique la plus notoire & la plus intéressante du quatrième siècle.

L'Auteur de ce projet n'étoit rien moins qu'un Empereur , & le maître du monde entier , circonstance suffisante pour attirer les regards de tous les peuples.

Les motifs de ce projet méritoient

sur le projet de Julien. 127

une attention particulière de la part des Payens, des Juifs & des Chrétiens, c'est-à-dire, de tous les sujets de l'Empire. On travailloit pour un peuple fameux par ses malheurs, & par la chute de sa République. On se proposoit de faire revivre une Religion éteinte, & d'éteindre une Religion qui étoit devenue celle de l'Univers; ou plutôt, on écrasoit du même coup le Christianisme & le Judaïsme, pour élever sur leurs ruines un culte presque anéanti sous les deux régnes précédens.

La place qui devoit servir de théâtre à ce grand dénouement, ne contribuoit pas peu à rendre intéressante la scène qu'on y alloit jouer. C'étoit le centre de l'Empire, & l'endroit où les deux Religions étoient sans cesse aux prises. Personne n'ignoroit ce que les Prophètes & Jesus-Christ lui-même avoient prédit sur cette ancienne habitation des Juifs; les Chrétiens, (a) fondés sur la parole d'un Dieu,

(a) Cyrillus, post Maximum confessorem, Jerusalem habebatur Episcopus. Apertis gigitur fundamentis, calces cæmentaque ad-

osoient défier publiquement les Payens d'en venir à l'exécution. Les Juifs (b) assemblés de toute part pressoient l'ouvrage ; & l'on alloit voir dans peu qui devoit avoir le démenti, ou du Dieu des Chrétiens, ou de ceux de Julien.

Le tems n'étoit pas moins critique. La Religion Chrétienne étoit encore redoutable à ses ennemis malgré leur puissance ; elle comptoit parmi ses Sectateurs le plus grand nombre des sujets de Julien ; elle n'avoit jamais parue, plus in-

habita: nihil omnino deerat, quin die posterâ, veteribus deturbatis, nova jacerent fundamenta; cum tamen Episcopus, diligenti consideratione habitâ, vel ex his quæ in Danielis prophetiâ de temporibus legerat, vel quod in evangeliiis Dominus prædixerat, persisteret nullo genere fieri posse ut ibi à Judæis lapis super lapidem poneretur. Res erat in expectatione, &c. *Rufini hist. Eccl. l. X. c. 37.*

(b) Τέτων γὰρ ἐκεῖνοι (οἱ Ἰουδαῖοι) τῶν λόγων ἀσπασίως ἀκέσαντες, ἅπασιν τὰ προσεταγμένα τοῖς κατὰ τὴν οἰκεμένην ὁμοφύλοις ἐδήλωσαν. Οἱ δὲ πάντοθεν συνέθεον καὶ χρήματα καὶ προθυμίαν εἰς τὴν οἰκοδομίαν εἰσφέροντες. *Theodoret. hist. Eccl. lib. III. cap. 20.*

vincible que dans les souffrances ; c'est par cette voye qu'elle étoit montée sur le Trône de ses Persécuteurs.

En un mot, *l'action* en elle-même présentoit un concours de circonstances si extraordinaires, qu'elle étoit à la fois l'objet de plusieurs intérêts opposés, & tout le monde trouvoit à y prendre part, en n'y envisageant même qu'un événement extraordinaire qui devoit influencer sur le règne de Julien.

Qu'arriva-t-il ? Le projet échoue tout à coup, on n'en parle pas plus que s'il n'avoit jamais eu lieu. Un silence mêlé de crainte & de frayeur succède rapidement aux cris de triomphe des Juifs & des Payens : le Temple présentoit comme auparavant ses anciennes ruines, avec cette différence, que l'horreur & la désolation, qui furent les suites de cette entreprise, rendoit le spectacle plus affreux qu'il n'avoit jamais été.

Supposer présentement que l'Univers qui avoit été si attentif aux démarches de Julien, au tumulte de ses préparatifs, aux intérêts qui

animoient les Juifs & les Payens : supposer , dis - je , que ce même Univers n'a vû qu'avec indifférence les causes d'une révolution à laquelle on s'attendoit si peu , c'est supposer dans les hommes une qualité que nos incroyables ne nous prouveront jamais. Si quelque obstacle purement naturel , & qui ne devoit nullement étonner , a déconcerté l'entreprise : pourquoi les Payens les plus distingués , & par leur érudition & par leur fidélité à nous transmettre jusqu'aux moindres événemens du règne de Julien , n'ont-ils rien dit ici qui fût à son avantage ? Pourquoi Julien lui-même s'excuse-t-il par des détours & des ambiguïtés , sans oser rien avancer qui lui soit favorable ? ceux qui étoient chargés de l'entreprise furent-ils coupables de négligence , ou les en accusa-t-on ? Les Juifs changerent-ils de résolution ? Les ennemis de l'Empire vinrent-ils par une irruption subite détourner les vûes de l'Empereur ? Vit-on les Chrétiens fondre à main armée sur les Juifs & les Payens ? S'éleva-t-il quelque trouble dans l'Empire qui,

fit différer l'exécution du projet ? Mais si quelqu'un de ces motifs avoit eu lieu, est-il possible que dans la foule des Ecrivains qui ont vécu sous le règne de Julien, pas un ne nous l'eût insinué ? Les Payens même qui avoient le plus d'intérêt de le faire, non-seulement ne nous rapportent aucun de ces motifs, mais établissent des faits qui leur sont contradictoires. Car enfin l'Empire goûtoit la paix la plus profonde, les Perses ne songeoient qu'à mettre leurs frontieres en état de défense ; la haine de Julien bien loin de se ralentir, ne fit qu'augmenter jusqu'à la mort ; l'attachement d'Alypius aux intérêts de son maître, étoit sans bornes ; celui des Juifs pour le rétablissement de leur Temple, alloit jusqu'à l'opiniâtreté la plus aveugle, & celui des Payens pour le culte de leurs fausses divinités, jusqu'à la cruauté la plus barbare. Par quel motif, pour quelle raison tant de personnes acharnées contre l'Eglise, qui touchoient au moment de l'humilier & de remporter la victoire la plus complète, sacrifient-elles tout

à-coup leurs intérêts à ceux du Christianisme ? Voilà le problème que nous nous proposons à résoudre à nos incrédules.

Circonstances qui ont accompagné l'anéantissement du projet.

Aux circonstances que nous venons de rapporter, ajoutons celles qui ont accompagnée l'anéantissement du projet, & l'on jugera bientôt si la *nature* du fait est telle qu'on puisse la rejeter sur les *causes naturelles*. Ceux qui avoient la direction de l'entreprise, ou qui en étoient les principaux Agens, pouvoient bien abandonner leurs intérêts, mais pouvoient-ils abandonner ceux de Julien ? Sa gloire, sa Religion, sa haine y étoient trop intéressées, & tout nous répond du succès s'il n'avoit eu que la *nature* à combattre. L'Histoire nous dit en effet, que le phénomène ne fut pas d'abord capable de faire abandonner l'entreprise, mais elle nous apprend en même-tems que ce phénomène fut aussi *opiniâtre* que les efforts qu'on lui opposoit ; les ouvriers furent repoussés à différentes re-

prises ; la terre qui s'étoit entre ouverte pour joindre ses flammes à celles du Ciel , rejeta *plus d'une fois* de son sein ces fondemens qu'elle sembloit avoir en horreur. Les matériaux furent dispersés ou consumés ; de tous les ouvriers qui s'acharnèrent à cette entreprise , *les uns* périrent misérablement dans les flammes , & *les autres* porterent sur eux-mêmes , les marques les moins équivoques de la colere du Ciel. Par-là , non-seulement ils ne pouvoient douter de la vraie cause qui avoit anéanti leurs travaux , mais ils étoient même dans l'impossibilité d'en faire douter les autres ; & quand ils auroient tenté de le faire , l'horreur & la désolation qu'avoit causé le désastre , & qui subsisterent long-tems après l'événement , étoient des monumens qu'on pouvoit leur opposer , qu'on leur opposa en effet (*b*) , & auxquels ils n'eurent rien à répondre.

(*c*) Et nunc si redeas Hierosolymam , conspicias nuda fundamenta ; quod si causam quæras non aliam quam hanc audies : hujus rei nos omnes testes sumus , nostrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt. Jam

Circonstances qui ont suivi l'anéantissement du projet.

Mais le caractère qui établit en dernier ressort la *nature* du prodige qui déconcerta le projet de Julien, c'est l'unanimité de tous les Historiens qui le rapportent ; tous, sans en excepter un seul, ou le donnent comme un miracle proprement dit, ou l'insinuent comme tel ; c'est une vérité que nous avons déjà prouvée en partie, & tout ce que nous dirons dans la suite achèvera de nous en convaincre. Je me contente d'observer pour le présent que cette *unanimité* ne peut être l'effet de l'erreur ou de la prévention ; que cet accord parfait, qui régné entre les Ecrivains Payens, Juifs & Chrétiens, n'est point un

considera victoriam insignem ; non enim hoc accidit sub piis Cæsaribus, ne qui dicere possint, quod Christiani confidenter supervenientes opus perfici vetuerunt ; sed tunc cum res nostræ essent afflictæ, cum omnis libertas esset sublata, cum floreret Paganismus, cum fideles alii quidem in ædibus suis latitabant, alii verò in solitudines dimigrarunt, foraque fugerant, tum hæc acciderunt ne reliquus foret prætextus impudentiæ. *S. Chrysost. Orat. 3. adversus Judæos p. 344. edit. Front. Ducai.*

canal qui ait pû nous transmettre l'imposture. En effet l'événement ne s'est point passé dans l'obscurité, dans un coin de l'univers, sans témoins, sans recherches, sans observations. Il n'a point été revêtu dans sa substance de ces doutes qui pourroient le rendre incertain ; on ne voit pas dans ceux qui nous l'ont transmis cette indifférence si ordinaire aux anciens à l'égard des faits qui leur paroissent incroyables, ou cette négligence, lorsque l'examen leur en paroît trop pénible. On le trouve rapporté tel qu'il doit l'être, conformément au caractère des différens Historiens qui en ont parlé, & ce caractère bien apprécié en nous prouvant que leurs témoignages n'ont pû paroître sous une autre forme, nous en évalué en même-tems toute la force. Les variations mêmes dans les circonstances accessoires à la *substance* du fait, démontrent qu'il doit avoir quelque réalité dans son origine. Car s'il n'en a point eû, si c'est uniquement sur de simples rapports, sur une crédulité populaire, que les Historiens *originaux* & *contemporains* l'ont publié, il auroit été

facile, je ne dis pas à quelques personnes, mais à un millier de témoins, d'en prouver la fausseté. Non-seulement rien n'auroit été plus facile, mais en même-tems rien n'étoit plus *important*; car ce miracle n'étoit point de la nature de ceux qui prouvoient simplement la puissance du Dieu des Chrétiens, & auxquels l'aveuglement des Payens les rendoit insensibles; c'étoit la preuve la plus directe, la plus complete & la plus mortifiante de l'impuissance de leurs propres Dieux, dont Jesus-Christ triomphoit avec éclat. On insultoit à la vanité de leurs Idoles, & c'est à ce reproche, comme à celui qui les touchoient le plus, qu'ils ont toujours opposé des réponses, lorsqu'il leur étoit possible d'en faire. Quand même on ne leur suppose-roit que de l'indifférence dans le culte de leurs fausses divinités, pouvoient-ils être insensibles à la victoire que l'Eglise remportoit sur eux? Qu'ont-ils répondu aux ouvrages qu'on leur adressoit sans cesse, à ce nombre considérable d'Homélies, d'Apologies, d'Histoires, qui

qui rapportent l'événement , qui détaillent les circonstances , qui en appellent à ceux d'entr'eux , qui non-seulement avoient été témoins oculaires , mais qui portoient sur eux-mêmes les marques incontestables de leur défaite , ces traces effroyables que les flammes avoient imprimées sur leurs corps ? Quelle réponse ont-ils donné lorsqu'on leur faisoit voir les ruines de Jerusalem qui fumoient encore ? (c) Lorsqu'on leur citoit l'aveu forcé , ou la conversion sincere de plusieurs d'entre eux ? Qu'ont-ils opposé à des preuves si claires , si précises , si convaincantes , dans le tems même qu'on les défioit publiquement de contredire , ou de répandre le moindre soupçon sur les faits qu'on leur objectoit (d) ? Concluons donc que

(c) Voyez le passage de saint Chrysostôme ci-dessus , & les témoignages des Peres que nous citerons dans la suite.

(d) Ex iis enim qui ea viderunt , supersunt adhuc & Senes & Juvenes , quos omnes observo & obtestor , si quid à me historix adjectum fuerit , in medium prodeant , meque redarguant posteris verò qui ea credituri non sunt , &c. *Sanctus Chrysostomus de Sancto Babyl. p. 976. edit. Front. Duçai.*

les circonstances qui ont *précédé*, qui ont *accompagné*, & qui ont *suivi* le projet formé par l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jerusalem, prouvent l'autenticité *du miracle*, avec toute l'évidence & la certitude dont un fait historique est susceptible.

Telle est la nature des preuves qui constatent l'action de la Providence dans l'événement que nous nous étions proposé de développer; preuves assez fortes pour forcer l'incrédulité la plus outrée à n'en point exiger d'autres. Mais pour qu'elle n'ait rien à nous opposer, nous entrerons avec elle dans le détail de toutes les difficultés qu'elle peut faire, non-seulement sur les témoignages que nous venons de citer, mais sur ceux des Chrétiens qui ont parlé; & nous tâcherons de faire voir qu'il n'est aucun fait dans l'antiquité, dont les preuves soient plus frappantes & plus lumineuses; parce qu'il n'en est aucun, où des hommes aussi opposés par leurs intérêts que les Payens, les Juifs & les Chrétiens, se soient néanmoins mieux accordés.

Nous terminons ce Chapitre par une réflexion qui fuit naturellement de tout ce que nous avons prouvé jusqu'ici. La liaison qui se trouve entre le projet de Julien & le miracle qui le déconcerta, forme un principe d'une part, & une conséquence de l'autre, tellement liés, qu'on ne peut les admettre ou les rejeter séparément. Quiconque avoue que Julien a commencé de rebâtir le Temple, & qu'il n'a pû l'achever, doit avouer le miracle, puisqu'il n'est aucun autre obstacle que sa *puissance* jointe à sa *haine* ne fut en état de vaincre. Quiconque nie le miracle, doit nier l'entreprise; car s'il n'y a point eu de miracle, il n'y a point eu d'obstacle, comme nous venons de le prouver, & si Julien n'a point eû d'obstacle à vaincre, le Temple n'a donc point été commencé, ou il a dû être achevé. C'est à nos Adversaires à peser la force de ces conséquences.

CHAPITRE VI.

Examen du témoignage d'Ammien Marcellin.

AVANT de passer aux témoignages des Peres de l'Eglise, il est à propos de bien examiner celui d'Ammien Marcellin. Son Texte est non-seulement un des morceaux les plus précieux de l'antiquité, mais il peut encore nous servir de règle pour porter un jugement équitable sur les témoignages des Auteurs Ecclésiastiques. Examinons donc avec soin ce que nos Adversaires ont à nous opposer.

» Tout décisif, dit-on, que paroisse le témoignage d'Ammien Marcellin, il n'est pas néanmoins à l'abri de tout soupçon, lorsqu'on pèse mûrement les motifs qui l'ont fait parler, & les circonstances où il a parlé.

» Il n'écrivit son Histoire qu'environ vingt ans après le départ de Julien pour son expédition contre

»les Perses. Tout le monde sçait que
»pendant cet intervalle les Peres de
»l'Eglise ne cessèrent de déclamer
»contre leur persécuteur , & de
»multiplier contre lui les miracles
»& les prodiges. Leur éloquence si
»propre à séduire les peuples , eut
»tout le succès qu'ils pouvoient de-
»sirer. Le penchant pour le merveil-
»leux a toujours été la maladie du
»vulgaire , & ce penchant étoit ici
»fortifié par une haine implacable
»contre l'ennemi du Christianisme ;
»l'ouvrage étoit donc à moitié fait ;
»& le prétendu miracle de Jerusa-
»lem , qui n'étoit dans sa source
»qu'un effet très-simple , grossit bien
»vîte par la foule des circonstances
»qu'on lui ajoutoit de toute part :
»vouloir alors contredire, c'est vou-
»loir choquer de front les opinions
»du public , & on sçait à quoi l'on
»s'expose. Ammien Marcellin , dont
»la réputation ne faisoit que de naî-
»tre , devoit prendre des mesures
»dans une circonstance si délicate :
»Qu'a-t-il fait ? Il a pris un milieu ;
»il n'a point adopté sans réserve le
»sentiment du plus grand nombre ,
»qui étoit celui des Chrétiens , g'au-

»roit été s'exposer aux contradic-
 »tions des Payens: il ne l'a point non-
 »plus rejeté entièrement, il auroit
 »eû tous les Chrétiens pour enne-
 »mis: il prend une route intermé-
 »diaire, & en se servant d'une mé-
 »taphore, il se concilie avec les
 »deux partis qu'il avoit à craindre.
 »Voilà le témoignage d'Ammien-
 »Marcellin réduit à sa juste valeur,
 »c'est-à-dire, qu'on n'en peut rien
 »conclure.

A cet argument, qui n'est pas de
 mon invention, je réponds, 1^o.
 Que s'il est vrai, comme l'insinue
 l'Auteur de l'objection, qu'Ammien-
 Marcellin ait suivi l'opinion des
 Peres, il ne pouvoit suivre de meil-
 leurs guides. En effet, comment
 cet Auteur nous prouvera-t-il que
 les Peres contemporains de l'évé-
 nement n'ont débité que des fables
 dans le tems qu'il étoit si facile, si
 important même, de les contredire?
 Les a-t-on contredit? Qu'il nous
 produise les témoignages des Payens
 qui ont osé le faire: il n'en trou-
 vera pas un seul en sa faveur, &
 Julien même qui avoit le plus d'in-
 térêt de s'opposer au triomphe de

l'Eglise, le fait d'une manière qui achève de l'établir. Si Ammien Marcellin a eu recours aux ouvrages des Peres, il n'y avoit donc point d'autre source qui pût lui fournir les détails de ce fait ? S'il n'y en a point eu, les Payens n'avoient donc que leur silence à opposer aux objections des Chrétiens, & dans ce cas on est forcé de conclure, que le miracle étoit reconnu d'un consentement unanime ?

2°. Notre Auteur ne gagne pas davantage à supposer que son Historien suit une route intermédiaire pour se concilier en même-tems les Chrétiens & les Payens, c'est non-seulement avancer un fait sans preuve, mais contredire même aux faits historiques les plus certains.

Ammien Marcellin n'a jamais ménagé les opinions des Chrétiens lorsqu'elles lui ont paru fausses ; on le voit dans son ouvrage avant & après le fameux Texte, où il rapporte le prodige. Il étoit Payen, mais homme de probité ; s'il attaque les Chrétiens lorsqu'il se le croit permis, il plaint leur infor-

tune, lorsqu'on les opprime injustement : en un mot, il parle avec cette liberté qu'inspire l'amour seul de la vérité, qui fait mépriser tout esprit de parti, & qui ne reconnoît pour Juge que la postérité. Il étoit Payen, & des plus zélés, ses ouvrages en font foi ; dans cette hypothèse, est-il croyable, que pour plaire aux Chrétiens, il eût insinué un fait qui portoit atteinte à sa Religion, s'il n'eût trouvé ce fait tellement avéré, qu'il eût été impossible de le révoquer en doute ? Auroit-il rapporté les circonstances de ce fait avec cette confiance & cette assurance avec laquelle il nous les donne, & n'auroit-il point fait entrevoir ici les soupçons qu'on remarque par tout ailleurs, lorsqu'il n'est point certain de ce qu'il rapporte ? En un mot, il ne faut que lire attentivement Ammien Marcellin pour se convaincre d'un caractère tout opposé à celui qu'on lui prête ici.

3°. L'Auteur de cette objection ne paroît pas avoir assez réfléchi sur les circonstances *du tems & du lieu*. Lors de l'événement Ammien Marcellin

Marcellin n'étoit point dans des quartiers d'hiver fort éloignés, tels que les Gaules ou la Germanie : il étoit à Anthioche, à la Cour même de Julien, & il y tenoit une place des plus distinguées. Cela posé, notre Auteur, ne niera pas sans doute que Julien forma le projet dont nous venons de parler, ce seroit démentir toute l'antiquité. Ce même projet considéré dans sa nature méritoit l'attention de tout l'Empire, nous venons de le prouver ; c'étoit, selon Ammien Marcellin, une des entreprises les plus considérables du règne de son Maître. Ce projet a échoué, & la cause qui produisit un si mauvais effet, pouvoit-elle être pour notre Historien un secret plus impénétrable que le projet lui-même ? On ose nous l'assurer, puisqu'on prétend que cette cause *très-simple dans son origine* fut ensuite grossie d'une foule de circonstances qui acheverent de lui donner un air de prodige ; que ces circonstances ont été ajoutées par les Peres, & que c'est dans cette source que notre Historien les a puisées. Soit, je n'en veux pas

davantage pour montrer le foible d'un tel raisonnement. Car il faudra que notre Auteur convienne qu'un Courtisan, un homme versé dans les affaires, un politique curieux de tout ce qui se passoit dans l'Empire, un sçavant attentif à tout observer, n'apprit rien de ce qui se passoit aux environs de l'endroit où il étoit ; que ce ne fut que long-tems après l'événement *très-simple en lui-même*, qu'il sçut que ce même événement avoit été des plus tragiques & des plus effrayans, & que le feu avoit été plus opiniâtre à repousser les ouvriers, que les ouvriers eux-mêmes à revenir à la charge. (a) Et d'où prend-t-il ce détail après avoir laissé écouler un tems si considérable ? Des Homélies des Peres, des discours déclamatoires de quelques Chrétiens, qu'il regardoit comme des gens de peu de foi, & d'une autorité suspecte. Ce sera cependant sur la foi de ces témoins qu'il aura inséré dans les Annales de l'Empire un

(a) Hocque modo elemento destinatus repellente cessavit inceptum.

fait appuyé sur des ouvrages qui attaquoient la réputation de son Maître & sa Religion, qui flétrissoient l'une & l'autre, sans que l'Historien ait pris le parti de son Maître ou de sa Religion, ce qu'il auroit été facile de faire, en rapportant les sources où il avoit puisé ce fait, ou en disant le pour & le contre. Quel motif lui suppose-t-on? Celui de ne point choquer de front les sentimens des Chrétiens, chose qu'il n'a jamais manqué de faire dans tout son ouvrage, lorsqu'il en a trouvé l'occasion, jusqu'à les représenter même comme des hommes plus cruels *les uns envers les autres, que ne le sont les bêtes féroces.* (b) A quel amas de contradictions ne faut-il point s'exposer; quelle violence même ne faut-il pas faire au caractère d'Ammien Marcellin, & à la conduite uniforme qu'il tient dans son ouvrage, pour prêter quelque couleur à l'objection qu'on nous propose?

4°. On nous objecte l'intervalle

(b) Nullas tam infestas hominibus bestias, ut sunt sibi ferales plerique Christianorum, expertus. *Amm. Marcell. lib. XXII. C. V.*

de tems qui se trouve entre l'événement & la publication de l'histoire d'Ammien Marcellin. Mais cet intervalle, fut-il encore double ou triple, n'autorisera jamais la conséquence qu'on en déduit, qui est de changer la nature du fait. Il faudroit supposer qu'Ammien Marcellin n'a point été à portée de s'en informer; il faudroit supposer encore, que non-seulement les Chrétiens, mais les Juifs & les Payens ont été séduits par les Homélies des Peres; qu'on est venu à bout de convaincre une foule de peuple partagée en trois Sectes ennemies les unes des autres, que tout ce qui s'étoit passé sous leurs yeux, étoit bien différent de ce qu'ils avoient crû voir; & si les Peres ont réussi dans cette entreprise, il faut convenir que ce phénomène tient cent fois plus du prodige que celui qu'on refuse d'admettre. Il est donc clair que l'objection surannée que l'on tire du penchant du peuple à croire le merveilleux ne peut avoir lieu dans le cas présent. Je vais plus loin, quand même on auroit réussi à séduire les Juifs & les Payens, à

leur faire oublier leurs propres intérêts pour soutenir ceux de l'Eglise, à les convaincre tous qu'ils avoient été des aveugles, il faudroit de plus avoir eû le même succès à l'égard des sçavans, & des personnes les moins susceptibles de préjugés. Paradoxe que l'expérience n'a jamais prouvé, que l'expérience ne prouvera jamais. Proposer de telles difficultés, c'est moins prétendre nous éclairer, que vouloir insulter à l'esprit humain; & c'est le parti que l'on prend, lorsque les raisons nous manquent.

Quant aux précautions & aux mesures qu'on remarque dans le témoignage d'Ammien Marcellin, nous ne pouvons les révoquer en doute. Mais il s'agit de sçavoir quel en est le motif, & c'est ce que nous allons exposer dans la réponse à l'objection suivante.

„ Le témoignage d'Ammien Marcellin, dit-on, ne prouve qu'à
„ demi; il circonstancie le fait, il
„ est vrai, mais il semble l'attribuer à un effet purement naturel;
„ tout extraordinaire que lui
„ paroisse ce fait, il n'insinue nul-

» le part qu'on doive le regarder
 » comme un miracle ; c'est donc à
 » tort qu'on a prétendu en trouver
 » un dans le Texte de cet Histo-
 » rien.

On a vû que la première objection accuse Ammien Marcellin d'en avoir trop dit ; celle-ci l'accuse d'en avoir dit trop peu. C'est ainsi qu'on ne trouve jamais l'incrédulité d'accord avec elle-même , lorsqu'elle s'efforce , à quelque prix que ce soit , de jeter des nuages sur les vérités qui lui sont peu favorables. Je réponds donc que ce seroit être injuste que d'exiger de la part de cet Historien un témoignage plus formel & plus expressif , & de le forcer à reconnoître le triomphe de l'Eglise avec autant de zèle que les Chrétiens. La conscience d'un Payen ne permet pas ce qu'on demande ici. Nous avons tout lieu de croire que si notre Historien avoit soupçonné dans le fait quelque artifice ou quelque imposture de la part des Chrétiens , il ne nous auroit pas caché ce qu'il en pensoit. Il n'avoit aucun motif qui put l'en empêcher , & il en avoit de très-puissans pour ne

pas garder le silence sur un fait de cette importance. Une preuve qu'il n'avoit aucun soupçon sur les Chrétiens, & que personne ne les accusoit, c'est que toutes les fois qu'on l'a fait, il n'a pas manqué de le rapporter. Quelque peu fondée que fût l'accusation, qu'on leur intenta lors de l'incendie du Temple de Daphné, il ne laisse pas de le transmettre à la postérité, avec les différentes opinions sur l'incendie de ce Temple. Mais ici il n'entre dans aucune particularité sur les causes du phénomène terrible qui fait l'objet de son texte; il n'auroit eu que deux partis à prendre, ou de l'attribuer à une providence particulière qui favorisoit les Chrétiens, ou à la nature qui les servoit fort à propos. L'un auroit blessé sa religion, l'autre étoit contraire à la vraisemblance; d'un autre côté le fait étoit trop notoire pour le pallier, trop important pour le passer sous silence, trop délicat pour n'apporter aucune précaution; il trouve moyen de le raconter sans blesser l'honneur du Paganisme, & les droits de la vérité, il s'en tient à la substance du phéno-

méne, laissant au lecteur la liberté de penser ce qu'il voudra. Par ce moyen il évite tous les reproches qu'on pouvoit lui faire; une telle conduite de sa part est la preuve la plus complete de ce que nous ont rapporté les Peres au sujet de ce phénomène, & nous verrons bientôt, qu'en comparant leurs textes avec celui de Marcellin, le miracle avec les circonstances qu'on prétend y être ajoutées, leurs prétendues contradictions avec les éclaircissements qu'elles nous fournissent, forment un enchainement de preuves qui ne laissent entrevoir que la vérité la plus pure & la plus frappante, de quelque côté qu'on la retourne.

La maniere dont Ammien Marcellin rapporte le fait, cette briéveté, cette force d'expression, ce silence affecté de n'y point faire entrer le Christianisme, & cette rapidité avec laquelle il passe de ce sujet important à une autre matière, disent beaucoup plus en faveur du miracle, que s'il avoit employé les expressions des Peres. Il dit que le feu repoussa les Ouvriers autant de fois

qu'ils vinrent à la charge, (c) & que ce fut *l'opiniâtreté* de cet élément qui fit abandonner l'entreprise. C'est tout dire; & après un aveu de cette nature, il n'y a que deux partis à prendre, ou de reconnoître dans le texte de Marcellin un effet contraire aux loix de la nature, ou si l'on y reconnoît la nature, de la soupçonner de collusion avec les Chrétiens. Ce dernier parti seroit sans doute insensé; le hasard, tout heureux qu'il est fort souvent, n'a qu'un tems; il est aisé de le connoître, & s'il fut jamais important de le bien examiner, ce fut ici, où l'abandon d'un projet faisoit triompher ceux qu'on se proposoit de vaincre, qui non-seulement ne craignoient pas de faire retentir l'Univers du bruit de leur victoire, mais encore de témoigner aux vaincus tout le mépris qu'ils méritoient. A s'en tenir donc au texte de Marcellin, & le supposant vrai, il est impossible de ne pas reconnoître dans ce texte l'action immédiate de la providence.

(c) *Exultis aliquoties operantibus.*

Tout ce que notre Historien devoit sçavoir du projet de son maître, joint au silence qu'on remarque à ce sujet dans son ouvrage, donne encore une nouvelle force à son témoignage. Julien donna des raisons de son projet relatives au caractère des personnes qu'il rendoit dépositaires de son secret. C'est un fait avéré, & dont on connut bientôt les motifs; ils ne furent point difficiles à pénétrer; c'étoit de réunir des intérêts tout opposés, pour les employer de concert à écraser le Christianisme. Il disoit aux *Juifs*, qu'il étoit sensible à l'état déplorable où il les voyoit réduits, & qu'il vouloit rebâtir leur Temple pour mériter la protection du Dieu qu'ils adoroient; il disoit aux *Courtisans* & aux *Militaires*, qu'il vouloit éterniser la mémoire de son regne par une action d'éclat; aux *Sophistes*, (gens auxquels il étoit entièrement livré,) qu'il vouloit anéantir la prétendue révélation qu'on opposoit au Paganisme. Ce dernier motif étoit le véritable; Ammien Marcellin ne l'ignoroit pas, il connoissoit à fond le caractère singulier de son Maître; &

pour ne point exposer sa gloire, il passe sous silence ces traits de politique, ce caractère de dissimulation, qui voila pour un tems le projet de Julien, & qui auroit fourni une matiere bien ample à toute autre plume qu'à celle d'un Courtisan sage, modéré, qui ne laisse rien échapper sur le compte de son Prince, qui ne soit bien pesé, & bien circonspéct. Comme il étoit du nombre des *militaires*, il se contente de rapporter le motif du projet, tel qu'il leur avoit été donné, sans rien dire au-delà; quand il entre dans le détail de la défaite, il infinue la vérité, il évite un détail qui lui auroit été préjudiciable, & passe rapidement sur une matiere où il avoit dit autant qu'il en falloit, sans qu'on pût l'accuser d'en avoir trop dit.

Telle a été la conduite d'Ammien Marcellin. Il ne faut que jeter les yeux sur ses ouvrages pour s'en convaincre; or toute cette conduite ne prouve-t-elle pas évidemment que ce Sage du Paganisme ne croyoit pas l'anéantissement du projet des plus honorables à la mémoire de son Maître; si les causes naturelles

avoient été les seuls obstacles à ce projet , rien n'auroit été plus facile que de disculper Julien. Les Chrétiens ne le ménageoient plus , parce qu'ils avoient le Ciel de leur côté ; tout retentissoit dans le monde , & de la conduite dévoilée de cet Apostat , & de l'opprobre dont sa haine l'avoit accablé ; des Juifs & des Payens se convertissoient ; une suite de phénomènes qui furent les conséquences du prodige , attiroient l'attention de ceux qui auroient été les moins portés à regarder avec indifférence tout ce qui venoit de se passer ; en un mot un fait revêtu des circonstances les plus extraordinaires & les plus intéressantes se présentoient à notre Historien ; mais il les passe sous silence , c'étoit le parti le plus sage.

Cette conduite d'Ammien Marcellin est si frappante , qu'il faudroit s'aveugler soi-même pour la méconnoître. On ne peut nous opposer qu'une seule difficulté , c'est la *nature* de son Histoire ; elle est générale , dit-on , & ne peut lui permettre des détails tels que nous les demandons. Je réponds , que ce n'est

point à la *généralité* de l'Histoire, mais au *caractère* de l'Historien que nous devons rapporter nos recherches, lorsque nous voulons pénétrer ses desseins. Cette Histoire est *générale*, il est vrai, mais elle est *très-détaillée* lorsque les faits sont intéressants; il pouvoit se permettre ces détails & se les permet en effet, sans déroger aux règles ordinaires, parce que l'objet de son Histoire est très-borné. D'une infinité de détails très-circonscienciés, nous n'en choisissons qu'un, parce qu'il est analogue à ce qui se passa dans Jérusalem. C'est la pompeuse description qu'il fait du tremblement de terre de Nicomédie: (d) On y remarque le génie de

(d)—cujus ruinarum eventum verè breviterque absolvam. Primo lucis exortu, die nono Kal. Septembrium, concreti nubium globi nigrantium, lætam paulo antè cœli speciem confuderunt; & amandato solis splendore, nec contigua vel apposita cernebantur; ita oculorum obtutu perstricto, humo involutus crassæ caliginis squalor insedit. Deia velut numine summo fatales contorquente manubias, ventosque ab ipsis excitante cardinibus, magnitudo furentium incubuit procellarum, & elisi literis fragor: hæcque secuti typhones atque presteres, cum horrifico tremore

l'Auteur, vif, ardent, toujours prêt à suivre le torrent de son éloquence,

terrarum, civitatem & suburbana funditus everterent. Et quoniam acclivitate collium ædes pleræque vehebantur, aliæ super alias concidebant, reclangentibus cunctis sonitu ruinarum immenso. Interim clamoribus variis excelsa culmina resultabant, quæritantium conjugium liberosque, & si quid necessitudinis arte constringit. Post horam denique secundam, multò ante tertiam, aer jam sudus & liquidus latentes retexit funereas strages. Nonnulli superruentium ruderum vi nimiam constipati, sub ipsis interiére ponderibus. Quidam collo tenus aggeribus obruti, cum superesse possent si qui juvissent, auxiliorum inopiâ necabantur. Alii lignorum exstantium acuminibus fixi pendebant. Uno ictu cæsi complures paulò ante homines, tunc promiscuæ strages cadaverum conebantur. Quosdam domo un inclinata fastigia intrinsecus ferebant intactos, angore & inediâ consumendos — alii subitâ ruinæ magnitudine oppressi, iisdem adhuc molibus conteguntur. Collisis quidam capitibus, vel humeris præfectis aut cruribus, inter vitæ mortisque confinia, aliorum adjumenta paria perferentium implorantes cum obtestatione magnâ, deserebantur. Et superesse potuit ædium sacrarum & privatarum, hominumque pars major, ni palantes abruptè flammæ ardores per quinquaginta dies & noctes, quidquid consumi poterat, exussissent. *Amm. Marcell. Lib. XVII. Cap. 6.*

Le même Historien nous donne encore une

& à s'écarter de son sujet, lorsqu'il rencontre un événement capable de frapper son Lecteur. Ici le jour, l'heure, les moindres circonstances ne lui échappent pas, il y est aussi diffus qu'Homere l'est dans ses combats. Quelle différence de cette description à celle du *defastre de Jérusalem!* non-seulement l'heure & le jour, mais le mois lui échappe, nous ne sçaurions pas même l'année de cet événement si l'époque de l'expédition contre les Perles n'étoit bien fixée, il s'arrête si peu à nous décrire les ravages du feu, & les images affreuses de la mort, qui présentoient à Jérusalem le spectacle le plus terrible, que si nous n'avions pas les ouvrages des Peres, nous rabatterions beaucoup de la force de l'expression qui lui échappe en parlant *des horribles tourbillons de feu, & de l'opiniatreté de cet élément.*

autre description très-détaillée du tremblement de terre qui arriva sous le premier Consulat de Valentinien & de son frere, & on peut remarquer que dans tous ces événements l'Auteur n'oublie jamais de marquer avec exactitude l'année, & le mois même où ils sont arrivés.

A Nicoméde les vents , les tempêtes , les ouragans , les éclairs , les tonnerres & les autres pronostics du tremblement de terre , sont décrits avec un style diffus & emphatique ; les ravages sont exprimés avec tant de force , & présentent des images si vives , qu'il semble que la nature entière se bouleverse , & que la terre frappée par son Créateur s'écroule & disparoisse à ses yeux. A Jérusalem rien de semblable , on n'y fait aucune mention de l'Auteur de la nature , du moins en termes formels ; on se contente d'en insinuer l'idée , par *l'opiniâtreté d'un feu qui persiste à écarter les Ouvriers* ; & c'est ainsi qu'on tâche d'écarter à son tour l'action de la providence ; on ne va pas plus loin , parce qu'un plus long détail mettroit l'action de cette providence dans un jour trop éclatant , & trop peu favorable à la gloire de Julien.

D'où vient une conduite si différente , dans deux circonstances qui le sont si peu , dans deux faits qui sont si analogues ? Si de ces deux faits l'un avoit été donné comme notoire , & l'autre comme incertain ,
il

il auroit été facile de justifier notre Auteur ; mais ils sont revêtus de la même notoriété , de la même authenticité ; voilà ce qui fait la difficulté ; difficulté d'autant plus forte , que les circonstances du desastre de Jérusalem étoient plus intéressantes , plus curieuses , plus importantes en elles-mêmes , & beaucoup plus célèbres dans tout l'Univers que celles du tremblement de terre arrivé à Nicomédie. Et si cette difficulté ne peut se résoudre par tout ce que nous avons exposé jusqu'ici sur le caractère & la conduite d'Ammien Marcellin , nous prions à notre tour Messieurs nos esprits forts , & nos faiseurs d'objections de nous en donner une solution plus satisfaisante.

Concluons donc 1°. que la brièveté , les précautions , la réserve avec laquelle Ammien Marcellin rapporte le phénomène , bien loin de déroger à la nature du miracle , l'établissent en dernier ressort. 2°. Que lorsqu'un Payen tient une conduite semblable , nous sommes aussi certains que les Peres ne nous en imposent pas dans un fait miraculeux , que nos incrédules le sont d'une

pieuse fraude, lorsque ces mêmes Peres leur paroissent autoriser comme des prodiges des faits peu connus & peu importants. 3°. Que si Ammien Marcellin avoit parlé plus clairement qu'il n'a fait, son texte seroit aussi suspect que celui de Joseph (e) lorsqu'il parle de Jesus-Christ. 4°. Que ce texte étant essentiellement lié & parfaitement d'accord avec le caractere, les qualités, & la conduite d'Ammien Marcellin, avec tout ce qui suit & ce qui précède, avec la nécessité même de parler d'un événement si considérable, il faudroit essuyer une foule d'absurdités & de contradictions, si on vouloit le regarder comme supposé. 5°. Que les expressions de ce texte étant tellement mesurées qu'elles ne peuvent favoriser aucun parti, (sans approfondir la nature du témoignage, soit en lui-même, soit en le comparant à ce que disent les Peres,) ce texte est tel qu'il doit être, & nous fournit les conséquen-

(e) Voyez le discours de M. Forster intitulé *Dissertation sur le témoignage qu'on croit avoir été donné à JESUS-CHRIST par l'Historien Joseph*. Oxford. 1749.

ces les plus certaines, les règles les plus sûres pour distinguer l'erreur de la vérité dans les relations des Historiens contemporains.

Tout ce que nous exigeons de nos adversaires pour le présent, c'est de reconnoître le fait tel qu'il est rapporté. La *nature* de ce fait n'est fondée ni sur l'opinion de Marcelin, ni sur celle des incrédules, ni sur la nôtre, mais sur la *nature* des choses telles qu'elles sont arrivées.

Je reprends maintenant le fil de mon discours; les réponses que nous venons de donner n'étant qu'un prélude à des réflexions plus sérieuses, & plus importantes.

CHAPITRE VII.

Témoignages des Peres de l'Eglise.

ON se feroit sans doute attendu à trouver dès le commencement de cet Ouvrage l'autorité des Peres de l'Eglise établie comme la base & le fondement du miracle

O ij

dont nous avons entrepris la défense. Mais hélas ! cette autorité dans les tems où nous vivons est réputée pour si peu de chose, que si elle ne deshonne point une cause, c'est beaucoup, & plus qu'on n'en doit espérer.

Un Auteur moderne (a) ose nous assurer que nous pouvons tout croire excepté les miracles ; sa maxime est bien suivie ; mais pour la rendre plus conforme à l'expérience journaliere ; il auroit dû ajoûter que nous pouvons croire tous les témoignages, excepté ceux des Peres. Il n'est point de paradoxe dans l'antiquité qui n'ait notre approbation, pourvu qu'il ne soit pas transmis par le canal des Historiens Ecclésiastiques. Ceux que nous honorons ainsi d'une créance aveugle, ont-ils des qualités qui les mettent au-dessus de ceux que nous méprisons ? Il est vrai que les Peres ont eu des défauts, parce que les hommes en ont toujours eu, & qu'ils

(a) Voyez un Livre intitulé *Essais philosophiques sur l'entendement humain*, imprimé en 1748, pag. 199.

en auront toujours ; mais , tout préjugé à part , que l'on pese dans la balance de la justice & de l'équité les motifs de notre préférence , & l'on sentira bien vite , qu'elle deshonore plus le jugement d'un sçavant , qu'elle ne flatte cette prétendue liberté de penser , qu'on ambitionne tant.

Qu'ont-ils fait ces Peres de l'Eglise , dans la matiere présente , pour mériter un traitement si dur de la part de nos adversaires ? Ils ont ajouté , dit-on , des circonstances fabuleuses au récit d'Ammien Marcellin , circonstances si contraires à la vraisemblance , qu'elles défigurent le fait , & se rendent incroyable.

Soit que cette idée défavantageuse se trouve fondée sur le caractere des Peres , ou sur les causes dont ils prennent la défense , ce que nous examinerons en tems & lieu , je me contente d'observer pour le présent , que nous ne manquons pas de raisons très-fortes pour suspendre notre jugement , & entrer dans un examen impartial de tout ce qu'ils nous ont transmis sur le miracle qui fit échouer l'entreprise de Julien. Ces raisons sont :

1°. Qu'un des préjugés les plus favorables aux Peres, c'est qu'ils ne contredisent en aucune façon le témoignage d'Ammien Marcellin, pas même dans les circonstances les moins essentielles.

2°. Que tout ce qu'on a rapporté ci-dessus touchant les circonstances qu'Ammien Marcellin a passé sous silence, sont autant de motifs qui doivent nous engager à les examiner. On a vû que l'Historien Payen s'est trouvé forcé malgré lui de se borner au nécessaire, pour ne point accrediter une cause qui n'étoit rien moins que la sienne; c'est donc à ceux qui devoient s'intéresser à cette cause, que nous devons recourir; s'il est une fois prouvé que leurs relations ne contiennent que la vérité la plus pure & la plus exacte, si nous avons des marques infailibles de nous assurer que les circonstances qu'ils nous donnent sont celles qu'Ammien Marcellin s'est étudié à dérober aux yeux du Lecteur; ce seroit être injuste, & se deshonorer soi-même, de refuser dès lors aux Peres de l'Eglise la même créance que nous accordons aux Payens à bien moins de frais.

3°. Quand même les motifs de la justice & de l'équité ne nous porteroient point à examiner les témoignages des Peres, le fait qu'ils rapportent mérite quelque égard. En accordant à nos adversaires que la plupart des circonstances sont incroyables, s'ensuivroit-il que la substance du fait revêtue comme elle l'est de preuves incontestables, dût en recevoir quelque atteinte? Il suffit de jeter les yeux sur l'Histoire en général; y trouvera-t'on toujours que les faits les mieux attestés sont exempts de ces sortes de taches dont il plaît au caprice des hommes de flétrir la vérité? Les Hérétiques n'ont-ils point porté leurs mains impures sur les miracles de Jesus-Christ & de ses Apôtres? Et si pour détruire un événement, il suffisoit d'en obscurcir les principales circonstances, que deviendroient les faits les plus intéressans de l'antiquité?

Ceux qui veulent trouver dans tous les miracles, cet éclat, cette force, cette lumière vive qui dissipent les nuages & ne laissent entrevoir que la vérité, sont injustes; c'est

demander ce qu'on n'a jamais vû , & ce qu'on ne verra peut-être jamais. L'expérience nous a convaincu que plus un fait est notoire , c'est-à-dire , plus il est revêtu de témoignages , & plus il doit être sujet à des rapports différens. Dans une nuée de témoins de tout genre , ne seroit-ce point un prodige de ne rencontrer jamais de ces imaginations échauffées qui veulent habiller à leur mode le fait qui leur passe par les mains ? Il est rare que des esprits de différentes trempes viennent à se mêler ensemble , sans produire une espèce de fermentation ; & je laisse à juger des phénomènes que l'esprit humain doit alors produire. Ces faits bizarres , ces circonstances fabuleuses qu'on trouve si souvent dans l'Histoire , n'ont point d'autre origine.

Ce seroit trop accorder à nos adversaires , & blesser même la vérité , de supposer un pareil cas dans la matière que nous traitons. La providence ne fait rien à demi ; si jamais elle a été réservée dans ses grâces , ce n'a point été dans ces conjonctures où elle a voulu non-seulement consoler son Eglise, après

un

un tems d'amertume & de souffrances, mais encore perpétuer à jamais la mémoire de son triomphe. Ce n'est point dans l'obscurité & en présence de quelques témoins, mais à la vûe de tous les peuples, à la face de l'Univers qu'elle a protégé son Eglise, & qu'elle a écrasé ce nouveau Pharaon qui la persécutoit. Les Payens, comme les Chrétiens, ont transmis le fait à la postérité; & si en passant à travers des siècles ténébreux, il a contracté de ces taches qui défigurent plus ou moins la vérité, on peut dire que les circonstances essentielles à ce fait n'ont point été ternies au point de le rendre méconnoissable.

Les témoignages qui établissent le miracle de la part des Chrétiens, sont ceux de S. *Ambroise*, de S. *Chrysostome*, & de S. *Grégoire de Naziance*. Ces Peres ont été contemporains de l'Empereur Julien.

Les témoignages du second genre sont ceux de *Rufin*, de *Socrate*, de *Sozomene* & de *Théodoret*; ils vivoient dans le siècle suivant, & leurs relations s'accordent parfaitement.

Nous plaçons dans la troisième classe *Philostorge, Théophane, Orose, Nicéphore, Zonare & Cedrenus*. Ces derniers n'ont point été contemporains les uns des autres, mais leurs qualités personnelles nous ont obligé de les séparer de ceux que nous leur croyons préférables à tous égards.

Les Pères contemporains de l'événement étoient plus ou moins éloignés de Jérusalem. Saint Ambroise étoit en Occident; il n'a parlé du fait qu'en termes généraux, parce qu'il n'en reçut pas, suivant les apparences, une relation bien détaillée. Dans une lettre adressée à l'Empereur Théodose, il blâme ce Prince de vouloir obliger les Chrétiens à rebâtir un Temple qui appartenoit aux Payens, & qu'on avoit renversé. » Ne sçavez-vous pas, dit-il, » que lorsque l'Empereur Julien, » ordonna de rebâtir le Temple de Jérusalem, les Ouvriers occupés à cet ouvrage impie, furent frappés du feu du Ciel? & ne craignez-vous point que ce même Ciel n'en fasse autant à votre égard dans les conjonctures présentes? (b)

(b) Non audisti, Imperator, quia cum jus-

sur le projet de Julien. 171

On peut remarquer dans ce témoignage le caractère qui distingue la vérité de l'erreur. Une fable répandue dans le public devient bientôt monstrueuse ; au contraire, une histoire véritable semble se dépouiller dans ses progrès de tout ce qui lui est accessoire, jusqu'à se réduire à l'essentiel. Lorsqu'un fait porte avec lui-même la certitude dont il étoit revêtu dans son origine, on l'avance avec confiance, sans détailler les preuves, on l'adopte comme tel, & on laisse à part les circonstances dont on n'a pas besoin.

Saint Chrysofome dont on devoit attendre un plus long détail, étoit à la vérité dans le voisinage du lieu ; mais comme il parloit à un peuple parfaitement instruit de ce qui s'étoit passé, il ne s'exprime jamais qu'en termes généraux. Dans son discours contre les Juifs & les Gentils, il parle du fait avec

lisset Julianus reparari Templum Hierosolymis, quod divino qui faciebant repagulum igne flagrantur? Non caves ne etiamnunc faciat; adeo à te non fuit jubendum ut Julianus hoc jussit. Sanct. Ambros. Epist. XI.

la même concision que saint Am-
broise. » De notre tems, dit-il, ce
» Monarque qui a surpassé tous les
» mortels par la haine qu'il portoit
» à l'Evangile, a non-seulement ai-
» dé nos ennemis de son autorité,
» mais est devenu lui-même leur
» associé dans l'entreprise impie de
» rebâtir le Temple. Ils ont com-
» mencé l'ouvrage, & n'ont pû
» faire aucun progrès; car le feu
» qui est sorti des fondemens à écar-
» té & dispersé ceux qui vouloient
» élever ce Temple. (c) Dans un
autre endroit, il renvoye ses Au-
diteurs aux monumens qui subsi-
stoient encore de ce désastre inoui.
» Allez, dit-il, à Jérusalem, & vous y
» verrez les fondemens du Temple
» dans l'état où je viens de vous les
» dépeindre. Si vous interrogez ceux
» qui sont sur les lieux, ils vous di-
» ront tous: *Ces choses se sont passées de*

(c) — Καὶ γὰρ ἐπὶ τῆς γενεᾶς τῆς ἡμετέ-
ρας ὁ πάντας εἰς ἀσέβειαν νικήσας βασιλεὺς,
καὶ ἔδωκεν ἐξουσίαν τότε, καὶ συνέπραξε, καὶ
τῷ ἔργῳ ἤψαντο, καὶ ὑδὲ μικρὸν προσιλθῆν
ἠδυνήθησαν, ἀλλὰ πῦρ ἀπὸ τῶν θεμελιῶν
ἐκπηδῆσαν πάντας αὐτοῖς ἀπήλασεν. S. Chryl.
adversus Judæos & Gentiles. tom. 1.

sur le projet de Julien. 173.

» *notre tems, nous en avons été témoins.*
» *Il n'y a pas long-tems qu'elles sont*
» *arrivées. Comprenez donc mainte-*
» *nant tout le prix de cette victoire.*
» *Car enfin cet événement n'est point*
» *arrivé sous l'Empire des Césars re-*
» *commandables par leur pieté, afin*
» *qu'on ne pût pas dire, que les Chré-*
» *trens sont venus à main armée dé-*
» *truire l'ouvrage des Juifs; mais cet*
» *événement est arrivé, lorsque nos*
» *affaires étoient dans la situation la*
» *plus triste, lorsque la liberté nous*
» *étoit ravie, lorsque le Paganisme*
» *étoit dans l'état le plus florissant,*
» *lorsque les Fidèles évitoient les*
» *places publiques, & qu'ils s'alloient*
» *cacher les uns dans leurs maisons,*
» *les autres dans les forêts & les so-*
» *litudes. Telles sont les conjonctures*
» *où la Providence a voulu que cet*
» *événement soit arrivé, afin d'ôter*
» *tout prétexte à l'impudence & à*
» *l'incrédulité des hommes. (d)*

(d) Μετὰ γὰρ τὴν Οὐεσπασιανῆ καὶ Τίτου
γενομένην ἐρήμωσιν καὶ τ. λ. *versus finem.*
Quibus auditis. Julianus Imperator, quan-
quam tantâ vesaniâ deditus erat illi negotio,
veritus tamen ne ultra progressus in suum
ipſius caput ignem accerseret, destitit inops

Saint Grégoire de Nazianze est le seul pere contemporain qui nous ait laissé de ce fait une relation bien détaillée ; il n'étoit point éloigné du lieu comme saint Ambroise , il ne parloit point comme S. Chrysofome à des personnes instruites de ce qui s'étoit passé , mais il parle à la postérité. Il écrit contre Julien lui-même en faveur de la Religion Chrétienne , & dans ce qu'il va raconter , il en appelle à tout l'Empire Romain. Pénétré de la grandeur de l'événement qu'il expose aux yeux du Lecteur , il entre dans les détails les plus circonstanciés

consilii cum totâ gente. Et nunc si redeas Hierosolymam , conspicias nuda fundamenta ; quod si causam quæras , non aliam quam hanc audies : *Hujus rei nos omnes testes sumus. Nostrâ enim atate hæc non ita pridem acciderunt.* Jam considera victoriam insignem. Non enim hoc accidit sub piis Cæsaribus , ne qui dicere possint , quod Christiani confidenter supervenientes opus perfici vetuerunt ; sed tum cum res nostræ essent afflictæ , cum omnis libertas esset sublata , cum floretet Paganismus , cum fideles alii quidem in ædibus suis latitabant , alii verò in solitudines demigrarunt , foraque fugerant , tum demum hæc acciderunt ne quis reliquus fieret prætextus impudentiæ. *Orat. 3. adversus Judæos, p. 435. Front. Ducal.*

& distingue avec soin ce qui est douteux, de ce qui porte l'empreinte de la vérité.

Comme nous examinerons son témoignage, selon les règles les plus rigoureuses de la critique, il convient de le rapporter en entier. Voici comme il s'exprime.

» Après que l'Empereur Julien
» eût mis en usage tous les moyens
» que sa tyrannie avoient pû lui
» suggérer ; que l'expérience lui eut
» prouvé combien les voyes qu'il
» avoit choisies étoient odieuses &
» méprisables, il se résolut enfin à
» soulever contre nous le corps en-
» tier des Juifs. Le penchant qu'ils
» ont pour les nouveautés propres
» à exercer leur esprit séditieux, &
» surtout la haine invétérée qu'ils
» portent au nom Chrétien, les lui
» fit regarder comme les gens les
» plus capables de devenir les in-
» strumens de sa malice. Sous pré-
» texte de leur marquer sa bienveil-
» lance (car c'étoit sous un tel
» masque qu'il cachoit son vérita-
» ble dessein) il s'efforça de les
» convaincre par leurs Traditions &
» leurs Livres) que le tems prédit

» par les Prophètes , étoit enfin ar-
» rivé , où ils devoient retourner
» dans leur propre pays , rebâtir leur
» Temple , & rétablir les Loix dans
» leur ancienne splendeur. Après
» s'être insinué de la sorte dans l'es-
» prit de ceux qu'il vouloit gagner,
» & qu'il gagna en effet (car l'im-
» posture peut toujours se flatter
» d'un heureux succès , lorsqu'elle
» va jusqu'à flatter nos passions) les
» Juifs entreprirent de rebâtir le
» Temple avec toute l'ardeur & la
» diligence possibles : ceux que le
» souvenir de ces préparatifs fai-
» sit encore d'étonnement & d'ad-
» miration , rapportent que les fem-
» mes des Juifs s'étoient dépouillées
» de leurs bijoux & de leurs pierre-
» ries pour contribuer aux frais de
» l'entreprise , & au salaire des ou-
» vriers : que les plus délicates d'en-
» tr'elles mettoient la main à l'œu-
» vre , & emportoient les décom-
» bres dans leurs robes les plus pré-
» cieuses , persuadées que toutes
» leurs richesses n'étoient rien en
» comparaison de l'ouvrage auquel
» elles s'efforçoient de prendre part ;
» mais un tourbillon de vent qui

» s'éleva tout-à-coup , & un vio-
» lent tremblement de terre obligea
» de quitter l'ouvrage. On cou-
» rut en tumulte se refugier dans
» une Eglise voisine. Les uns pour
» fléchir la colere du Ciel, les au-
» tres pour profiter d'une retraite,
» comme il est naturel de le faire
» dans ces sortes de cas ; d'autres
» enfin malgré eux , parce qu'ils
» étoient enveloppés dans la foule
» qui les entraînoit. Quelques-uns
» rapportent que l'Eglise refusa de
» les recevoir , & que lorsqu'ils fu-
» rent arrivés aux portes qui étoient
» ouvertes un instant auparavant ,
» ils les trouverent fermées subite-
» ment par une main secrette & in-
» visible , sans doute par cette puis-
» sance accoutumée à confondre
» l'impiété & à consoler l'innocen-
» ce. Quoi qu'il en soit , une cir-
» constance universellement reçue ,
» & dont tout le monde convient
» unanimement , c'est que lorsqu'ils
» voulurent éviter par la fuite le
» danger qui les menaçoit , un feu
» sorti des fondemens du Temple
» les atteignit bientôt , consuma les
» uns , mutila les autres , leur lais-

» fant à tous les marques les plus
» visibles de la colere du Ciel. Ain-
» si se passa cette affaire. Que per-
» sonne ne soit assez incrédule pour
» révoquer en doute ce prodige , à
» moins qu'il ne veuille douter éga-
» lement des autres œuvres mira-
» culeuses de Dieu. Mais ce qu'il
» y eut de plus étonnant & de plus
» remarquable , ce fut une lumière
» qui parut dans le Ciel sous la
» forme d'une croix renfermée dans
» un cercle ; ce signe auguste que
» les impies avoient regardé comme
» un opprobre sur la terre , étoit
» maintenant élevé dans les Cieux ,
» & présenté à la vûe de tous les
» hommes , comme un trophée de
» la victoire du Tout-Puissant sur
» ses ennemis. Trophée le plus
» illustre & le plus éclatant qui
» fut jamais. Il y a plus ; ceux
» qui étoient présens & spectateurs
» du prodige , font encore voir au-
» jourd'hui les croix qui furent alors
» imprimées sur leurs vêtemens.
» Lorsque ceux qui étoient présens,
» soit des nôtres ou des étrangers ,
» considéroient ces marques sur
» ceux qui les portoient , ils apper-

» cevoient avec surprise la même
» chose sur eux-mêmes & sur leurs
» voisins. C'étoit une lumière bril-
» lante imprimée sur le corps ou
» sur le vêtement, & qui surpassoit
» par son éclat & sa beauté tout ce
» que l'art & l'habileté peut donner
» à la peinture ou à la broderie. »

(e)

(e) — Επει δὲ πάντα διεξελθὼν τ' ἄλλα,
καὶ πᾶν εἶδος τῆς καθ' ἡμῶν τυραννίδος, ὡς
μικρὸν ἴε καὶ ἀγεννὲς ἀτιμάσας, &c. Cùm
autem omnia alia pervasisset, atque omne
tyrannidis & crudelitatis genus, ut leve &
abjectum, contempsisset (nec enim ulla un-
quam natura ad malorum inventionem illius
naturâ fecundior & uberior fuit) ad extre-
mum Judæorum quoque nationem in nos
immisit. Tum veteri eorum levitate tum in-
veterato nostrî odio in ipsorum pectoribus
flagrante, ad id quod moliebatur perficien-
dum, adiutoribus usus, ipsis nimirum in
patriam redire, ac templum instaurare, pa-
triorumque rituum vigorem renovare, ex
ipsorum scilicet libris & arcanis fatale esse
affirmans, ac benevolentix larvâ commen-
tum hoc occultans. Postquam autem hæc
in animum induxit, ipsisque persuasit (faci-
le enim impostura facit quidquid delectat)
illi ad Templi extructionem se comparare
atque in id opus & manu multâ, & animi
alacritate ac labore incumbere. Illud qui-
dem narrant, qui eorum res admirantur,

Telle est la relation de saint Grégoire de Nazianze , c'est le seul

uxores quoque ipsorum non modò matronalem omnem apparatus , & corporis ornamentum detraxisse , atque in operis structuram , laborantiumque opem contulisse ; verùm eò quoque animo fuisse , ut terram sinu offerentes , ac nec vestibus præclaris & exquisitis , nec teneris membris parcentes , pietatis officio sese fungi existimarent , omnisque hoc conatu inferiora ducerent. Ut verò sævo turbine ac repentino æstuantis terræ tremore compulsi , ad propinquum quoddam Templum perrexerunt , partim orationis causâ , partim , ut in hujusmodi rebus accidere solet ad periculi propulsationem , partim cum tumultu abrepti , ac cum currentibus simul illabentes. Sunt qui eos ne à Templo quidem admissos fuisse commemorant ; sed cum ad apertas fores accessissent , repente easdem claudas pessuloque obductas offendisse , potentiam quãdam invisibili quæ ad impiorum terrorem ac piosum incolumitatem hujusmodi prodigia designat. Hoc autem uno jam ore omnes referunt ac pro certo habent , quòd eos summâ vi atque contentione ingressum sibi aperire conantes , ignis è Templo exiliens inhibuit , eosque partim exussit & absumpsit , partim præcipuas corporis partes truncavit. Atque hoc quidem ad hunc modum se habuit , nec fidem quisquam deroget , nisi qui eãdem ratione aliis quoque Dei miraculis nullam fidem habendam putet. Quod autem hoc etiam mirabilius , cla-

Auteur contemporain parmi les Chrétiens qui rapporte le fait différemment d'Ammien Marcellin, & cette différence, comme l'on voit, ne consiste que dans quelques circonstances de plus. Nous allons bientôt examiner ce que nos faiseurs d'objections y trouvent à redire ; mais auparavant il est à propos de bien distinguer les circonstances que saint Grégoire regarde comme avérées & indubitables, de celles qu'il rapporte en général, & dont il ne se rend point garant.

riusque fuit, lux in cœlo stetit, crucem in orbem describens, ac nomen illud, & figura quæ in terrâ prius impiis contempnui fuit in cœlo nunc omnibus ex æquo ostenditur, Deoque victoriæ adversus impios obtentæ trophæum efficitur, trophæo omni sublimius & præstantius. Proferunt nunc quoque vestes suas, qui hujus miraculi spectatores & conspecti extiterunt, illas inquam crucis notis tunc intustas & consignatas. Simul enim ac quispiam, sive nostrorum, sive exterorum hæc narrabat, aut narrantes audiebat, statim hoc miraculum, vel in seipso, vel in vicino suo perspiciebat, stellatus nimirum ipse notisque distinctus ; vel illam talem in vestimentis notam intuens, omnem textorii artificii elegantiam, ac summâ curâ elaboratam picturam, varietate superantem. *Sancti Greg. Nazianz. orat. 4. adversus Jul.*

Il nous rapporte le sentiment de quelques personnes qui assuroient que les portes de l'Eglise où tout le monde tâcha de se réfugier, se trouverent fermées subitement par une main invisible. La manière dont il rapporte ce fait, insinue bien clairement que ce n'étoit point un sentiment général : *Il y en a*, dit-il, *qui assurent*, &c. Cette circonstance pourroit bien ne pas tenir du prodige ; une multitude effrayée qui s'efforce d'entrer dans un asyle aussi étroit que celui d'une petite Eglise, peut bientôt fermer un passage ; ou si l'on veut, la capacité de l'Eglise étant déjà remplie, ceux qui s'y étoient sauvés fermerent les portes à ceux qui y accouroient. L'esprit d'une populace, troublé comme il doit l'être dans une telle conjoncture, n'est aucunement en état d'assurer s'il y a eu du prodige ou non. Le parallele que fait saint Grégoire de cette circonstance, avec celles qui étoient universellement reçues, nous permet de la passer sans entrer dans aucune discussion.

Cela posé, revenons à l'examen des effets qu'on prétend être ajoutés à

la narration de Marcellin. Il y en a trois. 1°. Un tourbillon de vent & un tremblement de terre. 2°. Une lumière qui paroît dans les Cieux en forme de croix environnée d'un cercle. 3°. Des croix lumineuses imprimées sur la chair & les vêtements, tant des ouvriers que des spectateurs. Saint Grégoire donne ces faits comme universellement reçus, & nullement contredits. Les Théologiens & les Historiens de ces tems en parlent en effet assez souvent; & l'on peut remarquer que saint Grégoire ne rapporte qu'en passant l'éruption de feu qui étoit le principal phénomène, pour mieux inculquer ceux qui paroïssent plus extraordinaires, & dont il prévoyoit bien que la postérité pourroit douter un jour. Je vais examiner toutes ces circonstances, soit en les comparant au Texte de Marcellin, dont nous avons mis l'authenticité à l'abri de tout doute, soit en approfondissant leur nature, pour découvrir si elles renferment quelque chose d'incroyable en elles-mêmes, ou d'incompatible avec les principes de nos incrédules.

La suite de cet Ouvrage roulera désormais sur trois objets principaux. 1°. D'épargner les miracles, ou les effets surnaturels, avec autant de scrupule que nos esprits forts, & de n'en reconnoître aucun que nous n'y soyons forcés malgré nous. 2°. Que si en suivant cette méthode nous parvenons à prouver aux incrédules que les circonstances qu'ils prétendent avoir été inventées après coup, sont démontrées par des faits incontestables & des observations avérées, il faut qu'ils reconnoissent à leur tour, & malgré eux, que le fait auquel elles appartiennent, est tel qu'il nous a été rapporté par les Payens, les Juifs & les Chrétiens. 3°. Que si l'éruption de feu revêtue de toutes les circonstances que nous aurons prouvées, ne peut être l'effet d'un heureux hazard qui favorise à propos les Chrétiens, il faut y reconnoître l'action immédiate & miraculeuse de la Providence.

En un mot, si dans la variété des faits qui nous ont été transmis par les Chrétiens, & qu'on a regardés jusqu'ici comme autant de miracles distingués

distingués les uns des autres, on trouve un effet principal auquel tous les autres sont naturellement subordonnés, & liés comme des conséquences à leur principe, dès-lors les circonstances qu'on prétend être ajoutées par les Peres, sont arrivées. Et si cet effet principal d'où partent les autres circonstances comme autant de branches, n'a point été produit par les loix de la nature, le miracle est démontré. Par ce moyen la liaison qui se trouvera entre les témoignages des Chrétiens, des Juifs & des Payens, sera telle, qu'on ne pourra admettre les uns sans les autres, comme on ne peut admettre un principe, sans admettre ses conséquences, ou adopter des conséquences, sans reconnoître le principe dont elles ont dû partir.

Pour parvenir à ce but, j'établis une observation générale, que je ne crois pas qu'on puisse révoquer en doute. C'est qu'un miracle, ou ce qui revient au même, un phénomène qui déroge aux loix de la nature, doit, dès qu'il est produit, donner naissance à d'autres phénomènes qui lui sont subordonnés en

conséquence du mécanisme établi par l'Être suprême. Il suit de-là que les conséquences d'un miracle, ne sont pas des miracles proprement dits, & qu'elles prouvent néanmoins l'action de l'Être suprême, en nous donnant l'idée la plus juste & la plus noble de sa puissance. Rien ne frappe davantage dans la nature un observateur attentif à la suivre, que la simplicité des principes qu'elle employe pour opérer une variété & une multiplicité d'effets qui paroissent hétérogènes du premier coup d'œil, mais qui étant bien approfondis & bien analysés, vont se ranger sous un principe très-simple, & en même-tems bien fécond. Cette économie, cette épargne que semble affecter la nature, déploie toute sa richesse, & présente le spectacle le plus majestueux de la grandeur, de la sagesse & de la fécondité de son Auteur.

Ce principe prouvé par tant d'expériences incontestables dans les effets soumis à nos recherches, s'applique de soi-même aux effets surnaturels. Les uns & les autres

conviennent en genre de phénomènes, ils diffèrent, non dans la manière d'être, mais dans la manière dont ils sont produits; & la même raison que peut avoir eu la Providence pour ne pas multiplier les causes des effets naturels, lorsqu'elles peuvent se réduire à un plus petit nombre, a pareillement lieu lorsque cette même Providence veut produire des effets contraires au cours de la nature; quiconque est convaincu combien la cause la plus simple est féconde dans les mains du Créateur, reconnoîtra sans peine qu'elle peut produire une variété de phénomènes à laquelle les bornes de notre imagination ne sçauroient toujours atteindre. Ce n'est donc point une raison de regarder comme des miracles les effets qui en dépendent. Lorsque J. C. ressuscita le Lazare, qu'il guérit l'aveugle-né, qu'il fit marcher des boiteux, le miracle ne consistoit pas précisément en ce que ces hommes vinrent à faire des actions qui étoient des conséquences nécessaires de leur guérison, à parler, à voir, à marcher, &c.

Q ij

(autrement on se trouveroit forcé d'admettre autant de miracles, qu'il y a de combinaisons dans l'action des muscles). Mais en ce que les principaux organes, ces ressorts inconnus d'où dépend l'oeconomie animale, furent rétablis dans leur premier état. Ce n'est point que dans l'usage ordinaire on ne puisse regarder comme un prodige l'effet qui en résulte par une conséquence naturelle, mais dans ce cas ce n'est qu'un miracle improprement dit, & nous le distinguons de sa cause, pour accorder aux incrédules tout ce qu'on peut leur laisser à la rigueur.

Ce principe établi, il ne s'agit plus que de faire voir la liaison, la convenance, l'accord des circonstances rapportées par les Peres, avec le principal phénomène, *l'éruption de feu* dont les Chrétiens, les Juifs & les Payens, conviennent unanimement. Le point de vûe sous lequel nous allons envisager ces circonstances nous convaincra bientôt, qu'elles ne sont rien moins que *puériles, incroyables & éloignées de toute vraisemblance.*

1°. *Le tremblement de terre rappor-*

té par saint Grégoire , par les Ecrivains Ecclésiastiques & par les Juifs, n'est qu'une conséquence de l'éruption du feu. Tout le monde sçait que ces sortes d'éruptions sont presque toujours précédées d'un tremblement de terre , & de quelques autres phénomènes qui en sont les avant-coureurs. La raison en est bien simple , & elle fait voir qu'Ammien Marcellin , en parlant de l'éruption , sans parler des autres circonstances qui ont nécessairement dû l'accompagner , a voulu jeter un voile sur ce désastre pour ne point y laisser entrevoir ce qu'il ne devoit pas nous détailler ; quand la terre prépare dans ses entrailles un feu aussi actif , aussi terrible que le fut celui de Jérusalem , selon la description de Marcellin , quel est l'incrédule qui sera surpris de voir que cette même terre se soit agitée & bouleversée lorsque le feu commença de faire ses efforts pour vaincre les obstacles qui le retenoient ? S'étonnera-t-on que l'explosion qui dût en être une suite infaillible , soit bien au-dessous de la peinture que nous en fait saint Grégoire ,

lorsqu'on vient à réfléchir sur les phénomènes de même genre que l'Histoire naturelle nous présente en foule. Qu'on nous produise un exemple où la terre ait ouvert son sein pour vomir des feux & des flammes, sans produire les circonstances qu'on ose ici révoquer en doute? Tous les exemples que nous fournit l'antiquité, tout ce qui se passe dans la plupart de nos Volcans, dans ceux mêmes qui se sont formés de nos jours, sont des preuves si convaincantes de ce que j'avance, que bien loin de révoquer en doute l'authenticité de la description de saint Grégoire, elle devoit même nous paroître incroyable, s'il avoit omis la circonstance qu'on prétend avoir été inventée pour en augmenter le merveilleux. Ammien Marcellin ne passe pas ces phénomènes sous silence, lorsqu'il parle du désastre de Nicomédie : *Concreti, dit-il, nubium globi nigrantium, latam paulò antiè cæli speciem confuderunt, & amandato solis splendore, nec contigua vel apposita cernebantur humo involutus crassæ caliginis squalor insedit. Dein velut nu-*

mine summo fatales contorquente manubias, ventosque ab ipsis excitante cardinibus, magnitudo furentium incubuit procellarum..... Hæcque secuti typhones..... cum horrifico tremore terrarum, &c. Le rapport de saint Grégoire est donc non-seulement conforme à ce qui doit arriver dans ces sortes de cas, mais l'ordre même qu'il observe dans sa description, en faisant précéder l'éruption de feu par des tourbillons de vent & un tremblement de terre, ordre dont la nature ne s'écarte jamais, fait voir que cette description ne renferme rien d'absurde & d'incompréhensible.

2°. *La lumière qui parut dans le Ciel sous la forme d'une croix environnée d'un cercle, la nuit qui suivit immédiatement l'ouragan, ne renferment rien d'incroyable.* S'il est vrai, comme le rapportent les Chrétiens, les Juifs & les Payens, que le feu sortit des entrailles de la terre, que la foudre tomba sur les ouvrages qu'on avoit commencés : que devoit-il s'ensuivre ? quel effet devoit produire un air embrasé, & allumé, si j'ose m'exprimer ainsi, par la

colere du Ciel ? où est le ridicule & l'impossibilité que l'air & tous les élémens après le désordre, la confusion & le bouleversement général où ils avoient été, ayent produit des météores ? Ces phénomènes seront-ils plus incroyables, parce que des Chrétiens les rapportent, qu'ils ne le sont chez les Payens dans des conjonctures qui semblent moins propres à les produire ? quand même on ne reconnoîtroit aucun miracle dans le désastre effroyable que l'Histoire nous atteste ici, que pour expliquer l'éruption de feu, il suffiroit d'avoir recours à des matieres sulfureuses renfermées dans le sein de la terre, allumées par un heureux hazard, & suivies des effets terribles que les Juifs & les Payens nous rapportent, un homme qui connoit tant soit peu la nature, pourroit-il nier de sens froid, qu'il n'y auroit dans ce bouleversement aucune cause capable de produire des météores ? Ne seroit-il pas même surprenant, que malgré tous ces feux, ces vapeurs, ces exhalaisons, ces tempêtes & ces ouragans, on n'en eut apperçû aucun ?

aucun ? S'il y a dans ce cas de l'impossibilité & du ridicule, il faut en reconnoître de toute nécessité dans la plupart des faits, que nous attestent nos meilleurs Observateurs. C'est donc maintenant à l'Histoire naturelle de nous convaincre que l'espèce de météore attesté par les Chrétiens, n'a point été l'effet de leur imagination.

Le sçavant Fabricius nous a conservé dans sa Bibliothèque Grecque un grand nombre d'observations sur les croix lumineuses apperçues dans le Ciel. (f) Il prétend même que la croix que Constantin vit dans les Cieux, & qui fut la cause de sa conversion, n'étoit qu'un météore de l'espèce de ceux auquel nous rapportons celui de S. Grégoire. Mais sans entrer ici dans aucun détail sur cette matière : (car ce qui peut avoir été un phénomène naturel dans un cas, peut être un fait miraculeux

(f) Exercitatio critica, quâ disputatur crucem quam in cœlis vidisse se juravit Constantinus Imperator fuisse phenomenon naturale in Halone solari. *Bibliot. Græc. vol. VI.* Voyez sur ce sujet la note qui est à la fin de cet Ouvrage.

dans un autre , lorsqu'il n'est point une conséquence d'un principe de la nature , mais l'effet immédiat de la providence) sans entrer , dis-je , dans aucune discussion à ce sujet , un fait certain , c'est que dans des tems & des circonstances où l'on ne pouvoit soupçonner un miracle , on a observé dans le Ciel plusieurs de ces croix lumineuses. On peut voir celles dont les observations sont détaillées dans Fabricius , & celles que les Astronomes nous ont données en différens tems ; la plupart ont été apperçues dans les *Halos* , les *Parhélies* , & les *Parasélenes* , c'est-à-dire , lorsque les vapeurs & les exhalaisons sont de nature à pouvoir s'élever dans l'atmosphère à une hauteur considérable. Or de quelque cause que proviennent les différentes figures & les différentes couleurs de ces météores , leur existence n'est pas moins constatée ; leur formation ne vient que des vapeurs , & toutes les causes qui seront capables d'en élever dans l'atmosphère en assez grande quantité , & à une hauteur suffisante , pourront en produire. Qu'on réfléchisse main-

tenant sur le texte de S. Grégoire , & que l'on compare à ce texte , celui des autres Chrétiens , des Juifs & des Payens ; si l'on admet dans la nature la confusion générale telle qu'ils nous la représentent , & qu'on en conclue l'impossibilité réelle d'un météore , si souvent observé en pareils cas , il n'est dès-lors aucun fait semblable dans l'Histoire naturelle auquel nous puissions ajouter foi.

3°. Il n'y a pas plus d'apparence que S. Grégoire ait voulu nous en imposer sur l'existence & la forme du météore dont il nous donne la description , que sur un autre phénomène qui paroît encore plus singulier & plus extraordinaire. Ce sont ces croix lumineuses qui parurent sur la chair & les habits , tant des Ouvriers que des Spectateurs. Cette matière seroit sans doute bien fertile , & fourniroit un champ bien vaste aux invectives & aux déclamations de nos esprits forts , si la nature qu'ils aiment tant & qu'ils connoissent si peu , ne s'obstinoit ici à favoriser l'imagination prétendue des Pères. Comme on a regardé cet effet comme le plus bizarre de ceux qu'on

prétend avoir été inventés par S. Grégoire, nous le considérerons d'une manière plus particulière, & nous réduirons nos preuves à deux espèces, 1^o à celles de convenance, 2^o à celles de fait.

Pour bien inculquer les preuves du premier genre, je commence par une observation, dont personne ne doute aujourd'hui. C'est que le feu qui provient de la fermentation des vapeurs & des exhalaisons élevées dans l'atmosphère, ou concentrées dans les entrailles de la terre, a des propriétés toutes différentes de celui de nos fourneaux, & produisent des effets auxquels les opérations de nos Chymistes ne sçauroient atteindre, ou qu'ils n'imitent qu'imparfaitement. On pourroit citer pour exemple le fait rapporté par les Juifs, & ensuite par Socrate, que la foudre mit en fusion tous les outils & les instrumens de fer qui servoient à la construction du Temple, (g) c'est un phénomène prouvé par mille observa-

(g) Παρόντων ἐν σφόδρα πολλῶν, ἕτερον τεράσιον ἐπιγίνοιται. Ἡὐρὶ γὰρ ἐξ ὑρανοῦ κατὰ σκῆψαν, πάντα τὰ τῶν οἰκιδόμων ἐργαλεῖα διεσθείρω. Socrat. L. III. C. 29.

tions incontestables. Les effets de la foudre sont différens , suivant le mélange & la nature des souffres , des bitumes , des acides qui entrent dans la formation de ce météore , suivant que ces matières sont plus ou moins exaltées & préparées par la fermentation qui s'en fait dans l'atmosphère , ou par l'espèce de digestion qu'elles reçoivent de la chaleur concentrée de la terre. Dans l'un & l'autre de ces cas , les matières ainsi préparées peuvent s'attacher aux corps qui leur sont les plus analogues , comme on voit les écoulemens électriques adhérer à de certaines matières préférablement à d'autres. On a souvent observé que la foudre brûloit les vêtemens sans offenser la chair ; d'autres fois qu'elle brûloit la chair sans offenser les os ; d'autres fois qu'elle calcinoit les os , sans laisser aucune trace sur la chair & les vêtemens , & enfin qu'en se réduisant à une vapeur très-subtile , elle suffoquoit , sans détruire les organes. On l'a vû mettre en fusion les matières les plus dures , en épargnant les plus tendres , comme de fondre des épées , en épargnant les

fourreaux. La circonstance rapportée par Socrate & par les Rabbins, ne renferme donc rien d'incroyable.

Il ne s'agit plus que de déterminer l'espèce surprenante de météore rapporté par les Ecrivains du Christianisme. Tout nous porte à penser que cette matière luisante imprimée sur la chair & les vêtemens, ne pouvoit venir que de quelque vapeur très-exaltée, & de la nature de celles qui devoient accompagner la foudre, ou le feu qui sortit des entrailles de la terre. Nous ne prétendons point expliquer leur nature, & recourir à des mots pour donner une idée claire de ce que nous ne concevrons peut-être jamais ; il suffit d'en constater l'existence ; & pour cet effet examinons si l'art ou la nature ont jamais produit de ces espèces de météores.

Le plus surprenant qui soit sorti jusqu'ici des laboratoires de nos Chymistes, c'est le phosphore. Il est composé d'un sel fixe qu'on extrait à l'aide du feu, de quelques matières animales, comme de l'urine, &c. Il semble que le feu se dépouille ici

Sur le projet de Julien. 199

de tout ce qu'il a de plus grossier , & se subtilise en quelque façon pour s'incorporer & se fixer aux moindres parties de cette fameuse composition ; lorsqu'on veut le mettre en usage , on développe ce feu par l'agitation & le mouvement , on le voit alors produire une lumière vive & brillante sur les matières auxquelles on l'applique. Autant qu'il est permis de comparer les ouvrages des hommes à ceux de la nature , je crois trouver dans la narration de S. Grégoire un phénomène de même genre. Ce sentiment paroîtra sans doute extraordinaire à ceux qui n'ont qu'une connoissance superficielle des opérations de la nature , mais je les prie de suspendre leur jugement , jusqu'à ce que nous ayons apporté des preuves.

Je prends la première des contradictions mêmes qu'on a prétendu découvrir dans les Auteurs Chrétiens qui nous ont transmis le fait ; contradictions qui en nous dévoilant les propriétés du phénomène , le réduisent évidemment à la classe que nous lui avons assignée.

Riv

Saint Grégoire (*h*) & Socrate (*i*) affurent que ces croix étoient très-brillantes. Théodoret (*k*) leur donne une couleur noire. Ruffin & Socrate (*l*) disent qu'on ne pouvoit les effacer. Rien ne se contredit ici, si ces phénomènes participoient de la nature du phosphore. Théodoret, le seul qui assure que ces croix étoient noirâtres, ne parle probablement que d'après ceux qui les avoient vues en plein jour; elles devoient être obscures à la lumière, & lumineuses dans l'obscurité. Propriété que personne n'ignore dans le phosphore tant artificiel que naturel. Saint Grégoire, & après lui Socrate & Ruffin, parlent de ce qui arriva le soir même qui suivit immédiatement la chute de la foudre, &

(*h*) Κατάσπερος.

(*i*) Τῇ ἐρχομένῃ νυκτὶ, σφραγίδες σταυροῦ ἀκτινοειδεῖς.

(*k*) Οὐκ ἔτι μέντοι φωλοειδῶν, ἀλλ' ἐκ μελαίνης καλασκευασμένων χροῖως. Lib. III. C. 20.

(*l*) Ut etiam qui diluere pro suâ infidelitate voluisset, nullo genere valeret abolere. *Ruf.*

Ἀποπλύνειν καὶ ἀποσμῆχον θελήσας, εἶδεν ἃν τρόπον ἠδύνατο. Socrat.

l'éruption de feu : on dut donc alors voir dans tout leur éclat , les croix imprimées sur la chair & les vêtemens , puisque les matières imbibées de phosphore présentent dans les ténèbres une lueur vive & très-éclatante. Quant aux autres propriétés de ce météore , à la forme sous laquelle il parut , & à la cause qui dut le produire , c'est ce que vont établir les preuves de fait.

La première observation que nous connoissons en ce genre , est celle qui fut faite en Angleterre par le Docteur Jean Still, Evêque de Wells, & qui nous a été conservée par M. Casaubon. Cet Auteur l'inséra dans ses *Adversaria* environ l'an 1610-11. Voici son texte.

» L'Evêque d'Ely , * dit-il , me
» racontoit aujourd'hui une Histoire
» bien surprenante. Ce Prélat très-
» recommandable par sa piété , &
» incapable d'en imposer , m'a dit
» qu'il tenoit le fait de plusieurs per-
» sonnes , mais surtout de l'Evêque

* Le Docteur Lanc. Andrews , depuis Evêque de Winchester.

» de Wells lui-même, * mort depuis
 » peu, & remplacé par le Lord
 » Montagu. Il y a environ 15 ans,
 » qu'un jour d'été pendant que le
 » peuple assistoit à l'Office divin dans
 » la Cathédrale de Wells, on enten-
 » dit deux ou trois coups de ton-
 » nefre des plus terribles, & dont
 » on fut si effrayé, que tout le monde
 » se jetta par terre. La foudre tom-
 » ba sur le champ, sans cependant
 » faire de mal à personne. Mais ce
 » qu'il y a d'étonnant, & ce qui fut
 » ensuite constaté par plusieurs té-
 » moins, c'est qu'on trouva des croix
 » imprimées sur le corps de ceux
 » qui avoient assisté à l'Eglise.
 » M. l'Evêque de Wells a assuré à
 » celui d'Ely, que son épouse vint
 » le trouver, & lui dit qu'elle avoit
 » sur le corps la figure d'une croix,
 » ce qu'elle regardoit comme l'effet
 » d'un miracle; l'Evêque s'en étant
 » moqué, sa femme le lui prouva
 » aussi tôt. Il y a même plus, c'est
 » qu'il trouva sur son propre corps
 » une marque semblable, (sur son
 » bras autant que je puis m'en sou-
 » venir) les autres l'avoient sur les

* Le Docteur Jean Still.

sur
 • épaulet
 • &c. Te
 • M. l'É
 • qu'il av
 • avoit
 • pouvoi

(m) Rem
 episcopus
 dicebat se
 Dom. Episc
 successit Do
 tes circiter
 ia Valla,
 ecclesiâ Ca
 duo vel tri
 supra mod
 versus in g
 illum sonu
 nul cecidit
 roque hæc v
 postea est
 crucis ima
 qui in æde
 pus Vall
 nestissima
 narasse p
 impressa
 ciperet Ep
 probavit v
 observavi
 firmam im
 opinor; a
 aut, aliâ
 Dom. Eli

» épaules, d'autres sur la poitrine ,
» &c. Tel est le fait que m'a rapporté
» M. l'Evêque d'Ely , m'assurant
» qu'il avoit été bien vérifié, & qu'il
» avoit toute l'authenticité qu'on
» pouvoit désirer. « (m)

(m) Rem miram mihi narrabat hodie Dom. Episcopus Eliensis , sanctæ pietatis Antistes. Dicebat se accepisse à multis , sed præcipue à Dom. Episcopo Vellensi nuper mortuo , cui successit Dom. Montacutus , evenisse ante annos circiter XV in urbe Wella , sive ea dicenda Valla , die quadam æstivâ , ut dum in Ecclesiâ Cathedrali populus sacris vacabat , duo vel tria tonitrua inter plura audirentur , suprâ modum horrenda , ita ut populus universus in genua (*prostræ oppræ*) procumberet ad illum sonum terribilem. Constitit fulmen simul cecidisse , sine cujusdam damno tamen ; atque hæc vulgaria. Illud admirandum , quod postea est observatum à multis , repertas esse crucis imagines impressas corporibus eorum , qui in æde sacrâ tunc fuerant. Dicebat Episcopus Vallengis D. Eliensi , uxorem suam (honestissima ea fœmina fuit) venisse ad se , & ei narrasse pro grandi miraculo sibi in corpore impressa ✠ signa extare ; quod cum risu exciperet Episcopus , uxor , nudato corpore , ei probavit verum esse quod dixerat. Deinde ipse observavit sibi quoque ejusdem ✠ manifestissimam imaginem impressam esse , in brachio , opinor ; aliis in humero , in pectore , in dorso , aut ; aliâ corporis parte. Hoc vir maximus , Dom. Eliensis , ita mihi narrabat , ut vetaret

Ce phénomène est précisément le même que celui dont parle S. Grégoire ; toute la différence qui s'y trouve , c'est que la foudre qui tomba sur la Cathédrale de Wells n'imprima les croix que sur la chair , au lieu qu'à Jérusalem , les empreintes étoient sur la chair & sur les vêtemens , ce qui ne vient probablement que de la subtilité plus ou moins considérable du météore.

Le fait me paroît aussi bien attesté qu'il peut l'être ; il est rapporté par des Sçavans qui étoient incapables d'en imposer : M. Casaubon le fils qui a possédé pendant long-tems un Bénéfice dans le pays de Sommerfet , où le phénomène arriva , atteste que non-seulement personne n'en doutoit de son tems , mais qu'il y a même trouvé des gens qui s'en ressouvennoient encore , & qui ont certifié le fait tel qu'il vient d'être exposé.

La seconde observation est celle du P. Kircher & de quelques autres personnes. Voici ce qu'en dit le

de veritate Historiæ ambigere. Ex advers. Is. Casaubon , apud Mer. Casaubon. In tractatu. Of credulity and incredulity , p. 118.

Œcavant M. Boyle. » Il est certain,
» dit cet Auteur, que les vapeurs &
» les exhalaisons qui sortent des
» entrailles de la terre peuvent pro-
» duire des effets très-singuliers, &
» même très-bizarres, s'il est permis
» de s'exprimer ainsi. On en a une
» preuve convaincante dans ces
» croix lumineuses qui parurent dans
» le Royaume de Naples en 1660,
» après une éruption du Mont-Vé-
» suve, & dont le Œcavant Kircher
» nous a donné la description. Ces
» croix paroissoient sur des vêtements
» de lin, tels que les manchettes
» des chemises, les tabliers des
» femmes, les draps de lit, &c.
» qui avoient été à l'air pendant
» l'éruption. La figure que semble
» avoir affecté ce météore, n'est pas
» ce qu'il y a de plus étonnant,
» parceque les vapeurs minérales,
» comme Kircher le dit très-bien,
» pouvoient suivre la direction de
» l'entrelacement des fils, qui for-
» ment le linge, & qui se croisent
» à angles droits; ce qui devoit par
» conséquent donner des figures très-
» ressemblantes à des croix. Ces
» croix étoient en grand nombre,

„ dans différentes parties du Royau-
 „ me de Naples; le Jésuite qui en-
 „ voya la relation à Kircher dit qu'il
 „ en avoit compté environ 30 sur
 „ une nappe d'autel, qu'on en avoit
 „ trouvé 15 sur la manche d'une
 „ chemise, & qu'il en avoit vu 8
 „ sur la bavette d'un enfant. Les
 „ couleurs, la grandeur & les fi-
 „ gures de ces croix étoient très-
 „ différentes selon la description de
 „ Kircher. L'eau simple ne suffisoit
 „ pas pour effacer ces taches, il
 „ falloit y ajouter le savon; leur
 „ durée étoit aussi inégale, les unes
 „ se conservoient 10 jours, les au-
 „ tres 15, d'autres plus long tems,
 „ &c. (n)

Voici maintenant les conséquen-
 ces que nous tirons de ces deux
 observations, & que nous soumet-
 tons au jugement du Lecteur. 1^o Les
 croix lumineuses ne parurent que
 sur les vêtemens, dans l'éruption
 du Mont-Vésuve; sur la peau,
 lorsque la foudre tomba sur la Ca-
 thédrale de Wells; & à Jérusalem
 tant sur la peau que sur les vête-

(n) Works of M. Boyle, in-fol. vol. IV.
 p. 253.

mens: d'où l'on peut conjecturer avec vraisemblance, que les croix lumineuses qui dans ce dernier désastre parurent sur la peau (a), venoient de la foudre qui tomba sur les Ouvriers, & que celles qui parurent sur les vêtemens, venoient du feu qui s'élança des fondemens du Temple.

2°. Les croix que l'on apperçut après l'éruption du Mont Vésuve, étoient en grand nombre: ce qui s'accorde avec les relations de Sozoméne & de Théodoret; le dernier nous assure que les vêtemens en étoient remplis.

3°. Les croix que l'on vit dans le Royaume de Naples ne s'effaçoient qu'avec peine. Ce qui s'accorde avec le rapport de Socrate & de Rufin, qui font la même observation sur les croix de Jerusalem.

4°. On comprend aisément que ces mêmes croix pouvoient subsister pendant un tems considérable, comme nous l'apprend S. Grégoire de

(a) Dans le texte cité par M. Warburton, je n'ai pas trouvé qu'il fut fait mention des croix imprimées sur la peau des Ouvriers; Saint Grégoire de Nazianze en parle vraisemblablement dans quelque autre endroit.

Nazianze, qui dit en avoir encore vu dans le tems qu'il écrivoit. La durée des météores dépend de la plus grande ou moindre quantité, de la liaison, de la sublimation des principes qui les composent; & comme à Jérusalem tous ces effets furent les conséquences d'un feu plus terrible qu'il ne fut à Naples & à Wells, il ne seroit point surprenant que les météores qu'il produisit, eussent été d'une qualité plus adhérente, & d'une consistance plus durable.

5°. Il est très-probable que ces météores n'étoient que les exhalaisons des matières qui servoient d'aliment au feu, tant à celui de la foudre qu'à celui qui sortit des entrailles de la terre. Quoique ces feux ayent été produits par l'action immédiate de la Providence, & que leur origine ne puisse s'attribuer qu'à un miracle proprement dit, il ne s'ensuit pas qu'on ne doive reconnoître une liaison naturelle dans les effets qu'ils ont produits. Si les vapeurs & les exhalaisons qui en ont été les suites ont pu se rendre visibles sous la forme que nous venons de constater par des faits, dès-lors les autres circonstances moins surprenantes rapportées

rapportées par les Peres , ne méritent plus que nous les regardions comme l'effet de leur imagination.

En voilà suffisamment sur les témoignages des Peres contemporains. Tout ce que nous avons dit jusqu'ici fait voir que ces témoignages bien loin de les décréditer , leur font honneur , puisqu'ils ont observé avec la même exactitude qu'auroient pû faire nos meilleurs Observateurs , les circonstances les plus délicates du prodige qu'ils ont transmis à la postérité : d'où il suit que le phénomène qui déconcerta le projet formé par l'Empereur Julien , soit que ce phénomène soit naturel ou non , est aussi certain & aussi avéré , qu'aucun fait puisse l'être.



CHAPITRE VIII.*Témoignages des Auteurs Ecclésiastiques de la seconde & de la troisième classe.*

NOUS allons maintenant examiner ce qu'on a pensé du fameux événement qui déconcerta le projet de Julien, dans les tems postérieurs à celui des Auteurs contemporains.

Rufin, Socrate, Sozoméne & Théodoret, que nous avons placés dans la seconde classe, ont commencé d'écrire sur la fin du quatrième siècle, & ont encore vécu bien avant dans le cinquième. Outre que ces Auteurs ont mérité l'estime des Sçavans par les avantages qu'on a retirés de leurs ouvrages, deux motifs particuliers doivent nous engager à les lire avec attention dans la matière présente : 1^o Leurs narrations sont très-détaillées, & ne paroissent point copiées les unes sur les autres.

2^o Elles ont servi de modèles aux Historiens Ecclésiastiques qui leur ont succédé.

Il est donc important de sçavoir à quoi s'en tenir sur la créance qu'on leur doit, soit qu'on les examine séparément, comme nous allons le faire dans ce Chapitre, soit qu'on les confronte les uns avec les autres, comme nous le ferons dans la suite avec M. Basnage.

Sozoméne, le plus étendu des quatre Historiens, rapporte le fait d'après les relations qu'il avoit sous les yeux, & dont il ne prend que les circonstances attestées par des témoins qui vivoient encore lorsqu'il écrivoit. Voici son texte, (a)

(a) ΕΡΜΕΙΟΥ ΣΟΖΟΜΕΝΟΥ Σαλαμπίου
ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας Βίβλος ε'. &c. Imperator odio habuit Christianos, atque infenso animo in eos atque inimico fuit: tamen adversus Judæos, eorumque Patriarchas & duces, benevolum se & mansuetum declaravit, scripsitque ad populum, ut pro se suoque regno preces funderent. Verum hoc ab eo factum est, quantum ego conjecturâ assequi possum, non quòd eorum approbaret Religionem, quam norat velut matrem fuisse Religionis Christianæ, quippe quæ eosdem habeat & Prophetas & Patriarchas; sed quòd

S ij

que l'on pourra comparer aux trois autres cités aux bas des pages.

Judæi capitali odio Christianos prosequerentur & propterea laboratum est ab eo, ut cultu atque observantiâ quâ erga illos usus est, hos quos odio prosequerentur, graviter angeret. Fortasse etiam eo pacto illos facilius ad cultum gentilium & sacrificia adduci posse putabat, quippe cum sanctos scripturæ libros non sensu spiritali, ut Christiani & etiam ipsi sapientiores Hebræi, sed litterali solùm (ut ita dicam) interpretarentur. Atque eum hoc animo fuisse, conatus ejus planè declaraverunt. nam accersitis gentis illius principibus, cohortatus est eos, ut legem Mosis audirent, & patria instituta ipsis in memoriam redegit. A quibus cum esset responsum Templo Hierosolymitano jam diruto, nec fas sibi esse, nec morem patriam ferre, ut cum jam ex suâ urbe primariâ essent ejecti, alibi, istud præstarent: suppeditat illis ex communi pecuniam, quâ Templum de integro extruant, eo concilio ut eandem cum majoribus Religionis formam observent, eodemque modo sacrificent. Illi igitur non complexi animo, istud secundum sacras Prophetarum vaticinationes minimè fieri posse, omni curâ ac studio in opus incumbere, & peritis Architectis in unum coactis, materiam ad ædificium parare, locum denique perpurgare cœperunt. Quin etiam tantâ animorum alacritate laborem in has res conferre, ut etiam eorum uxores rudera è loco gremiis exportarent; monilia, & reliquum, mundum muliebrem, libentibus animis in opus impenderent: alias res omnes, huic

“ L'Empereur n'avoit pour les
» Chrétiens que la haine la plus

sulcepto operi tum Imperator, tum alii gentiles, tum cuncti denique Judæi postposuerunt. Nam gentiles, licet Judæis infensi, in hujus laboris societatem cum illis venere: propterea quod persuasum habebant se suum conatum posse perficere, & Christi prædictiones falsas ostendere..... itaque simul ac veteris ædificii reliquias è loco sustulerant, effoderant, & locum purgaverant, dicitur postero die, quo primum jam essent fundamentum jacturi, terræ motum ingentem factum fuisse, & lapides terræ conquassione è solo ejectos, & ex Judæis periisse, tum qui operis curam susceperant, tum qui ad illud spectandum venerant. Etenim ædes Templo vicinæ, & porticus publici in quibus versabantur decrepentè corruerunt, atque eorum qui his ruinis oppressi erant, numero quidem complures, alii extemplo interierunt, alii semi-mortui inventi sunt, quorum & crura fuerunt & manus mutilatæ, alii alias corporis partes labefactatas habuerunt. Postea verò quam Deus terram concutere desiit, rursus Judæi qui supererant, opus aggrediuntur, perinde ac si propter Imperatoris mandatum, necessario suscipiendum esset..... cum prioris incepti frustratione divinum numen illorum conatum damnasse evidentissimè demonstravit, idem tamen quam frustra, totis viribus tentare conabantur. Fertur autem, ut secundo opus aggressi sunt, ignem subito è fundamentis Templi erupisse, multosque absumpsisse. Atque istud ab omnibus & liberè dicitur, & pro certo creditur,

» implacable, tandis qu'il favorisoit
 » les Juifs, & qu'il ne cessoit de

& à nemine revocatur in dubium: præterquam quod quidam prædicant flammam in ipsos vi ad Templum accedere cupientes, ex ad- verso irruisse, illudque fecisse, quod modo commemoratum est: alii autem asserunt istud contigisse, simul ut rudera exportare cœperunt. Cæterum sive hoc, sive quod superius, verum esse quis assentiatur, alterutrum parem videretur admirationem excitare. Aliud item accidit, priore illo, & evidentius sanè & multo admirabilius. Nam omnium Judæorum amictus signo crucis notatus fuit, & vestimenta habuerunt stellis quodammodo variata, perinde quasi textorum artificio maculis distincta fuissent: quo factum est ut alii eorum contrinno Christum Deum esse existimarent; iniquoque animo tulisse quod Templum de integro ædificare constituerant; alii paulò post ad Ecclesiam se transferrent, initiarentur mysteriis, hymnis & precibus Christum pro suis improbè factis placarent. Istis rebus si quis fidem minimè adhibendam putet, sit persuasus saltem ab his qui eas ab earum spectato- ribus acceperunt, quique adhuc in vitâ manent: sit etiam persuasus tum à Judæis ipsis, tum Gentilibus, qui opus inchoatum reliquerunt, imò verò ne inchoare quidem potuerunt.

Ex Historiâ Ecclesiasticâ Rufini, Cap. 37.
 Tanta ejus (Juliani) ad decipiendum sub-
 litas & calliditas fuit, ut etiam infelices Ju-
 dæos vanis spebus illectos, ut ipse agitabatur,
 illuderet. Quos primo omnium convocatos

» donner à leurs Patriarches des
» marques de sa bienveillance. Il

ad se, interrogat cur non sacrificarent, cum eis lex sua de sacrificiis imperaret? At illi, occasionem se invenisse temporis rati: non possumus, inquiunt, nisi in solo Hierosolymorum Templo; ita namque præcipit lex. Et acceptâ ab eo reparandi Templi licentiâ, in tantum insolentiæ pervenerunt, ut aliquis eis Prophetarum redditus videretur. Igitur ex omnibus locis, atque Provinciis convenere Judæi, locum Templi olim igne consumpti aggredi cœpère, comite properandi operis ab imperatore concessio, sumptu publico & privato res omni instantiâ gerebatur. Interea insultare nostris, comminari acrius, ac sæviriâ ostentare, prorsus immani tumore, & superbiâ agere. Cyrillus post maximum confessorem Hierosolymis habebatur Episcopus; apertis igitur fundamentis, calce cæmentoque adhibitis, nihil omninò deerat quin die posterâ veteribus deturbatis, nova jacerent fundamenta, cum tamen Episcopus diligenti consideratione habitâ, vel ex illis quæ in Danielis Prophetiâ de temporibus legerat, vel quæ in Evangeliiis Dominus prædixerat, persistere nullo genere fieri posse ut ibi à Judæis lapis super lapidem poneretur. Res erat in expectatione. Et ecce nocte quæ ad incipiendum opus jam sola restabat, terræ motus ingens oboritur, & non solum fundamentorum saxa longè latèque jactantur, verum etiam totius loci ædificia complanantur. Porticus quoque publicæ in quibus Judæorum multitudo quæ operi videbatur insistere, commanebat, ad

» écrivit à ces derniers d'adresser
 » leurs prières au Ciel pour la

solum deductæ, omnes Judæos qui reperti sunt oppressère. Luce verò ortâ, cum se mala crederent effugisse, ad requirendos eos qui oppressi fuerant, reliqua multitudo concurrir. Ædes erat quædam, in inferioribus Templi demersa, habens aditum inter duas porticus, quæ fuerant complanatæ, in quâ ferramenta, aliaque operi necessaria servabantur; è quâ subito globus quidam ignis emicuit, & per medium plateæ percurrens, adustis & exanimatis qui aderant Judæis, ultrò citròque ferebatur. Hoc iterùm sæpiùsque, & frequentissime per totam illam diem repetens, pertinacis populi temeritatem flammis ultricibus coercēbat. Quum interim pavore ingenti & trepidatione omnes qui aderant, deterriti, solum verum Deum Jesum Christum confiteri cogebantur inviti. Et ne hæc casu fieri crederentur, insequenti nocte in vestimentis omnium signaculum crucis ita evidens apparuit, ut etiam qui diluere pro suâ infidelitate voluissent, nullo genere valeret abolere. Sic deterriti Judæi atque gentiles locum simul & inaniter cœpta reliquère.

ΣΩΚΡΑΤΟΥΣ ΣΧΟΛΑΣΤΙΚΟΥ ἐκκλησιαστικῆς ἱστορίας βιβλίου γ'. &c. Ubi verò Imperatoris mandato impensæ ad ea erant à publico ærario suppeditatæ, omnia parabantur, ut ligna, lapides, lateres cocti, argilla, calx, aliaque ad ædificium necessaria. Quo quidem tempore Cyrillo Hierosolymorum Episcopo, illud Danielis Prophetæ, quod etiam Christus
 » prospérité

» prospérité de sa personne & de
» son règne. Cette conduite, autant

in sanctis Evangeliiis confirmavit, multisque prædixit, venit in mentem, jam tempus adventasse quo lapis super lapidem non maneret in Templo, sed Oraculum Servatoris impleretur. Quæ cum Episcopus dixisset, nocte ingens terræ motus excitatus, lapides veterum Templi fundamentorum concussit, omnesque unà cum ædificiis in proximo sitis disturbavit. Ex quâ re horror & formido Judæos occupavit: fama que ejus rei etiam illos quorum ædificia longo intervallo distabant, ad locum contemplandum attraxit. Itaque cum quamplurimi adessent, alud prodigium contigit. Ignis namque cœlitus demissus omnia opificum instrumenta absumpsit. Etenim licebat videre malleos, scalpra, ferras, secures, ascias, denique omnia quæ opifices habebant ad opus perficiendum idonea, flammæ incendio vastata. Totum diem ignis istas res depastus est. Judæi igitur gravissimo timore percussi, etiam inviti Christum Deum confessi sunt. Non tamen ejus voluntati gesserunt morem, sed opinione Judaismi mentibus anteceptâ, omninò tenebantur astricti. Quin etiam tertium miraculum quod post editum fuit, neutiquam illos ad fidem veritatis adduxit. Nocte enim sequenti cruces radiorum lumine figuratæ illorum vestimentis tanquam impressæ videbantur. Quas, cum dies illusceret contemplantes, & eluere delereque cupientes, nullo modo poterant. Quare obcæcati (ut est apud Apostolum) bonum quod erat illis in manibus, abjecere. Proinde Templum eo

» que je puis le conjecturer, n'étoit
 » pas fondée sur une estime parti-

tempore, pro ædificatione, maximam ruinam passum est.

ΘΕΟΔΩΡΙΤΟΥ ἐπισκόπου κύρου ἐκκλησιαστικῆς ιστορίας βιβλος γ'. &c. Nam & Julianus conciliatis sibi Dæmonum furiis sine fine vesaniebat in pietatem. Itaque & Judæos contra credentes in Christum armavit. Ac primum illis convocatis, quærit cur cum sacrificare lege ipsorum jubeantur, ipsi sacrificia nulla celebrent. Quibus respondentibus circumscriptum esse cultum suum uni loco, statim imperat hostis Dei subversum instaurari Templum, sperans se Domini prædictionem convicturum mendacii, cujus multo magis veritatem declaravit. Nam hac oratione, magnâ cum voluptate, auditâ, faciunt Judæi omnes in toto orbe terrarum cives suos ea de re certiores, qui undique concurrentes, summo studio operas pecuniamque conferebant ad ædificationem. Administravit autem plurima etiam ipse qui illam jusserat, non laudis cupiditate, sed infenso in pietatem animo, misitque unâ negotii impii dignum quemdam præfectum; fertur autem habuisse illos ligones, falces, corbes argenteæ materiæ præparatos operi. Cùm autem fodere, & aggerem efferre cœpissent, urgebatur opus diem totum ab infinitâ multitudinem hominum, ac nocte agger suâ sponte de crepidine redundabat: sed & ipsi reliquias omnes ædificii disjecerant spe novæ extructionis. Comportatis autem gypsi & calcis multis modiorum millibus, derepente

„ culière de la Religion Judaïque,
„ puisqu'il n'ignoroit pas que celle
„ des Chrétiens en tiroit son origine,
„ ayant toutes les deux les mêmes
„ Prophètes & les mêmes Patriar-
„ ches; sa prédilection pour les Juifs
„ n'avoit d'autre but que de morti-
„ fier les Chrétiens; peut-être aussi
„ pensoit-il qu'en leur prodiguant ses
„ faveurs, il viendrait plus aisément

irruens venti impetus ac turbo cum fragore
& procellis, disperfit universam materiam:
quibus tunc quoque insanientibus, neque
admittentibus instructionem divinæ patien-
tiæ, primùm ingens cooritur terræ motus,
& illos penitus ab arcanis Dei sacris alienos
admodum perculit. Sed ne sic quidem for-
midantibus, infertur defossis fundamentis
ignis, plurimosque opus urgentes inflam-
mavit, alios ad fugam compulit. Insuper
cum magna turba nocte sub vicinâ porticu
somnia caperet, delapsum repente ædifi-
cium, unâ cum tecto totum, oppressit qui
sub illâ dormiebant universos. Ac illâ ipsâ
nocte similiter & posterâ conspectum fuit in
cælo signum fulgidum crucis, & ipsorum
vestes Judæorum crucibus replebantur, non
iis tamen fulgidis, sed coloris atrii. Hæc
videntes fieri adversarii Dei metu divinorum
flagrorum affugiunt, & redeunt domos suas
cum confessione esse illum Deum qui à Ma-
joribus ipsorum fuisset ligno affixus. Hæc
& ad Juliani aures pervenere, sed & ipse,
ut Pharaon quondam, obduruit corde.

» à bout d'en faire des Idolâtres.....
» ayant fait venir les principaux de la
» nation, il les pria de pratiquer les
» préceptes de Moyse, & les coutu-
» mes de leurs ancêtres. On lui ré-
» pondit que le Temple de Jérusa-
» lem étant détruit, & la nation
» dispersée, on ne pouvoit offrir
» des sacrifices sans prévariquer aux
» loix. L'Empereur leur fit aussi-tôt
» donner l'argent nécessaire pour re-
» bâtir le Temple, leur enjoignant
» d'observer dans les cérémonies &
» les sacrifices, la même forme, &
» les mêmes règles qui avoient été
» en usage chez leurs prédécesseurs.
» Ce peuple assez aveugle pour ne
» pas voir l'impossibilité d'un projet
» formellement contraire aux prédi-
» ctions sacrées des Prophètes, se pré-
» paroît à l'exécuter avec tout le soin
» & l'ardeur imaginables. On fit venir
» des Architectes; on rassembla des
» matériaux; on nettoya les endroits
» où l'on devoit asseoir les fonde-
» mens. La joie qui les animoit, al-
» loit si loin, qu'on voyoit leurs épou-
» ses même transporter dans leurs
» robes les décombres de l'ancien
» Temple, offrir leurs colliers, & leurs

» ornemens les plus précieux pour
» contribuer aux frais de l'entreprise.
» Enfin les Juifs, les Gentils & Ju-
» lien lui-même, sacrifierent à cet
» ouvrage leurs autres affaires; ils
» oublièrent jusqu'à leurs propres
» animosités, persuadés que cette
» entreprise alloit bientôt convain-
» cre les hommes de la fausseté des
» prédictions de J. C..... On rap-
» porte que le jour qui précéda celui
» où l'on devoit jeter les fondemens,
» la terre trembla, dispersa les pier-
» res qui devoient servir à l'ouvrage,
» & fit périr une multitude de Juifs,
» tant de ceux qui travailloient, que
» de ceux qui étoient accourus pour
» être spectateurs des travaux. Les
» maisons du voisinage & les porti-
» ques publics qui renfermoient beau-
» coup de monde s'éroulerent tout-
» à-coup. Parmi ceux qui furent en-
» sevelis sous les ruines, les uns (&
» c'étoit le plus grand nombre) fu-
» rent écrasés, d'autres mouroient à
» mesure qu'on les retiroit, & d'au-
» tres enfin étoient à demi-morts,
» ayant les cuisses fracassées, ou d'au-
» tres parties du corps mutilées. Dès
» que Dieu fit cesser le tremblement

» de terre , les Juifs qui avoient sur-
» vécu à leurs confreres , se remirent
» à l'ouvrage ; & quoique le mau-
» vais succès de leur première entre-
» prise fut une preuve convaincante
» que le Ciel ne l'avoit point approu-
» vée , ils osèrent néanmoins repren-
» dre leurs travaux avec plus d'ardeur
» que jamais. Mais ce fut en vain ;
» car on rapporte qu'aussi-tôt qu'ils
» recommencerent à travailler , un
» feu s'élança des fondemens du
» Temple , & consuma beaucoup
» d'ouvriers. Cette circonstance est
» rapportée par tout le monde , on
» la regarde comme certaine , per-
» sonne ne la révoque en doute.
» Il y a néanmoins quelque diffé-
» rence dans la manière dont on la
» raconte ; les uns disent que la
» flamme atteignit les ouvriers lors-
» qu'ils voulurent entrer de force
» dans un Temple ; d'autres disent
» que la chose arriva lorsqu'on
» commença de transporter les dé-
» combres ; soit que l'on s'en tienne
» à ce dernier rapport , soit qu'on
» adopte le premier sentiment , la
» chose est également surprenante.
» On vit encore un autre prodige ,

» plus étonnant & plus évident que
» celui dont nous venons de faire le
» récit : les habits des Juifs se trou-
» verent marqués du signe de la
» Croix ; on voyoit leurs vêtemens
» parsemés d'étoiles faites avec au-
» tant d'art, que si elles y avoient
» été mises par la main de l'ou-
» vrier ; ce qui fut cause que plu-
» sieurs d'entr'eux reconnurent aussitôt
» que le Christ étoit véritablement Dieu,
» & se repentirent du dessein qu'ils
» avoient formé de rebâtir le Temple ;
» d'autres accoururent à l'Eglise, furent
» initiés dans les Mystères, & tâcherent
» de fléchir la colère du Ciel par leurs
» Hymnes & leurs prières. Si quelqu'un
» refuse de croire ces choses, il sera
» facile de le convaincre ; premièrement,
» par les témoignages de ceux qui les ont
» apprises de témoins oculaires, dont
» quelques-uns vivent encore ; secondement,
» par l'aveu des Juifs & des Payens,
» qui ont abandonné l'ouvrage sans le
» commencer, ou plutôt qui se sont vus
» dans l'impossibilité de le commencer.
» *Sozom. Hist. Eccl. l. 5. c. 22.*

Il ne faut que comparer à ce texte ceux de Rufin, de Socrate & de Théodoret, pour sentir la force de ces témoignages ; on ne peut rien désirer de plus formel, & il seroit même difficile de trouver dans toute l'antiquité des faits d'un détail aussi exact, & aussi bien circonstancié.

La première observation que nous fournissent ces Auteurs Ecclésiastiques, c'est que leurs qualités personnelles & la différence qu'on apperçoit dans leurs rapports, sont une preuve évidente qu'ils n'ont point formé le dessein d'en imposer à la postérité.

Rufin (b) le plus ancien des quatre, si célèbre par la réputation qu'il s'étoit acquise, & par l'estime qu'en faisoit saint Jérôme, étoit né

(b) Il naquit vers le milieu du quatrième siècle à Concorde, petite Ville d'Italie, Saint Jérôme le regardoit comme un Sçavant aussi respectable par sa vertu que par son érudition. Voici ce qu'il en écrivoit à un de ses amis : *Vous verrez briller en la personne de Rufin des caractères de sainteté, au lieu que je ne suis que poussière ; c'est assez pour moi de soutenir avec mes foibles yeux l'éclat de ses vertus.* Lettres de S. Jérôme.

dans l'occident , mais il se retira dans la Palestine vers la fin du quatrième siècle , & y passa près de trente ans ; il a donc été à portée de s'instruire du fait , & de consulter même les témoins oculaires. De pareils secours , & le tems où il a écrit son histoire , démontrent qu'il n'a copié ni Socrate , ni Sozomène , ni Théodoret.

Socrate & Sozomène sont venus quelque tems après Rufin. Leur mérite n'égale pas celui de cet Historien ; mais leurs défauts n'effacent pas non plus leurs bonnes qualités. Comme ils étoient d'une Communion différente de celle des Auteurs Ecclésiastiques qui les avoient précédé , nous pouvons être sûrs qu'ils ne les auroient point épargné s'ils avoient trouvé quelque circonstance fautive dans leurs narrations. Sozomène nous dit que de son tems on pouvoit encore apprendre le fait de vive voix ; ce qui nous fait voir qu'il a consulté cette source ; & ce que Socrate nous dit des effets de la foudre , nous prouve qu'il n'a copié , ni Sozomène , ni Rufin , ni saint Grégoire.

Théodoret qui paroît avoir écrit le dernier, nous a laissé des preuves non-suspectes de son amour pour la Vérité ; c'est à ce motif qu'il sacrifia ses intérêts, avec son Evêché, dans le faux Concile d'Ephèse. Dans la matière présente on voit par les circonstances qu'il rapporte, & surtout par celles des croix lumineuses, qu'il n'a puisé sa narration, ni dans Rufin, ni dans Socrate, ni dans Sozomène.

Tous les quatre ont donc travaillé chacun à part, les uns sur la foi de témoins irréprochables, comme Sozomène & Rufin, les autres sur les mémoires qu'ils ont jugés les plus authentiques, comme Socrate & Théodoret ; d'où il suit que ces *Historiens* mériteroient à notre égard la même créance que les Auteurs *originaux*, si l'on prouvoit une fois que les additions qu'on leur impute ne renferment rien d'absurde en elles-mêmes, ni de contradictoire aux relations des contemporains. C'est la seconde observation qui nous restoit à faire, & pour la justifier d'une manière sensible, nous allons comparer les textes de nos quatre

Historiens à celui de saint Grégoire, que nous avons mis à l'abri de tout soupçon.

Qu'on examine avec la critique la plus sévère les passages cités ci-dessus, on ne trouvera dans ce qui concerne le prodige que deux circonstances ajoutées à la narration de saint Grégoire. La première est de Socrate : *Un feu, dit-il, tombé du Ciel consuma les instrumens des ouvriers.*

La seconde est de Théodoret (c). Il dit qu'après qu'on eut creusé & transporté les décombres, *les terres revenoient comme d'elles-mêmes se rejeter dans les endroits d'où on les avoit tirées.*

Nous avons examiné ci-devant ce que Socrate nous dit sur la chute de la foudre, & nous avons vu que cette circonstance bien loin de renfermer aucune absurdité, est suffisamment prouvée par la con-

(c) Ἐπει δὲ ὀρύττειν ἤρξαντο καὶ τὸν χοῦν ἐκφορεῖν, πανημέριον μὲν τοῦτο ἔδρων μυριάδες πολλαί. Νύκτωρ δὲ ὁ χοῦς αὐτομάτως ἀπὸ τῆς φάραγγος μελετίθιλο. *Eccles. * Hist. Lib. III. C. 20.*

nexion qu'elle a avec la formation des croix lumineuses. Elle est d'ailleurs confirmée par les témoignages des Juifs ; il devoit même nous paroître étonnant que le désordre épouvantable où étoit l'atmosphère, suivant la description de saint Grégoire, n'eut produit ni éclairs, ni tonnerres. Les paroles de Socrate ne contredisent donc point celles de Saint Grégoire de Naziance.

Je ne vois pas non plus un merveilleux mal-entendu dans la narration de Théodoret ; on peut donner des raisons très-satisfaisantes du phénomène qu'il rapporte, sans faire violence à son texte. S'il y a eu des tremblemens de terre, comme tous les Historiens en conviennent, & comme la nature même du fait l'exige, rien n'étoit plus simple que de voir les fondemens du Temple se remplir de nouveau, & les monceaux de terres accumulés dans le voisinage, s'affaisser & se disperser. C'est l'effet d'un tremblement de terre de tout bouleverser, de renverser les tas, de remplir les fentes, & de combler tout ce qui est creux.

Cassiodore l'abbreviateur de l'Histoire d'Epiphane (composée de celles de Socrate, de Sozomène, & de Théodoret) semble adoucir par ses expressions ce qui pouvoit y avoir de trop dur dans celles de Théodoret; *nocte vero*, dit-il, *spon-tanea terra de valle crescebat*, (b) laissant à son lecteur la liberté d'y suppléer par ses réflexions.

Il est certain qu'il y eut plusieurs tremblemens de terre. Saint Grégoire de Naziance en rapporte un lorsque tout le monde courut en foule se réfugier dans une Eglise voisine. Socrate (c) dit expressément qu'il en arriva un autre pendant la nuit; il en rapporte encore un qui se fit sentir à la pointe du jour, *lorsqu'on commença de travailler aux fondemens*; (d) l'effet qu'il lui attribue avec Sozomène, (e) c'est de rejeter hors

(b) L. VI. C. 43.

(c) Διὰ τῆς νυκτὸς σεισμὸς μέγας ἐπιγε-
γέμενος. *Socrat. Lib. 3. Cap. 20.*

(d) Δέγεται τῆς ἐπιπέσεως, καθ' ἣν πρῶτον
θεμέλιον ἤμελλον ὑποτίθεσθαι, σεισμὸν γενέσθαι
μέγαν. *Socrat. Lib. V. C. 22.*

(e) Ἀνέβρασε τὰς λίθους τῶν πάλαι θεμέ-
λιον τῆς ναῦ. *Socrat.*

des fondemens les pierres & les matériaux qu'on y avoit mis. Selon ce dernier Auteur, (f) il y eut un portique de renversé ; & plusieurs Juifs qui y étoient, furent écrasés. Théodoret dit que cette circonstance arriva de nuit, & pendant que tout le monde dormoit. (g)

La difficulté qu'on peut nous opposer ici, c'est que ce Théodoret semble insinuer que le tremblement de terre auquel on doit rapporter la chute du portique, fut immédiatement suivi de l'éruption de feu, (h) ce qui contrediroit le témoignage de Socrate & de Sozomène. Le premier rapporte qu'il s'écoula entre ces deux effets un tems assez consi-

Ἰπὸ δὲ κλόνε τῆς γῆς ἐκ βάθρων ἀναδοθῆναι τοὺς λίθους. *Sozom.*

(f) Καὶ δημόσιαι Στοαὶ ἐν αἷς κατέλυον ἀθρόον κατερρύησαν καὶ οἱ πλείους, ἐγκαταληφθέντες, οἱ μὲν αὐτίκα ἀπώλοντο. *Sozom.*

(g) Καὶ Νύκτωρ δὲ παμπόλλων ἐν τινὶ πελαζούσῃ καθευδόντων Στοᾷ, καλινέχθη μὲν αἰθρώως σὺν τῷ ὀρόφῳ τὸ οἰκοδόμημα. τοὺς δὲ καθευδοντας συνέχασεν ἅπαντας. *Theodorei.*

(h) Πρῶτον μὲν σεισμὸς ἐγένετο μέγιστος — ἐπειδὴ δὲ ἐκ ἔδεισαν, πῦρ ἐκ τῶν ὀρυασμένων θεμελίων ἀναδραμόν, &c. *Theodorei.*

dérable pour permettre aux Habitans de la Campagne d'aller à Jérusalem. (i) Le second dit qu'on eut tout le tems de nettoyer derechef les fondemens, & d'en enlever les décombres que le tremblement de terre y avoit jettés. (k) Cassiodore assure pareillement qu'après avoir retiré les terres qui étoient tombées pendant la nuit dans les fondemens, les Ouvriers recommencerent leurs travaux tout de nouveau. (l) Il est donc clair que l'obscurité qui se trouve dans Théodoret, vient de ce qu'il n'a pas bien distingué tous ces événemens. Le feu que l'Auteur de la nature préparoit dans les en-

(i) Καὶ φήμη ἐπὶ τὸν τόπον ἦγε καὶ τὰς πόρρω διάγωντας, παρόντων ἐν σφόδρα πολλῶν, ἕτερον τεράσιον ἐπιγίνειναι. Πῦρ γὰρ, &c. *Socrat.*

(k) Ὡς δὲ σείων ἔληξεν ὁ Θεός, αὐθις ἐπειρῶντο τῷ ἔργου οἱ περιλειφθέντες — πάλιν ἀνήνυστα ἐσπεύδαζον. Λόγος ἐν ἅμα τε τὸ δεύτερον ἐνεχείρην τῷ ἔργῳ, καὶ πῦρ, &c. *Sozom.*

(l) Nocte verò spontanea terra de valle crescebat. Solutis itaque prioris etiam fundamenti reliquiis, nova omnia præparabant. *Cassiod. Liv. VI. C. 43.*

trailles de la terre, dut se manifester ; par différentes secousses qui devoient être les préludes de l'horrible spectacle qu'on alloit voir dans peu ; dans l'instant que la terre s'entrouvrit pour vomir des flammes, elle dut être encore ébranlée, comme le rapporte S. Grégoire ; Théodoret qui ne parle qu'en général du tremblement de terre, semble n'avoir reconnu aucun intervalle entre ces différentes secousses, mais lorsqu'on compare son texte à celui de S. Grégoire, de Socrate & de Sozomène, tout s'éclaircit ; & l'on voit par les circonstances qu'il rapporte, tant de la chute du portique, que des terres qui se rejettoient de nouveau dans les fondemens, qu'on doit admettre plusieurs secousses avant l'éruption de feu. Dans un événement qui fut suivi d'un si grand nombre d'effets, il seroit injuste d'exiger de tous les Historiens la même clarté & la même précision ; la comparaison de leurs textes, est le meilleur moyen de connoître quand ils se contredisent, & quelles sont les circonstances auxquelles on doit ajouter foi.

Nous

Nous sommes redevables à Rufin d'avoir mis de l'ordre dans les effets que la plupart de ses successeurs ont confondu; il rapporte en abrégé les circonstances les plus avérées, & dont on ne doutoit point de son tems. « La nuit, » dit-il, qui précéda le jour où » l'on devoit commencer l'ouvrage, » les fondemens étant déjà tout » prêts, il s'éleva un grand trem- » blement de terre, qui non-seule- » ment jetta à des distances confi- » dérables les pierres qui étoient » dans les fondemens, mais qui » renversa la plûpart des édifices » d'alentour. Les portiques publics » où s'étoit retiré un grand nombre » de Juifs pour veiller aux ouvra- » ges, tomberent avec fracas, & » ensevelirent sous leurs ruines, tou- » tes les personnes qui s'y trouve- » rent. (m)

(m) Ecce nocte; quæ ad incipiendum opus jam sola restabat, terræ motus ingens oboritur, & non solum fundamentorum saxa longè latèque jactantur, verùm etiam totius penè loci ædificia complantantur. Porticus quoque publicæ, in quibus judæorum multitudo, quæ operi videbatur insistere, com-

On voit par cette narration simple & naturelle, que le tremblement de terre n'eut d'autres effets que ceux qu'il devoit naturellement produire, c'est-à-dire, de bouleverser les ouvrages qu'on avoit déjà commencés, & de renverser les édifices. Théodoret regarde tous ces effets, comme autant de prodiges distingués les uns des autres; il n'est donc pas surprenant qu'il y mette peu de liaison, & par conséquent de l'obscurité.

Arrêtons-nous maintenant pour considérer d'un seul coup d'œil ce que nous avons mis en détail sous les yeux du Lecteur. Pour peu qu'on réfléchisse, & qu'on examine de bonne foi tout ce qui nous est rapporté sur ce grand événement, je me flatte qu'on appercevra 1° l'unanimité la plus exacte entre les deux parties qui y étoient principalement intéressées, les Chrétiens & les Payens. 2° Une liaison étroite entre le phénomène, tel qu'il est avoué par

manebat, ad solum deductæ, omnes Judæos, qui reperti sunt, oppressere. Rufin. L. X. C. 37.

les Payens , & les conséquences qui devoient s'ensuivre , détaillées par les Chrétiens. 3^o Ces conséquences qui devoient nous révolter , & nous paroître les effets d'une imagination trop crédule , *avérées par des faits de même nature , & produites par des causes semblables* , qui achevent par conséquent de nous convaincre que ni les Chrétiens ni les Payens n'ont jamais prétendu nous en imposer. 4^o L'accord le plus parfait entre les Auteurs Chrétiens de la *première & de la seconde classe* , qui en s'éclaircissant mutuellement les uns les autres , nous font voir que leurs contradictions apparentes , sont la preuve la plus forte que leurs témoignages n'ont point été concertés , mais qu'ils n'ont parlé , ou que d'après des témoins irréprochables , ou d'après des actes authentiques ; en un mot , tout ce qui doit résulter d'un fait rapporté par une multitude d'Auteurs , relativement *aux tems , aux circonstances* , à leur *génie* , leur *caractère* , leurs *qualités personnelles* , tout se présente dans le spectacle que nous venons d'exposer ; plus on l'examine , & plus les nuages qui

couvroient la vérité se dissipent ; ne laissant entrevoir qu'un *tout* lié & enchaîné dans les différentes parties qui le composent , & capable par conséquent de forcer le plus fier incrédule , à y reconnoître le doigt de la providence.

Par exemple : Ammien Marcellin parle ouvertement de l'éruption de feu , rien de plus conforme à la qualité d'un bon *Historien* ; s'il rapporte le fait principal , il ne dit rien des conséquences qui ont du en résulter , précaution louable dans un *Courtisan*. Julien parle & se disculpe , il devoit le faire ; mais avec une obscurité affectée , c'est *la conduite* qu'il devoit tenir. Libanius n'en dit rien , *le silence* étoit le meilleur parti ; mais il tâche de tout embrouiller , c'est le caractère d'une *malice* qui se sent éraflée. Saint Ambroise parle du fait , mais avec la même concision qu'il devoit le faire dans une lettre. S. Chrysostome va plus loin , parce qu'il parle à une foule de peuple , mais il ne détaille pas toutes les circonstances , parce que ce peuple en étoit instruit. S. Grégoire de Naziance

parle en Historien, prouve ce qu'il avance, parle à tout l'Empire Romain, avec cette hardiesse qu'inspire la vérité, & qui ne craint point un démenti. Rufin, Socrate, Sozomène & Théodoret rassemblent ensuite toutes les circonstances du fait, & ces circonstances dispersées dans leurs ouvrages, font voir lorsqu'on vient à les confronter, qu'elles doivent avoir été des suites les unes des autres. Saint Grégoire de Naziance par exemple, parle des croix lumineuses imprimées tant sur les habits que sur la peau, ce qui vérifie la chute de la foudre rapportée par Socrate & par les Juifs; Théodoret rapporte une circonstance incroyable touchant les terres qui se transportoient d'elles-mêmes dans les fondemens, mais il est expliqué par Rufin, Socrate, Sozomène & Cassiodore. S. Grégoire & Socrate semblent contredire ce qui est avancé par Théodoret sur la propriété des croix lumineuses, mais nous avons prouvé qu'ils avoient raison tous les trois; Rufin & Socrate ajoutent qu'on ne pouvoit les effacer; ce

qui constate encore leur nature, par celles d'un fait semblable arrivé à Naples. Et de toutes ces propriétés différentes qu'ils rapportent, véritables en elles-mêmes & constatées par des faits, je conclus qu'ils ne se sont point copiés les uns les autres : d'où il résulte que l'événement est aussi attesté & aussi avéré qu'il puisse l'être.

Le point de vue sous lequel les Peres ont envisagé le prodige, loin de le décréditer, semble même lui donner une nouvelle force; quoique les effets qu'ils ont séparés, & regardés comme autant de miracles, soient liés entr'eux, & avec le principe qui les produit, il faut néanmoins convenir qu'il n'en est ici aucun qui n'ait une fonction marquée, & qui ne découvre aux hommes le but de la providence. *Les ouragans & les tempêtes* obéissent à la voix de leur Créateur en dispersant la chaux, le sable & les autres matériaux, qui devoient servir à l'exécution de ce projet impie. *La foudre tombe*, elle consume les instrumens nécessaires à l'ouvrage. *La terre tremble*, elle renverse les édifices,

& engloutit sous leurs ruines ces foibles mortels qui osoient s'égalér à la Divinité. Le feu sort des entrailles de la terre, l'air s'embrasé, la nature se bouleverse; ce spectacle le plus capable de faire sentir aux hommes que c'étoit un Dieu qui se vengeoit, acheve de tout détruire, & laisse sur les corps & les vêtemens de ceux que la colere du Ciel avoit épargnés, les preuves les moins équivoques de tout ce qui venoit de se passer. Si si la multiplicité de ces phénomènes n'est que l'effet d'un heureux hazard, il faut convenir que le hazard n'a jamais servi la providence plus à propos, & d'une manière plus régulière.

On nous oppose deux difficultés fondées sur la crédulité des Peres en fait de miracles; 1^o » ce défaut, dit-on, » leur faisoit donner à tous les » faits qui leur passioient par les mains, » un air de merveilleux & de prodige; » quand une maladie de cette nature » infecte l'esprit des hommes, leur caractère, leur érudition, leur bonne-foi, ne méritent plus d'être à l'abri de nos soupçons. 2^o Une preuve » que les Peres ont été suspects dans

» le prodige dont nous parlons, c'est
 » que nos plus sçavans critiques n'ont
 » adopté qu'avec réserve la multipli-
 » cité de miracles dont ils font men-
 » tion, lorsqu'il s'agit de combattre
 » l'Empereur Julien. Ils ont entassé
 » ces miracles les uns sur les autres
 » avec si peu d'ordre & de vraisem-
 » blance, qu'il est impossible d'y mé-
 » connoître une imagination trop
 » échauffée, une crédulité sans bor-
 » nes, & des préjugés insupportables.

Ces difficultés méritent d'être exami-
 nées; & avant de voir si les Peres
 ont été conduits par des préjugés
 aussi flétrissans pour l'humanité que
 ceux qu'on leur suppose, commen-
 çons par renoncer aux nôtres, &
 examinons le fait en lui-même en
 le dépouillant des idées accessoires
 dont nous le prétendons revêtu.

Je ne crois pas qu'il soit de la
 nature des Histoires fabuleuses de
 se répandre & de trouver dans l'es-
 prit des hommes un accès aussi fa-
 cile que l'événement qu'on ose at-
 tribuer ici à l'imagination, & à la
 crédulité des Peres. Quelques pré-
 jugés qu'on leur suppose, quelque
 penchant qu'ait le peuple à croire
 le

le merveilleux , on ne nous prouvera jamais que l'erreur & l'imposture puissent infecter tout le genre humain dans un fait de notoriété publique. Admettre un paradoxe de ce genre , c'est bouleverser la nature & l'essence des choses ; c'est se jeter dans un amas d'absurdités & de contradictions , caractère inséparable d'une fureur aveugle , & de l'opiniâtreté la plus inconcevable. Nos incrédules ne nieront pas sans doute les qualités estimables dont étoit doué S. Chrysostome ; ces qualités qui de son vivant l'ont fait triompher de l'envie , ont rendu sa mémoire respectable à ceux qui sçavent estimer les Sçavans & les grands hommes. Il étoit contemporain du fait , il en parle , & il le prouve. Il en appelle publiquement en présence d'une foule de peuple , à deux monumens qui subsistoient encore de son tems , & sur lesquels il étoit bien aisé & bien important de lui donner le démenti. La première preuve qu'il met en usage , est l'horreur du spectacle , les traces effroyables du feu qui avoit anéanti le projet de Julien , & qu'il étoit

impossible de méconnoître en se transportant sur les lieux. La seconde preuve encore plus forte, c'est le récit qu'en faisoient ceux mêmes qui avoient le plus d'intérêt de nier le fait, l'aveu des Ouvriers qui avoient échappé au malheur de leurs confreres, dont les membres mutilés, & à demi-brûlés, attestoient la colere du Tout-puissant, avec encore plus de force que leurs paroles. Des preuves de ce genre n'ayant jamais été contredites, quoiqu'avancées en public, reprochées cent fois aux Payens; ceux-ci n'y ayant jamais répondu directement, mais par des détours, & d'une manière si embarrassée, qu'elle fait éclater davantage la gloire & le triomphe de leurs adversaires, je demande à tout homme sensé, ce qu'il faut pour convaincre l'esprit humain d'un fait, si de telles preuves ne fussent pas? ou plutôt s'il ne faut pas révoquer en doute tous ceux que l'Histoire nous présente, si l'on parvient une fois à nous prouver que celui-ci n'est que l'effet du préjugé, & de l'imposture des Peres de l'Eglise; ce ne fera pas encore

tout , il faudra nous convaincre de plus , que ces mêmes Peres ont eu l'art & l'adresse de fasciner les yeux des Payens & des Juifs , jusqu'à les forcer à rendre témoignage contre eux-mêmes ; de prescrire le silence à Julien , à Libanius , à tous les Sophistes , à tous les Payens des siècles où ils ont vécu. Quelles absurdités ? Quelles contradictions !

Ce que nous avons dit de S. Chrysostome , s'applique également à S. Grégoire de Naziance , à Socrate , à Sozomène , & à tous les Auteurs Ecclésiastiques , suivant qu'ils s'éloignent plus ou moins du tems où le miracle est arrivé. Ils en appellent tous à la postérité , ils citent des témoins , ils fournissent les preuves , & défient les Payens de les révoquer en doute. Pas un de ces Payens ne leur replique.

Dira-t-on que ce silence n'est fondé que sur le mépris qu'on avoit pour les Chrétiens ? Mais nos adversaires connoïtroient bien peu les ressorts qui font agir le cœur humain ; on peut mépriser ses ennemis , mais ce mépris n'a jamais été , & ne peut jamais aller jusqu'à se

laisser flétrir impunément dans l'esprit des hommes & de la postérité ; & c'est précisément le cas où se trouvoient les Payens.

Ils abandonnoient une entreprise dont tout l'Univers étoit informé, & qu'on les avoit publiquement défié d'exécuter. Leur défaite les couvroit d'ignominie, de honte & d'opprobre ; le triomphe de l'Eglise étoit pour eux l'insulte la plus outrageante ; leur haine étoit sans bornes, puisque le sang des Chrétiens versé dans toute l'étendue de l'Empire Romain n'avoit point été capable de l'affouvir ; ils avoient en main la force ouverte ; le despotisme, la ruse & la politique, leur fournissoient des armes contre un peuple sans défense, dispersé dans l'Empire, & abandonné des hommes ; malgré de tels avantages, malgré tout ce pouvoir & cette puissance, ils sont forcés de quitter l'entreprise.

Si c'est un phénomène ordinaire, qui les y force, d'où vient ne laissent-ils point écouler quelques jours, car la nature n'a qu'un tems, il est aisé de sçavoir quand elle agit, c'est la méconnoître que de

lui attribuer une *opiniâreté* telle que la dépeint Ammien Marcellin ; son action ne fut jamais proportionnelle aux efforts qu'on fait pour la vaincre ; rien ne seroit plus ridicule, plus inconcevable. Il faudroit même être plus crédule que le sont ici les Peres, pour s'imaginer qu'une haine aussi animée que celle de Julien & d'Alypius, des Juifs & des Payens, ait pu s'éteindre tout à coup, à la vue d'un phénomène purement naturel. Ou l'Histoire nous en impose sur le caractère de Julien, ou nos adversaires ont résolu d'abolir les droits & les prérogatives de la raison.

Concluons donc que c'est devenir soi-même esclave du préjugé le plus odieux qui fut jamais, que d'attribuer à l'imagination des hommes, à la crédulité des Peres de l'Eglise, au penchant des Historiens pour le merveilleux, l'accord & l'enchaînement des preuves que l'antiquité nous offre sur ce fameux événement.

La seconde objection prise du sentiment de quelques Sçavans modernes, semble annoncer un examen

plus impartial, & des recherches plus suivies. C'est pour cette raison que nous lui destinons un chapitre entier. Nous nous contentons pour le présent d'indiquer quelques principes qui doivent nous guider dans la lecture des Auteurs Chrétiens de la seconde & de la troisième classe.

La plupart de nos Critiques ont envisagé les témoignages des Peres & des Auteurs Ecclésiastiques sous un point de vue très-fécond en difficultés. Ils n'ont fait usage que de leurs textes, sans avoir égard au tems où ils ont écrit, aux sources où ils ont puisé, à la nature des faits qu'ils se proposoient principalement de constater, en un mot au génie, au caractère, & aux qualités acquises des Auteurs qu'ils ont examinés. Quoique la vérité soit de tous les tems, la manière de l'énoncer n'est cependant pas la même dans tous les hommes; & on ne doit pas lire un *Cédrenus*, un *Nicéphore*, un *Philostorge*, comme on liroit un *Tacite*, un *Thucydide*, un *Xénophon*.

Les Auteurs Ecclésiastiques, surtout ceux de la seconde & de la

troisième classe ont ramassé les faits tels qu'ils les ont trouvés. dans les actes qu'ils ont cru les mieux attestés, dans les sources qui leur ont paru les plus pures; leur jugement paroît plus ou moins dans le dépouillement qu'ils ont fait des ouvrages originaux; mais comme ils ont trouvé les sources multipliées, & les détails dispersés sans ordre, sans liaison, ils nous les ont donné de même. Nous avons déjà vu que les Auteurs contemporains de l'événement, & par conséquent les plus à portée de recourir aux premières sources, n'insistoient pas également sur toutes les circonstances, mais s'attachoient aux unes préférablement aux autres. S. Ambroise parle en général du miracle, & le cite comme un événement connu de tout le monde. S. Chrysostome ne fait valoir que l'éruption de feu. S. Grégoire de Naziance insiste sur le phénomène des croix lumineuses, comme s'il eût prévu que l'on dût un jour le révoquer en doute.

Les actes pareillement que l'Eglise n'a jamais manqué de conserver

dans ces sortes d'occasions , pouvoient être par la même raison plus ou moins détaillés , & l'on sçait quelles qualités doit avoir un bon Historien pour donner quelque ordre à des faits dispersés dans tant de sources. De-là la confusion générale qu'on reproche à nos Historiens. De cette confusion nait une conséquence , c'est que ces mêmes Historiens ne voyant pas l'enchaînement des effets avec leurs causes , les ont considérés comme autant de prodiges ; cette idée étoit fortifiée par la reconnoissance qu'ils devoient au Ciel , qui avoit combattu en leur faveur ; pas un de ces faits n'étoit inutile : ils se rapportoient tous , soit à déconcerter le projet de Julien , soit à fournir des preuves de sa défaite. Rien n'étoit donc plus facile que de les envisager comme des prodiges distingués les uns des autres , & de n'avoir par conséquent aucun égard à l'ordre & à la liaison qui doit régner dans une histoire.

C'est dans ce labyrinthe que se sont pareillement engagés nos Critiques modernes ; & ne pouvant

plus s'y retrouver, ils ont pris le parti d'accabler les Peres des reproches les plus amers, avant de les approfondir; de blâmer leurs défauts, avant d'en connoître la source; de rejeter le miracle, avant de le vérifier; & de se refuser à l'évidence, avant de dissiper les ténèbres dont elle est enveloppée. Si la multiplicité des miracles admise par les Auteurs Ecclésiastiques, & les contradictions apparentes qui en sont les suites, avoient leur origine dans la mauvaise foi, dans un dessein prémédité de former un système de prodiges pour l'opposer à celui de Julien, on en trouveroit bientôt les preuves, & on ne manqueroit pas de les produire. La mauvaise foi se soutient difficilement lorsqu'on l'examine de bien près, & l'erreur se trahit elle-même tôt ou tard; mais nous venons de voir ce qui a concouru à former ce prétendu système de prodiges, nous avons exposé les principes dont il devoit résulter, suivant la nature & l'essence des choses; on ne peut donc en rien con-

clure contre les qualités personnelles de ces mêmes Auteurs ; & leurs défauts, s'ils en ont eu , ne furent jamais une raison de les condamner , avant de les bien examiner : c'est une justice que nous ne refusons pas aux Payens mêmes.

Cela posé , il ne reste plus qu'à examiner *l'ordre* dans lequel les circonstances rapportées par les Peres peuvent être arrivées. Si cet ordre n'a rien d'incompatible avec un enchaînement d'effets qui doivent précéder & accompagner la *cause* qui les produit , il achevera de nous convaincre par les principes mêmes de nos Adversaires , que le fait n'est ni contradictoire , ni ridicule dans ses phénomènes. Reprenons donc cet ordre , & soumettons-le au jugement du Lecteur.

1°. Nous prétendons avec les Auteurs Ecclésiastiques, que les *ouragans*, les *tempêtes*, une confusion générale dans l'atmosphère, furent les signes qui précéderent le miracle éclatant que la Providence alloit opérer. Rien n'est plus compatible que cet effet, avec le feu terrible que l'Auteur de la Nature allumoit dans les en-

trilles de la terre. La fermentation violente qui s'y faisoit , devoit faire monter dans l'air les vapeurs & les exhalaisons les plus capables de détruire son élasticité , & l'expérience nous a convaincu que les ouragans les plus terribles en sont les suites. *

II. *Les éclairs & les foudres* durent se former. Un air rempli de vapeurs inflammables ne tarde point à s'embraser , & lorsqu'un Dieu aide les forces de la Nature , on peut juger quels doivent être alors les effets de ce météore , par ceux que nous voyons tous les jours. Le premier que produisit la foudre en tombant sur les fondemens du Temple , fut , comme nous l'avons déjà dit , de mettre en fusion tous les instrumens de fer (n), & de laisser sur les corps de ceux qu'il avoit épargnés , des marques de son activité. Deux phénomènes dont la possibilité est at-

* Voyez la Statique des Végétaux de M. Hales , pag. 347. & sa Dissertation sur les tremblemens de terre.

(n) Επειδὴ δὲ καὶ γύψος καὶ τιτάνη πολλὰς μεδίμωνων συνήθροισαν μυριάδας , ἐξάπινος

testée par des faits dans les âges suivans. Socrate dit qu'on apperçut pour la première fois les croix luisantes la nuit qui suivit immédiatement, car la foudre tomba selon lui pendant le jour (o). Et suivant cette hypothèse, on ne dut en effet les remarquer que le soir.

III. *Le tremblement de terre fut le troisième phénomène.* Socrate dit qu'il arriva la nuit même où l'on observa pour la première fois les croix lumineuses sur les vêtemens

ἄνθρωποι βίατοι πνύσαντες, πᾶσαι ἀβρόως ἰσκήδασαν. Theod. Hist. Eccl. l. 3. c. 20.

(o) Πῦρ γὰρ ἐξ ὈΥΡΑΝΟΥ κατασκῆψαν, πάντα τὰ τῶν οἰκοδομῶν ἐργαλεῖα διέφθειρον. Ἦν γὰρ ἰδεῖν ὑπὸ τῆς φλογὸς ἀπολλυμένας τὰς σφύρας, τὰς γλαρίδας, τὰς πρίονας, τὰς πελέκεις, τὰ σκέπαρνα, πάντα ἀπλῶς ὅσα πρὸς τὸ ἔργον ἐπιήδεια εἶχον οἱ ἐργαζόμενοι. Socrat. liv. 3. c. 20.

Ædes erat quædam — in qua ferramenta aliaque operi necessaria servabantur; è quâ subito globus quidam ignis emicuit, & per medium plateæ percurrens, adustis & exterminatis qui aderant Judæis, ultrâ citràque ferebatur. Hoc iterùm sæpiùsq; & frequentissime per totum illum diem repetens, pertinacis populi temeritatem flammis ultricibus coercebat. In sequenti nocte in vestimentis omnium signaculum crucis &c. *Ruf. l. X. c. 37.*

des ouvriers (p). L'effet qu'il produisit fut de lancer hors des fondemens les matériaux qu'on y avoit mis, & ceux qui y restoient encore depuis la ruine de Jérusalem. On fit alors la remarque que la Prophétie de Jesus-Christ étoit accomplie à la lettre, puisqu'il ne restoit plus pierre sur pierre de ce fameux édifice, dont les débris devoient servir de preuves à la Religion Chrétienne. 2°. Les terres bouleversées remplirent les fondemens. 3°. Le même phénomène renversa les édifices.

IV. L'éruption de feu termina cette affreuse scène (q); il brûla & dispersa les ouvriers. On doit observer que cette éruption fut accompagnée d'un tremblement de terre des plus violens, & d'une confusion dans l'atmosphère plus terrible que les précédentes. Le

(p) Καὶ διὰ Νυκτὸς σεισμὸς μέγας ὄπι-
γειομενος, ἀνέβρασε τοὺς λίθους τῶν παλαιῶν θε-
μελίων &c. Socrat. liv. 3. c. 20.

(q) Δόγος ἔν ἄμα τε τὸ δεύτερον ἐνεχεί-
ρην τῶ ἔργῳ, καὶ πῦρ ἐξαίφνης ἐκ τῶν θεμε-
λίων τοῦ ἱεροῦ ἀνέθορε, καὶ πολλὰς ἀνήλωσε.
καὶ τῆτο πρὸς πάντων ἀδελῶν λέγεται τε καὶ
πιστεύεται, καὶ παρ' ἕδενός ἀμφιβάλλεται.
Sozom. liv. 5. c. 20

(r) feu devoit en effet en s'ouvrant un passage, communiquer à la terre une commotion des plus fortes, & mettre tous les élémens en désordre. Je fais ici mention de ce tremblement de terre, parce que dans les Auteurs qui ont été déjà cités, quelques-uns ont paru le confondre avec le premier; mais les expressions de S. Grégoire, Auteur contemporain, éclaircissent suffisamment l'obscurité de leurs témoignages. J'observe aussi, que suivant le rapport d'Ammien Marcellin les élancemens du feu durerent plus long-tems que ne le rapportent les Auteurs Chrétiens. Ceux qui vont le plus loin parmi ces derniers ne font durer les éruptions que pendant un jour (s), si l'on

(r) Ὡς δὲ ὑπὸ ἀγρίας λαίλαπος, καὶ βρασμοῦ γῆς ἄφνω συναλαβέντες ὅτι τι τῶν πλησίον ἱερῶν — ὅτι βιαζομένους αὐτὲς καὶ φιλονεικίῃσθαι περὶ τὴν εἰσοδὸν, πῦρ ἔσησεν. Greg. Naz. Orat. IX.

(s) Ἐπειέμεθο μὲν ἔν ταῦτα τὸ πῦρ, δὲ ὅλης τῆς ἡμέρας. Socrat. lib. 3. cap. 20. Hoc iterum sæpiùsque & frequentissime per totam illam diem reperens, pertinacis populì temeritatem flammis ultricibus coercebat. Ruf. Hist. Eccles. c. 37. liv. X.

en excepte la relation abrégée de Philostorge, qui les fait durer aussi long-tems qu'on persista dans l'entreprise (1); en effet, il seroit absurde de prétendre qu'on n'attendit pas que la Nature reprit son calme, & que l'intervalle d'un jour fût suffisant pour faire désespérer du succès; Ammien Marcellin (u) nous garantit le contraire. Suivant son témoignage on est fondé & même forcé de croire qu'on revint plusieurs fois à la charge, & que le feu plus opiniâtre que les hommes leur fit perdre enfin toute espérance. C'est ici qu'on doit reconnoître l'effet principal, l'action immédiate de la Providence, & ce qui à proprement parler constitue le miracle, parce que cet effet ne s'expliquera jamais, ni par ceux

(1) Τῆτο μὲν γὰρ, πῦρ ἐπέβητο τοὺς ἐρράζεσθαι πολυῶντας. Τῆτο δὲ, σεισμὸς ἐκώρυνεν. Philost. Hist. Eccl. L. 7. c. 9.

(u) Metuendi globi flammarum propè fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis ALIQUOTIES operantibus inaccessum: hocque modo elemento DESTINATIUS repellente, cessavit inceptum. *Amm. Marcell. L. XXIII. c. 1.*

qui l'ont précédé, ni par les loix de la Nature, comme nous le ferons voir dans la suite. Les Historiens du Christianisme ont mis cette circonstance de niveau avec d'autres qui ne lui sont qu'accessoi-res & subordonnées, nous en avons fait voir la raison. On doit cependant excepter de la foule de ces Auteurs le grand S. Chrysostome, dont le témoignage est clair & précis. Ecrivain aussi judicieux qu'éloquent, on ne lui en imposa jamais en fait de miracles; & il sçavoit discerner ceux où le doigt de Dieu étoit visiblement marqué. Il établit ici le prodige sur un fondement qui le rend en effet inébranlable, & inaccessible à tous les traits de l'incrédulité (x).

V. Le dernier phénomène qui parut, fut *une croix lumineuse renfermée dans*

(x) Protinus ignis exiliens è fundamentis exussit multos, & intempestivam pertinaciam interrupit..... Et nunc si redeas Hyerosolymam, conspicias nuda fundamenta; quod si causam quæras, non aliam quam hanc audies: *Hujus rei nos omnes testes sumus; nostrâ enim ætate hæc non ita pridem acciderunt.* Jam considera victoriam insignem &c. S. Chrysost. orat. 3. adversus Judæos.

an cercle. Nous avons déjà vu par des observations de même genre, qu'il n'y avoit ici rien d'incompréhensible ; que la Nature nous a souvent présenté le même phénomène , comme une conséquence des vapeurs & des exhalaisons qui remplissoient l'atmosphère. Mais il y a cette différence entre ces observations , & celle que nous rapportons ici , que les premières n'ont été que des conséquences d'un phénomène naturel , & que celle-ci est une conséquence d'un miracle, c'est-à-dire , que celles-là ne diffèrent point dans la manière dont elles ont été produites , mais dans la manière dont leurs causes l'ont été. Et cette idée nous concilie avec celle des Peres : que la Nature qui venoit d'obéir à la voix de son Créateur contre l'ingratitude des hommes , leur présenta dans les airs le signe adorable qu'ils se préparoient à fouler aux pieds.

Tel est l'ordre des circonstances qu'on trouve dispersées dans les Auteurs Ecclésiastiques ; ils se sont plus ou moins approchés de cet ordre , suivant qu'ils ont cru qu'il étoit plus ou moins nécessaire de

reconnoître autant de prodiges que d'effets. Mais s'il est une fois prouvé que tous ces effets peuvent avoir été des conséquences naturelles les unes des autres, nous ne croirons pas nos Adversaires assez ennemis du bon sens & de l'équité pour mépriser dans les Auteurs Ecclésiastiques ce qu'ils admirent tous les jours dans la plûpart de nos Auteurs modernes. Nous les constituons Juges de tout ce que nous venons de leur exposer, & s'ils ne peuvent nous démontrer que la liaison établie dans les phénomènes qui ont précédé & suivi l'éruption de feu, est au-dessus des forces de la nature créée, incompatible avec les observations, l'expérience & l'analogie, ils seront contraints de nous accorder à leur tour, qu'il n'y a rien d'incroyable & de ridicule dans tout ce que les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques ont transmis à la postérité.

Si maintenant à la *possibilité* de ces effets on joint les preuves qui constatent leur existence; & qu'on examine ces preuves selon les règles de la critique la plus rigou-

reuse , soit que dans cet examen on s'en tienne aux témoignages des Payens , des Juifs ou des Chrétiens ; soit que l'on compare leurs textes les uns aux autres ; soit qu'on examine à part leurs motifs , leur caractère , leurs qualités ; soit qu'on ait égard aux circonstances du prodige , qu'on rassemble tous les effets pour les confronter les uns aux autres , & en rechercher le rapport , il n'est aucun de ces points de vue qui ne fournisse des raisons bien frappantes de la vérité du fait en lui-même , & de l'impossibilité où la Providence a voulu mettre les hommes de pouvoir en douter ou d'y méconnoître son action.

O B J E C T I O N .

Les Auteurs Ecclésiastiques , tout éclairés que nous les supposons , ne sont pas néanmoins à l'abri des défauts attachés à l'humanité. Que de faits apochryphes dans les différens siècles de l'Eglise , & quelle en est la source ? Une piété mal entendue , trop d'empressement à saisir les faits extraordinaires , trop

Y ij

peu de discernement dans le choix qu'on en fait. S'il étoit possible de suivre le fil des traditions ténébreuses, que de miracles ne verroit-on point prendre leur naissance & leur accroissement dans l'imagination des hommes? Quelle preuve avons-nous que les Peres ayent été plus exempts de ces défauts dans la matière présente, que dans d'autres qui n'étoient pas moins importantes à la Religion? Peut-on voir une variété d'effets plus merveilleux les uns que les autres, & assurer avec confiance qu'il n'en est aucun d'exagéré?

R E' P O N S E.

Comme je ne dois pas entrer ici dans une discussion étrangère à mon sujet, encore moins dans une longue énumération des faits apochryphes, de leurs causes, de leur origine, des révolutions qu'ils ont souffertes, &c. Je me contente d'observer que le miracle auquel nous devons nous borner, n'est point aussi compliqué qu'on voudroit nous le persuader. Ses effets se ré-

duisent à peu de phénomènes , comme nous l'avons déjà vu , S. Grégoire de Naziance les rapporte presque tous en peu de mots , & les Historiens qui lui sont postérieurs ne diffèrent entr'eux que par le choix qu'ils en ont fait , & l'ordre qu'ils leur ont assigné.

Il n'en est point ainsi des faits apochryphes qui pouvoient intéresser la Religion ; ils n'ont jamais été généralement adoptés , ils n'ont jamais eu cours pendant une longue suite de siècles ; on n'a jamais vu les lumières les plus éclatantes de l'Eglise , les Ambroises , les Chrysostomes , les Grégoires de Naziance , &c. en prendre la défense ; on les a vu au contraire inspirer aux hommes toute l'horreur qu'ils doivent avoir pour l'imposture. Comme on rencontre néanmoins dans l'Histoire , soit Ecclésiastique ou Profane des faits très-complicqués , qu'il est souvent nécessaire de développer , nous ne refusons pas d'entrer dans le détail des règles générales , dont une Critique éclairée & judicieuse doit alors faire usage.

Lorsque des Historiens rapportent

de différentes sources ce qu'ils ont appris concernant un même événement, comme il arrive dans le miracle que nous examinons, leurs témoignages doivent porter l'empreinte de leur origine, & se ressentir de la variété des sources où ils ont été puisés. Une trop grande *uniformité* dans les rapports, ou trop *d'opposition* dans les sentimens, feroient douter avec raison de l'authenticité du fait. Dans le premier cas on pourroit soupçonner que l'évidence est concertée, & dans le second qu'elle est très-mal fondée. S'il n'est point alors possible de recourir aux originaux, je consens qu'un Observateur de bonne foi ménage sa crédulité, suspende son jugement, & laisse l'événement dans la sphère des probabilités où il l'aura trouvé.

Mais lorsqu'un fait, quelque compliqué qu'il soit, quelque favorable qu'on le suppose au penchant des hommes pour le merveilleux, est néanmoins à l'abri des deux défauts dont nous venons de parler; je soutiens qu'il mérite alors une attention sérieuse & des recher-

ches exactes ; puisque les seuls obstacles qui pouvoient en interdire l'examen , ne se présentent plus.

C'est le cas où se trouvent les Pères de l'Eglise & les Auteurs Ecclésiastiques dans l'événement qu'on leur conteste. On ne trouve point dans leurs témoignages cette *uniformité* vicieuse qui n'a d'autre origine qu'un respect aveugle pour les originaux que l'on copie ; on n'y trouve pas non plus ces *contradictions* réelles qui manifestent l'erreur & l'imposture. Ils s'accordent tous dans la substance du fait ; mais dans la multiplicité des circonstances qui rendent ce fait très-compiqué , ils ont choisi celles qui affectoient davantage leur esprit , ou qui avoient un rapport plus immédiat au but qu'ils se propofoient. L'un insiste plus sur l'effet que sur la cause ; l'autre les sépare pour en former deux phénomènes ; celui-ci rassemble deux circonstances distinguées , & n'en fait qu'une : celui-là parle des propriétés d'un phénomène relatives au tems où il aura été vû , sans rapporter celles qui devoient être différentes dans un tems diffé-

rent , parce qu'il les ignoroit. De là leurs contradictions *apparentes* , fondées sur la différence , la variété , la multiplicité des sources auxquelles ils ont eu recours , & il faut par une conséquence nécessaire que ces sources ayent été bien pures pour n'avoir pas donné matière à des contradictions *réelles*. Il y a même plus , c'est que malgré tous les efforts qu'on a faits pour mettre ici les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques en contradiction les uns avec les autres , malgré l'adresse & le raffinement de la critique , malgré l'envie la plus marquée de les trouver en faute , il n'a jamais été possible d'y parvenir ; ils se sont toujours soutenus ; également inaccessibles aux traits du mensonge , & du ridicule le plus amer. C'est ce dont le Lecteur jugera lui-même par le premier Chapitre du 2. vol.

D'où je conclus que le miracle attesté par les Peres de l'Eglise & les Auteurs Ecclésiastiques , n'a jamais eu son origine dans la crédulité qu'on leur suppose ; & voici le raisonnement sur lequel j'appuye cette conséquence.

Si

Si les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques ne se sont point copiés les uns les autres, comme la lecture seule de leurs textes le démontre, dès-lors l'évidence qu'ils nous ont transmise, n'est point concertée; si elle ne l'est point, comment a-t-il pû se faire que non seulement ils ne se contredisent nulle part, mais qu'ils n'ayent inventé précisément que des circonstances dont la possibilité est attestée, qui se prouvent mutuellement, & qui se déduisent du principal événement, comme des conséquences de leurs principes? Comment a-t-il pû se faire qu'une crédulité aveugle, un penchant inconsidéré pour le merveilleux, une opiniâtreté pour des faits qui n'avoient aucun fondement; en un mot, des passions dont la nature consiste à n'être jamais d'accord avec elles-mêmes, ayent pû non seulement en imposer à un millier de témoins oculaires, mais réduire même au silence les ennemis les plus implacables du Christianisme? Est-ce un heureux hazard qui vient favoriser à propos l'imagination des Peres de

l'Eglise, & qui produit dans l'univers entier un phénomène aussi incroyable ? c'est l'unique supposition qui reste à nos incrédules, & si elle mérite tout le mépris d'un homme sensé, leur objection ne doit-elle pas subir le même sort ?

En voilà suffisamment sur les deux fameuses règles employées par nos Critiques modernes dans la recherche & l'examen des faits, *la trop grande uniformité, & la trop grande opposition de sentimens*. Si elles furent jamais des marques caractéristiques de l'erreur, ce n'est pas sans doute dans les monumens historiques qui ont fait l'objet de ce Chapitre. Il n'y a qu'un seul cas où un esprit préoccupé pourroit les y appliquer, c'est celui où l'on viendroit à manquer le point de vûe sous lequel nous venons d'envisager cette foule de témoignages ; si l'on néglige d'examiner, d'approfondir, de comparer les textes, d'en rechercher la liaison, d'étudier le génie, le caractère, le but de leurs Auteurs, il n'y a pas de doute qu'on ne formera de l'événement qu'ils nous ont transmis, qu'un tout sans

ordre , & mal digéré ; un amas de phénomènes où les tems , les circonstances , les effets , seront entassés pêle-mêle , & enveloppés des ténèbres les plus épaisses.

Il nous reste maintenant à parler des Auteurs de la troisième classe , qui sont Philostorge , Théophane , Orose , Nicéphore , Zonare & Cédrenus. Mais nous serons fort court sur ce qui les regarde.

J'accorde à mes adversaires que ces auteurs ne méritent point à notre égard la même créance que ceux qui les ont précédés. J'avoue leurs défauts : l'ignorance des siècles où ils ont vécu , leurs qualités personnelles , ce goût décidé pour les paradoxes , & cet amour déordonné pour le merveilleux qui régné sans cesse dans leurs ouvrages , les rend peu propres à devenir l'objet d'une critique sérieuse. L'un place l'incendie du Temple de Daphné après l'événement qui déconcerta le projet de Julien ; l'autre au lieu de parler du miracle , fait construire à Jérusalem un amphithéâtre pour les sanglantes tragédies qu'on devoit exécuter après

L'expédition contre les Perfes ; Philostorge (a) peu satisfait du nombre des prodiges rapportés par ses prédécesseurs, fait déterrer dans les fondemens du Temple un Evangile de S. Jean miraculeusement conservé ; Théophane (b) & après lui Cédrenus font paroître des croix lumineuses, non seulement à Jérusalem, mais dans toute la contrée, & même jusque dans la Ville d'Antioche ; ils les font naître, non seulement sur les vêtemens des ouvriers, mais sur les ornemens des Eglises, sur les nappes d'Autel, sur les Livres, &c.

Je conviens que cette dernière

(a) Καὶ δὴ καὶ τῶν θυμελίῳν εὐτρεπιζομένων, εἰς τῶν λίθων εἰς τὴν ἐσχάτην κρηπίδα τελευτήτων κινηθεῖς, στόμιον ἀντρες τινὸς παρέδειξεν, ἐνεργασμένε τῇ πέτρᾳ, &c. Ἐν τυγχάνει στήλῃ τινὶ — ἢ τὴν χεῖρα ἐπιλαβῶν εὐρίσκει βιβλίον αὐτῇ ἐπικείμενον. Philostorg. Hist. Eccles. lib. VII. ch. 14.

(b) Ἀυτομάτως τε τοῖς ἀπλώμασι τῶν θυσιαστηρίῳν καὶ βίβλοις καὶ ἄλλοις ἐθήμασι τῶν Ἐκκλησιῳν, καὶ ἐν ἱματίοις ἔ μόνον Χριστιανῶν, ἀλλὰ καὶ Ἰουδαίων ἐπεπόλαζε τὸ σημεῖον τῶ σαυρῶ, ἔ μόνον ἐν Ἱεροσολύμοις ἀλλὰ καὶ Ἀνθιοχείᾳ καὶ ἄλλαις πόλεσι. Chron. p. 44.

circonstance a quelque rapport aux preuves de fait que nous avons citées en faveur des Auteurs Ecclésiastiques de la première & de la seconde classe ; & il ne seroit point difficile de l'accréditer. Mais la candeur & la bonne foi, dont il n'est jamais permis de s'écarter, ne nous permettent pas non plus de donner des conjectures pour des vérités, ni d'adopter des faits probables, lorsqu'ils sont dépourvûs des preuves qui doivent les soutenir. Les Auteurs contemporains, & surtout S. Grégoire de Naziance, n'auroit point omis une circonstance de cette nature, & son silence seul doit avoir ici plus de poids que les affirmations de ceux qui l'ont copié sans choix & sans discernement.

Nous ne prétendons pas rejeter sans exception les circonstances qui nous ont été transmises par les Auteurs Ecclésiastiques de la troisième classe. En fait d'Histoire il est aussi dangereux de ne rien croire, que de trop croire. Les ouvrages dont nous parlons sont utiles, en ce qu'ils nous apprennent les précautions avec lesquelles on doit lire

chaque Ecrivain relativement au tems ou il a vécu, & au discernement qu'il fait paroître. Philostorge, par exemple, quoique né dans le beau siècle qui produisit les Cyrilles, les Chrysostomes, les Ambroises, les Grégoires de Naziance, les Basiles, les Eusebes, les Athanases, annonce néanmoins la décadence de cette Littérature simple & sans art, que la vérité seule animoit, & qui sembloit n'emprunter sa noblesse que de la Religion qu'elle avoit pour objet. Ceux qui l'ont suivi, ont jugé du goût de la postérité par celui qui régnoit de leurs tems, & se sont plus étudiés à nous étonner qu'à nous éclairer. Mais la Vérité, quoique déguisée dans leurs ouvrages sous une forme dégoûtante, y paroît néanmoins. On y voit le principal événement qui déconcerta le projet de Julien; & c'est le seul avantage que nous prétendons tirer des mémoires qu'ils nous ont laissés.

• Cet avantage est plus considérable qu'on ne le penseroit au premier coup d'œil. En effet, rien n'auroit été plus facile aux Payens

qui vivoient de leur tems, que de tourner en ridicule un fait que chaque Historien habilloit à sa façon, & qu'on ornoit à l'envie des circonstances les plus propres à le décréditer. Quel est cependant le Payen qui les a contredit ? On n'en trouve pas un seul dans l'espace de douze cents ans ; & la raison m'en paroît bien simple : pour réhabiliter la mémoire de Julien, il ne suffisoit pas de réfuter les circonstances ajoutées après coup, il falloit commencer par détruire le fait en lui-même, le principal événement, le prodige tel qu'il étoit attesté dans les Écrits publics, & dans les Annales de l'Empire. Or s'il étoit impossible de prendre ce dernier parti, il auroit été ridicule de réfuter de fausses circonstances ; ç'auroit été dès-lors en reconnoître de véritables.

Le contraste singulier que nous offre l'Histoire, en nous montrant d'un côté les témoignages unanimes des Chrétiens, & de l'autre, un profond silence dans la plûpart des Payens, n'a donc rien qui

Ziv

tirons au contraire une preuve d'autant plus forte, qu'elle fait face aux incrédules, de quelque côté qu'ils veuillent l'attaquer. Pour la développer en peu de mots, il suffira de prouver que si les Payens ont gardé le silence, ce n'a été, ni parce qu'ils ont ignoré l'événement en lui-même, ni parce qu'ils ont regardé les Auteurs Ecclésiastiques qui nous l'ont transmis comme des adversaires indignes d'être réfutés.

I. S. Jean Chrysostome, S. Ambroise & S. Grégoire de Naziance, avoient pour contemporains les Payens les plus éclairés, tels que Libanius, Eutrope, Aurélius Victor, Sextus Rufus & Eunape, dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous. Rufin, Socrate, Sozomène & Théodoret, avoient pour contemporain le fameux Zozime, l'Historien du Paganisme, qui ait le plus maltraité les Empereurs Chrétiens, & qui équivaloit lui seul à plusieurs Payens par la haine dont il étoit animé contre le Christianisme.

Or quelque supposition que l'on

fasse
ces
phil
tien
con
ont
sens
amo
Prin
de l
moi
veur
mes
tir
les
des
don
& d
d'éc
nou
four
cett
M
cett
té
pou
foit
pub
Ma
(e

fasse , on ne peut avancer que tous ces auteurs , tant Historiens que Sophistes , aient ignoré ce que les Chrétiens publioient dans leurs Ecrits contre l'Empereur Julien ; s'ils en ont eû connoissance , comme le sens commun nous le dicte , leur amour & leur attachement à un Prince qu'ils combloient sans cesse de leurs éloges , exigeoient tout au moins quelque apologie en sa faveur. On n'a jamais vû des hommes s'accorder unanimement à flétrir l'innocence par les calomnies les plus atroces , & cela pendant des siècles entiers , sur des faits dont chacun pouvoit être informé , & dans des tems où il étoit facile d'éclaircir la vérité. L'Histoire ne nous a jamais fourni , & ne nous fournira jamais des paradoxes de cette nature.

Mais quand même on adopteroit cette supposition , malgré l'absurdité qui l'accompagne , les Payens pouvoient-ils ignorer ce qui se passoit à Rome dans les assemblées publiques , où le célèbre Ammien Marcellin (c) faisoit la lecture de

(c) Ammianus famæ gloriæque dulcedine

son Histoire ? Nous voyons par une lettre de Libanius remplie des louanges les plus flatteuses en fa-

similiter succensus, & experiendi amicorum, doctorumque virorum iudicii cupidus, Romæ ex more suam per partes recitavit Historiam, prout librum quemque composuerat. Hinc oratione numerosâ & bene sonante, plena pompæ & majestatis est, qualem recitationes istæ postulabant, ut aures & animos Auditorum impleret. Denique ut paucis absolvam, cum ad rerum civilium, tum ad Ecclesiasticæ Historiæ cognitionem hic scriptor non modo utilis est, sed etiam necessarius. Etsi enim deorum cultui mancipatus fuit, quod certè negari non potest, eâ tamen fide, sinceritate, modestiâ, de Christianorum rebus loquitur, ut nisi ex plurimis locis toto opere sparsis constaret eum cultorem numinum fuisse, Christianus non immeritò posset videri. *Valesius in Ammian. Marcellinum.*

Naturâ enim probum, veri amatorem, æqui bonique studiosum fuisse, ex ejus apparet Historiâ, prorsusque alienum ab omni odio, invidiâ, ambitione, adulatione : adeoque res gestas diligenter ac prudenter scribit, virtutes Imperatorum ac ducum ; rei militaris errores peritè revincit, & vitia principum liberè & ingenuè reteggit. Dissimilis sanè Zozimo illi maledicentissimo scriptori & nigerrimo, cujus amarulentiam & latratus in pios Principes Constantinum & Theodosium, nemo unquam jure excusaverit. *Claudius Chiffletius in Amm. Marcell.*

veur de cet Historien (d), qu'il ne manquoit pas de consulter les Sçavans les plus éclairés sur les monumens qu'il transmettoit à la postérité. Est-il donc probable que ces mêmes Sçavans eussent laissé passer un fait de l'importance dont étoit le prodige arrivé dans la Palestine, s'ils l'avoient jugé faux, ou simplement accredité par les Homélies des Peres ? Est-il probable même qu'Ammien Marcellin eût inséré ce trait dans son Histoire, si la candeur & la bonne foi ne l'eussent obligé de le faire ? Car lors

(d) ΑΙΒΑΝΙΟΣ ΜΑΡΚΕΔΑΙΝΩ. Καὶ σε ζηλωτὸν τοῦ Ρώμην ἔχειν, &c. En tibi quod Romæ es gratulor, & Romæ quod te possidet. Nam & tu eam urbem habitas, cui orbis terrarum nihil par habet. . . . accepi Romam ipsam labores tuos coronare, & totius civitatis hoc judicium esse, te hos quidem longè superasse, ab illis verò non esse superatum. Et hæc quidem non solum historiæ scriptorem, sed nos etiam à quibus profectus est, ornant. Perge igitur talia componere, ac deinde in coronâ recitare, & admirationem ac plausum referre; nec desino laudes tuas, ac simul nostras amplificare; ejusmodi enim civis gloria, patriæ quoque ornamento est. *Vid. Præf. in Amm. Marcell. edit. Valesii.*

de l'événement, il étoit lui-même à Anthioche, comme il ne manque pas de nous en avertir (e), & par conséquent à portée de sçavoir ce qui se passoit à Jérusalem.

Enfin Julien, l'Auteur du projet, le persécuteur de cette Eglise, dont J. C. venoit de prendre solennellement la défense, convient du dessein qu'il avoit formé. J'AI VOULU, dit-il, REBATIR CE TEMPLE EN L'HONNEUR DU DIEU QU'ON Y ADOROIT (f). Après un tel aveu, quelle raison, quel motif, quelle excuse peut justifier le silence des Historiens du Paganisme ? Je n'en vois pas d'autre, sinon qu'il leur étoit impossible de parler de l'entreprise, sans parler de la cause qui l'avoit fait échouer.

II. Si l'on ne peut nous prétexter l'ignorance des Payens au sujet de l'entreprise de leur Maître, on peut encore moins les taxer de mépris & d'indifférence pour leurs adversaires.

(e) Amm. Marcellinus. pag. 306. edit. Henrici Valesii.

(f) Vide fragmentum Petavii superius citat.

L'Histoire nous a conservé plusieurs traits qui prouvent ce que j'avance : tout le monde sçait que Julien en formant le plan de sa persécution avoit entrepris d'enlever au Christianisme ses plus zélés défenseurs. Proërèse fut un des premiers sur lesquels il jetta les yeux : frappé des applaudissemens que les deux plus sçavantes Villes de l'univers, Rome & Athenes, prodiguoient à cet habile Orateur (g), il respecta malgré lui des talens qu'il ne pouvoit étouffer, il le combla d'éloges (h), il l'excepta même de l'Édit odieux qui défendoit aux Chrétiens d'enseigner la Littérature (i). Mais son artifice

(g) Le Sénat de Rome lui fit élever une Statue, avec cette Inscription. ROME LA REINE DES VILLES, AU ROI DE L'ELOQUENCE.

(h) Voyez la lettre de Julien à Proërèse ; elle se trouve parmi celles dont le P. Petau nous a donné une sçavante édition.

(i) Proheresius Sophista Atheniensis, lege datâ ne Christiani liberalium artium doctores essent, cum sibi specialiter Julianus concederet ut Christianos doceret, scholam spontè deseruit. Sanct. Hieron. in Chronico.

ne servit qu'à mettre dans un plus grand jour la grandeur d'ame que la Religion de Jesus-Christ inspire à ceux qui la pratiquent. Proërèse rejetta les offres de Julien, & préféra la haine à l'amitié d'un Apostat.

Le mérite de S. Basile, de S. Grégoire de Naziance, & de son frere Césaire, étoit encore un motif de jalousie pour un homme qui ne vouloit de la science & de l'érudition que chez les Payens. Il avoit fréquenté pendant le cours de ses études à Athenes les trois personnes dont je parle, il admiroit dans eux des Sçavans que la vertu rendoit aimables, & il employa pour se les attacher, ce que les caresses ont de plus séduisant (k). Mais tout fut inutile, leur

(k) On peut voir dans S. Grégoire de Naziance les stratagèmes que Julien mit en usage pour ébranler la foi de Césaire. Il alla jusqu'à vouloir le convaincre de ses prétendues erreurs, dans une dispute réglée, en présence de toute la Cour. Césaire répondoit avec modestie, mais avec force. Julien pour donner plus de poids aux difficultés qu'il objectoit à son adversaire, y joignoit de tems en tems les promesses les plus flatteuses. Le généreux Chrétien regardant les pièges qu'on

courage augmentoit, & la jalousie du Prince s'irritoit par les obstacles;

lui tendoit, comme une injure à sa foi, répondit d'un ton ferme, *qu'il étoit Chrétien, & qu'il vouloit toujours l'être.* Alors Julien se ressouvenant du zèle de son frere (S. Grégoire de Naziance) s'écria devant tout le monde, HEUREUX PERE ! MALHEUREUX ENFANS !

Julien écrivit aussi plusieurs lettres à S. Basile; & ce Pere, qui par la force de son éloquence a mérité depuis le titre de Grand, se faisoit un devoir d'y répondre. On ne sçait trop si les lettres que nous avons aujourd'hui sous le nom de Julien & de S. Basile, sont effectivement d'eux, il est certain qu'il y en a de supposées. S. Basile répondit un jour à l'Empereur que ses tentatives étoient inutiles, & qu'il ne réussiroit jamais à entamer sa foi, il la lui exposa d'une manière simple & pathétique, & cette exposition fut depuis lue publiquement dans le second Concile de Nicée. On la trouve aussi citée par le Pape Adrien.

Dans une autre occasion l'Empereur fit tenir aux Evêques les plus célèbres, l'ouvrage de Diodore de Tarse, fait en faveur de la Religion; sa lettre ne contenoit que ces mots : *J'ai lû, j'ai compris, j'ai condamné.* S. Basile lui répondit par ceux-ci : *Vous avez lû, mais vous n'avez pas compris : si vous aviez compris, vous n'auriez pas condamné.* Ἀνέγνωσ, ἀλλ' ἐκ ἔγνωσ • εἰ γὰρ ἔγνωσ, ἐκ ἀν κατέγνωσ. Ces paroles font allusion à celles de Julien, ἀνέγνωσ, ἔγνωσ, κατέγνωσ.

la haine la plus marquée prit enfin la place de son estime, & il désigna ces hommes respectables comme les premières victimes qu'il devoit immoler à ses dieux après son expédition contre les Perses. (1) Où est donc le prétendu mépris qu'on nous oppose ? Est-ce ainsi que l'on traite des ennemis lorsqu'on les méprise ?

Libanius, ce fameux Orateur dont l'éloquence est si vantée par les Payens, se faisoit un mérite d'admirer celle des Chrétiens. Il ne rougit point de reconnoître son égal dans la personne d'un S. Basi-

(1) O Vesānum hominem, si futurum speravit ut & Cæsarium fratrem meum, & his parentibus natum deprædaretur! — hæc à Basilio & Gregorio habes conatum tuorum adversariis atque hostibus, quemadmodum & ipse arbitraberis, & aliis persuadebas, minis tuis nos videlicet ornans & celebrans, acriusque ad pietatem acuens. Quos & vitâ & doctrinâ, & mutua animorum concordia claros & nobiles, jam inde à Græciâ cognoscens, honore cyclopeo afficiebas, postremoque ad persecutionem reservabas, & fortasse velut triumphale donum dæmonibus offerre proponebas, si te à Perside redeuntem excepissent. *S. Gregor. Naz. in Julianum.*

le

le (m) ; & lorsqu'au lit de la mort ses amis le pressèrent de déclarer son successeur , il prononça le nom du grand S. Chrysostome , qui avoit été son disciple , *mais que les Chrétiens* , disoit-il , *lui avoient enlevé par un sacrilege* (n). Louange peu suspecte , & que la Vérité seule

(m) Ut ergò Epistolam reddiderunt qui illam attulerant , tacitèque inspectis omnibus subridensque & gaudens : victi sumus , aiebam ; in elegantium , inquam , Epistolarum certamine victus quidem sum. At Basilus est qui vicit. Is autem amicus noster est , & ob eam rationem gaudeo. Cùm hæc dicerem , ex ipsis volebant litteris judicare de victoriâ : legitque Alypius , audientibus reliquis qui aderant. *Lata verò sententia est , me nihil esse mentitum. Scribe ergo similia & vince : hoc enim est me vincere. Epistola Libanii ad Basilium , apud Basil. 145. Vide etiam Epist. 143.*

(n) Erat autem Antiochiæ ad Orontem Presbyter cui nomen Joannes , genere patri- cius , vitâ integer , ad dicendum ac persua- dendum potens , & inter sui temporis orato- res excellens , sicut etiam Libanius Syrus Sophista testatus est : qui cùm moriturus esset , rogantibus amicis , quemnam sibi vellet esse successorem ? Joannem dixisse fertur : *Nisi hunc sacrilegio Christiani subripuissent.* Sozom. Hist. Ecclesiast. lib. 8. cap. 2. *Confer etiam Epistolam Libanii ad Joann. Chrysost. apud Isidorum Pelus. L. 2. Epist. 42.*

arrachoit à cet orgueilleux Sophiste.

Ammien Marcellin, cet ami de la vertu & de l'humanité, prodigue, il est vrai, des éloges au restaurateur du Paganisme ; mais il honore en même-tems de ses larmes l'innocence opprimée dans les Chrétiens ; & plus sensible que l'Eglise elle-même aux talens qu'on lui envioit, il déplore la perte que causoit à la Littérature un Edit barbare, *qu'on auroit dû, disoit-il, ensevelir dans un éternel oubli (o).*

Ce peu d'exemples doit nous suffire en faveur de la proposition qu'il nous falloit prouver, que le silence des Auteurs Payens ne peut s'attribuer ni à une ignorance invincible du projet de leur Maître, ni au mépris qu'on leur suppose pour les Peres de l'Eglise. Il nous reste donc à conclure, que s'ils n'ont point contredit les Auteurs Ecclésiastiques, c'est qu'il leur étoit impossible d'affoiblir l'évidence & la certitude des faits qu'on leur obje-

(o) Illud autem erat inclemens, OBRUENDUM PERENNI SILENTIO, &c. *Amm. supra citat.*

étoit. S'il étoit encore besoin d'une nouvelle confirmation de cette vérité, nous la trouverions dans S. Jerome : il nous rapporte les blasphêmes qu'il entendit prononcer aux Payens lorsque Jesus-Christ écrasa le persécuteur de son Eglise : *Vantez-nous présentement, disoient-ils aux Chrétiens, la douceur & la patience de votre Dieu : de ce Dieu plein de fureur & d'indignation, qui n'a pu différer un instant à se venger.* (p)

C'est ainsi que s'exprimoient ces hommes auxquels on s'efforce aujourd'hui d'attribuer le mépris le plus dédaigneux pour la Religion qui les a vaincus. L'Histoire nous offre d'autres traits semblables, mais les bor-

(p) Dum adhuc essem puer, & in grammaticæ ludo exercerer, omnesque urbes victimarum sanguine polluerentur, ac subito in ipso persecutionis ardore Juliani nunciatus esset interitus, eleganter unus de Ethnicis : quomodo, inquit, Christiani dicunt Deum suum esse patientem, & ἀναξίνατον ? Nihil iracundius, nihil hoc furore præsentius : ne modico quidem spatio indignationem suam differre potuit. S. Hieronimus. in Abac. Proph. cap. 3.

A a ij]

nes de cet ouvrage ne nous permettent pas de les citer tous. Le Lecteur peut consulter les Annales des quatre premiers siècles de l'Eglise.

La conséquence que nous avons déduite du silence des Payens, en faveur des Peres contemporains, peut également s'étendre aux Auteurs de la troisième classe, puisqu'on ne les trouve contredits nulle part; cette raison, comme je l'ai déjà dit, ne nous autorise point à adopter sans restriction les faits qu'ils nous ont transmis; mais elle nous donne au moins le droit de prendre dans leurs témoignages, les vérités qu'on ne peut nous contester, & c'est tout ce que nous demandons.

Les prodiges dont Philostorge, Théophane, Orose, & Cédrenus ont embelli leurs narrations, ne méritent point que nous nous arrêtions à les discuter. Nous les abandonnons volontiers à notre fameux Docteur Middleton, il y trouvera matière à s'exercer.

Fin du premier Volume.

A P P R O B A T I O N .

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Chancelier un Ouvrage traduit de l'Anglois, *touchant le projet de l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jérusalem.* On ne peut que sçavoir gré au Traducteur d'avoir rendu en notre Langue, & mis dans un nouveau jour, les preuves d'un événement qui assure à notre Religion un triomphe que l'incrédulité ne sçauroit defavouer. En Sorbonne, ce 15 Avril 1753.

Signé, L. DE LA HAYE, Professeur Royal.

P R I V I L È G E D U R O I .

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE, à nos amis & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans-Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT ; notre amé PIERRE-GILLES LE MERCIER, Imprimeur Libraire à Paris, ancien Adjoint de la Communauté, & ancien Consul, Nous a fait exposer qu'il desireroit imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Dissertation sur le projet que forma l'Empereur Julien de rebâtir le Temple de Jérusalem, traduite de l'Anglois de Warburton* : s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par

ces Présentes , d'imprimer ledit Ouvrage en un ou plusieurs volumes , & autant de fois que bon lui semblera , & de le vendre , faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de six années consécutives , à compter du jour de la date des Présentes ; Faisons défenses à tous Imprimeurs , Libraires & autres personnes , de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. Comme aussi d'imprimer ou faire imprimer , vendre , faire vendre , débiter ni contrefaire ledit Ouvrage , ni d'en faire aucun Extrait , sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement ou autres , sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant , ou de ceux qui auront droit de lui , à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits , de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris , & l'autre tiers audit Exposant , ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens , dommages & intérêts , à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris , dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume , & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle sous le contrescel des Présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie , & notamment à celui du 10 Avril 1725. qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée , ès mains de notre très-cher & féal Chevalier , Chancelier de

France le sieur DE LAMOIGNON , & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique , un dans celle de notre Château du Louvre , un dans celle de notre-dit très-cher & féal Chevalier Chancelier de France, le sieur DE LAMOIGNON , & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France le Sieur DE MACHAULT , Commandeur de nos Ordres , le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposé & ses ayans causes , pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Présentes , qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour dûment signifiée , & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers - Secrétaires , foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis , de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires , sans demander autre permission , & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. **DONNE** à Versailles , le vingt-neuvième jour du mois de Juin , l'an de grace mil sept cent cinquante-trois. & de notre Règne le trente-huitième. Par le Roi en son Conseil.

Signé , SAINSON.

Registré sur le Registre XIII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris , N^o 200. fol. 159. conformément aux anciens Réglemens , confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris , le 6 Juillet 1753.

Signé , J. HERISSANT , *Adjoint.*

ADY 146269





